



## GABON

### CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Février 2015

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2014 au titre de l'article IV avec le Gabon, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 18 février 2015. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 15 janvier 2015 avec les autorités gabonaises sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 27 janvier 2015.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par le FMI.
- Une **annexe d'information** préparée par le FMI.
- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration tels que formulés le 18 février 2015 lors de l'examen du rapport des services du FMI, qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec le Gabon.
- Une **déclaration de l'Administrateur** pour le Gabon.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780. • Washington, D.C. 20090  
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet : <http://www.imf.org>  
Prix unitaire : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international**  
**Washington, D.C.**



# GABON

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

2 février, 2015

Approuvé par  
**Anne-Marie Gulde-Wolf**

Préparé par les services du Fonds monétaire international

*Les dettes publique et extérieure du Gabon se maintiennent à des niveaux modérés, mais elles ont considérablement augmenté depuis la précédente analyse de viabilité de la dette (AVD), publiée il y a deux ans. Face à une politique budgétaire restrictive et des prix de pétrole projetés à environ la moitié de leur niveau au cours des dernières années, le Gabon a mis en œuvre un ajustement budgétaire majeur. Dans le scénario de référence, qui prévoit un ajustement budgétaire, la dette s'accroît à vive allure jusqu'à cette année-là avant de diminuer progressivement par la suite. Cependant, une croissance plus lente du PIB, des recettes budgétaires plus faibles ou des excédents extérieurs courants moins élevés par rapport aux projections sont autant de facteurs qui pourraient conduire à une augmentation considérable des indicateurs d'endettement, bien au-delà du plafond (de 35 % du PIB) fixé par les autorités pour la dette publique.*

# GABON

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

2 février 2015

### PRINCIPALES QUESTIONS

**Contexte :** Malgré l'abondance de ressources naturelles et un revenu par habitant parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne depuis plusieurs décennies, la pauvreté reste endémique et le chômage est élevé. La faiblesse des institutions et des structures de gouvernance, le manque de profondeur du secteur financier et le climat peu propice aux affaires sont autant d'obstacles qui empêchent la richesse pétrolière de mener à une amélioration des conditions de vie de la population. En 2010, après une longue période de croissance économique médiocre, les autorités ont lancé un ambitieux programme stratégique, le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE), pour transformer le Gabon en une économie de marché émergente et diversifiée à l'horizon 2025. L'augmentation des investissements publics qui en a résulté a nettement accéléré la croissance économique, mais elle a aussi grandement affaibli l'orientation budgétaire. Le Gabon étant un membre clé de l'union économique et monétaire de la CEMAC, ses politiques économiques ont d'importantes implications et retombées régionales.

**Risques :** Compte tenu de la chute récente des cours du pétrole, le principal risque pour les perspectives économiques à court et à moyen terme réside dans un ajustement budgétaire inadéquat, qui conduirait à une nouvelle réduction des marges de manœuvre budgétaires, à une accumulation rapide de dette et à un espace budgétaire insuffisant pour s'attaquer aux obstacles à la croissance.

#### Principales recommandations

Le choc de la chute des cours du pétrole fait apparaître clairement la nécessité d'accélérer l'ajustement budgétaire et les réformes structurelles :

- **Politique budgétaire.** La politique budgétaire devrait être définie de manière à permettre s'adapter aux faibles prix du pétrole afin d'éviter un emballement rapide du niveau de la dette publique et l'accumulation d'arriérés. Du côté des recettes, il convient de compenser la baisse des recettes pétrolières par un élargissement de la base d'imposition, notamment en réduisant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration des impôts. Il convient d'agir essentiellement sur les dépenses, en maîtrisant l'augmentation rapide de la masse salariale et en supprimant progressivement les subventions aux carburants, qui sont coûteuses. L'accent devrait être mis sur l'amélioration qualitative plutôt que l'augmentation de l'investissement.

- **Politiques structurelles.** Promouvoir une croissance solidaire, la transformation structurelle et la diversification économique en se concentrant sur les contraintes «horizontales» qui freinent la croissance, telles que les goulets d'étranglement infrastructurels, surtout dans le secteur des transports et de l'électricité, ainsi qu'en améliorant le climat des affaires, en rehaussant la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle pour que les qualifications correspondent mieux à la demande, et en réformant le cadre légal et réglementaire de manière à soutenir la création d'emplois dans le secteur privé.
- **Secteur financier.** Promouvoir l'approfondissement du secteur financier et l'accès aux services financiers en améliorant l'environnement institutionnel du crédit, surtout pour les PME, et en développant l'accès à la microfinance et aux autres services financiers pour les ménages. Mettre en œuvre des plans de restructuration des trois banques publiques en difficulté financière. Les politiques suivies devraient être compatibles avec les objectifs de développement et de stabilité du secteur financier régional poursuivis par la CEMAC.

Approuvé par  
**Anne-Marie Gulde-  
 Wolf et Dhaneshwar  
 Ghura**

Les entretiens ont eu lieu à Libreville du 22 octobre au 5 novembre 2014. Des entretiens supplémentaires ont eu lieu par vidéoconférence à la mi-janvier 2015. La mission était composée de M. Mlachila (chef), M. Salinas, M<sup>me</sup> Pouokam (tous du Département Afrique), et de M<sup>me</sup> Hacibedel (Département financier). M. Tsouck Iboundé (Banque mondiale) a participé aux réunions. La mission a eu des entretiens constructifs avec M<sup>me</sup> Rose Rogombé, Présidente du Sénat; M. Daniel Ona Ondo, Premier Ministre; M. Régis Immongault, Ministre de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospective; M. Christian Magnagna, Ministre du budget et des comptes publics, M. Étienne Ngoubou, Ministre du pétrole et des hydrocarbures; M. Christophe Akagha-Mba, Ministre des mines, de l'industrie et du tourisme; M. Denis Meporewa, Directeur national de la BEAC; des membres des Commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. La mission s'est entretenue aussi avec des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires de développement.

## TABLE DE MATIÈRES

<b>TOILE DE FOND : STRATÉGIE POUR INVERSER LE DÉCLIN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL</b>	<b>5</b>
<b>LA CROISSANCE S'EST AMÉLIORÉE, MAIS LES RISQUES À COURT TERME SE SONT ACCENTUÉS</b>	<b>8</b>
<b>AJUSTER LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE POUR ASSURER UN FINANCEMENT SOUTENABLE DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE DIVERSIFICATION DES AUTORITÉS</b>	<b>13</b>
A. Financer le PSGE sans compromettre la viabilité des finances publiques	13
B. Améliorer la compétitivité pour promouvoir la diversification économique et la transformation structurelle	21
C. Améliorer l'accès aux services financiers et la stabilité financière	23
<b>AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DONNÉES POUR FACILITER LA PRISE DE DÉCISIONS ET LE SUIVI DU PSGE ET QUESTIONS STATUTAIRES</b>	<b>28</b>
<b>ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI</b>	<b>29</b>
<b>GRAPHIQUES</b>	
1. Croissance	5
2. Comparaison des indices de compétitivité mondiale	6
3. Principaux indicateurs économiques	10
4. Scénario sans ajustement de la politique budgétaire, 2014–20	11

5. Indicateurs budgétaires du Gabon _____	15
6. Rendement de l'euro-obligation de 2013 et marge par rapport aux bons _____	16
7. Perspectives à moyen terme du Gabon, 2014–2020 _____	19
8. Indice de gestion des investissements publics, 2011 _____	20
9. Climat des affaires et gouvernance _____	25
10. Indicateurs financiers _____	27

## TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques, 2012–20 _____	31
2. Comptes de l'administration centrale, 2012–20 _____	32
3. Comptes de l'administration centrale, 2012–20 _____	33
4. Situation monétaire, 2012–20 _____	34
5. Balance des paiements, 2012–20 _____	35
6. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2009–13 _____	36
7. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990-2012 _____	37

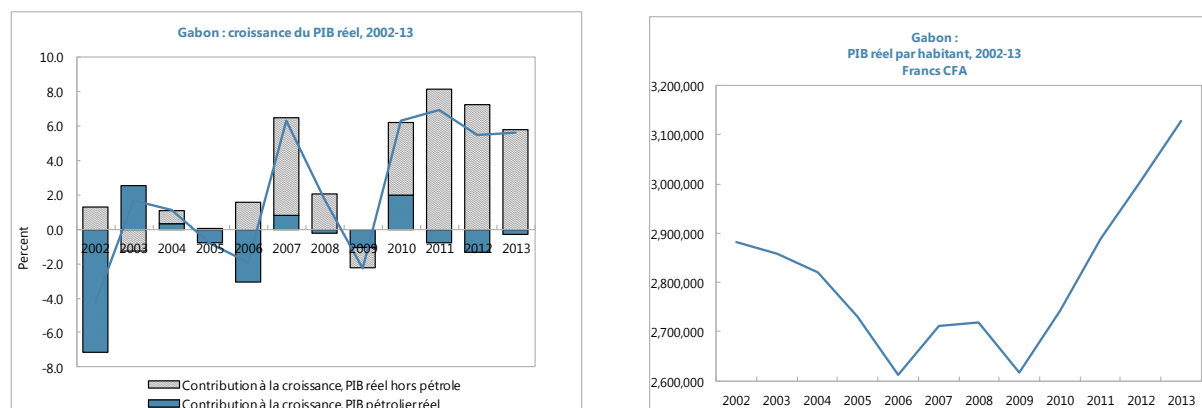
## APPENDICES

Appendice I. Résultats obtenus dans le cadre du PSGE _____	39
Appendice II. Évaluation du secteur extérieur _____	41
Appendice III. Réforme des subventions énergétiques : progrès accomplis et perspectives _____	46

## TOILE DE FOND : STRATÉGIE POUR INVERSER LE DÉCLIN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

**1. Malgré la richesse pétrolière du Gabon, la croissance économique du pays a été décevante pendant la plus grande partie de ces quinze dernières années et n'a pas profité au plus grand nombre.** La croissance du PIB réel a été en moyenne inférieure à 1 % au cours de la décennie qui s'est terminée fin 2009 (graphique 1). En conséquence, malgré un PIB par habitant relativement élevé (11.100 dollars en 2013), un tiers de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté et le chômage (officiel) atteint 20 %. L'environnement politique est resté stable, mais la faiblesse des institutions et des structures de gouvernance, le manque de profondeur du secteur financier et un climat peu propice aux affaires ont empêché la richesse pétrolière de mener à une amélioration des conditions de vie de la population. C'est dans ce contexte que le Président Ali Bongo Ondimba a lancé en 2010 un ambitieux plan visant à transformer le Gabon en une économie émergente et diversifiée à l'horizon 2025, en s'appuyant sur un vaste programme d'investissements publics de 12 milliards de dollars.

**Graphique 1. Croissance**



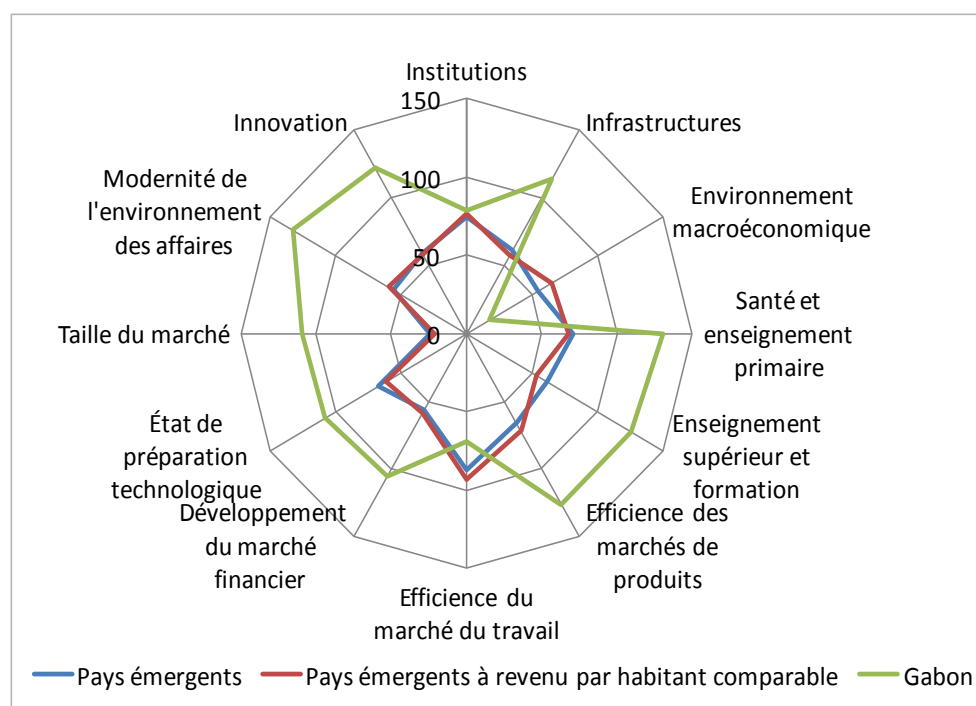
Sources : FMI; autorités gabonaises.

**2. Le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) est la pierre angulaire de la politique économique des autorités.** Ce plan poursuit les objectifs suivants : i) accélérer significativement la croissance économique et en diversifier les sources afin qu'elle soit moins tributaire du pétrole; ii) améliorer les indicateurs sociaux grâce à une croissance plus solidaire et plus créatrice d'emplois; et iii) assurer une gestion soutenable des ressources naturelles pour les générations futures. Les deux principaux piliers de cette stratégie sont le renforcement quantitatif et qualitatif des infrastructures et l'amélioration qualitative du capital humain.

**3. Bien que le Gabon se situe dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire, ses indicateurs sont médiocres dans les domaines essentiels pour la réussite du PSGE.** Le

graphique 2 et le tableau 1 du texte comparent le Gabon à d'autres pays émergents du point de vue de plusieurs indicateurs, notamment le climat des affaires et le degré de développement du marché financier<sup>1</sup>. Comme le montre le graphique 2, le Gabon se classe très loin derrière les pays comparables pour la plupart des facteurs qui déterminent la compétitivité et il affiche des résultats médiocres dans des domaines fondamentaux tels que les infrastructures, la santé et l'éducation. La comparaison des indicateurs financiers révèle que le marché financier et l'accès aux services financiers sont considérablement plus développés dans les autres pays émergents qu'au Gabon (tableau 1 du texte).

## 2. Comparaison des indices de compétitivité mondiale (position dans le classement)



Sources: Forum Économique Mondiale et estimations des services du FMI

**4. Le Gabon est la deuxième plus grande économie de l'union économique et monétaire de la CEMAC; aussi ses politiques ont-elles d'importantes retombées sur l'union.** C'est le cas notamment en ce qui concerne l'accumulation de réserves internationales, car la grande richesse pétrolière du Gabon est une source majeure de devises pour l'union. Dans la mesure où l'économie

<sup>1</sup> Dans ce rapport, nous reprenons la définition de « pays émergents » utilisée dans les *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) du FMI. Les principaux critères utilisés dans les PEM pour définir la catégorie des pays émergents sont les suivants : 1) revenu par habitant, 2) diversification des exportations et 3) degré d'intégration au système financier mondial.



gabonaise représente plus d'un cinquième du PIB nominal de la CEMAC, son évolution a forcément des effets marqués sur le reste de la région. En outre, si elle est réussie et viable sur le plan budgétaire, non seulement la mise en œuvre du plan de diversification du Gabon constituerait un modèle utile pour les autres pays de la région qui s'efforcent de promouvoir la croissance en dehors du secteur pétrolier, mais l'amélioration des infrastructures routières et de télécommunications du Gabon qui s'ensuivrait pourrait favoriser l'intégration de la région et sa connexion au reste du monde<sup>2</sup>.

**Tableau 1. Indicateurs du secteur financier : Gabon et pays émergents**

		<b>2011-13</b>
Créances en souffrance/prêts	Pays émergents	4.6
	Pays émergents à revenu par habitant comparable	4.5
	Gabon	3.8
Couverture des centrales de crédit privées (% des adultes)	Pays émergents	43.7
	Pays émergents à revenu par habitant comparable	63.3
	Gabon	0.0
Compte à un établissement financier officiel (% des plus de 15 ans) <sup>1/</sup>	Pays émergents	47.5
	Pays émergents à revenu par habitant comparable	53.3
	Gabon	18.9
Succursales de banques commerciales (pour 100.000 adultes)	Pays émergents	20.1
	Pays émergents à revenu par habitant comparable	22.7
	Gabon	6.6
Indice de solidité des garanties juridiques (0=faible à 12=solide)	Pays émergents	5.3
	Pays émergents à revenu par habitant comparable	5.7
	Gabon	6.0
Crédit intérieur des banques au secteur privé (% du PIB)	Pays émergents	61.2
	Pays émergents à revenu par habitant comparable	57.5
	Gabon	11.2
Emprunteurs auprès des banques commerciales (pour 1.000 adultes)	Pays émergents	296.3
	Pays émergents à revenu par habitant comparable	378.2
	Gabon	37.7

Sources : Indicateurs du développement dans le monde et calculs des services du FMI.  
<sup>1/</sup> Se rapporte aux données de 2011 uniquement.

<sup>2</sup> Par exemple, la modernisation récente du réseau Internet à Libreville grâce à un câble sous-marin à fibre optique doit être poussée jusqu'à un point de connexion à la frontière avec la République du Congo-Brazzaville, le but étant de créer à terme une large bande passante mettant en réseau l'ensemble de la région.

## LA CROISSANCE S'EST AMELIOREE, MAIS LES RISQUES A COURT TERME SE SONT ACCENTUES

**5. Sur le plan de la croissance économique, le Gabon a affiché récemment de solides résultats, mais les tensions sur les finances publiques se sont fortement accentuées.** La croissance du PIB réel a avoisiné 6 % en moyenne ces quatre dernières années grâce à une augmentation considérable de l'investissement public (graphique 3). La hausse des prix des exportations de pétrole et de manganèse a conduit à une amélioration du solde des transactions courantes depuis 2010. Cependant, la position budgétaire a été mise de plus en plus sous pression en raison d'une augmentation très rapide des dépenses, en particulier les dépenses d'investissement, en dépit du niveau historiquement élevé des cours du pétrole. En 2013, l'excédent budgétaire global (sur la base des engagements) avait pratiquement disparu, après avoir atteint un record d'environ 6 % du PIB en 2009. En raison des effets de base en 2013, l'inflation moyenne a progressé en 2014 de 4½ %, selon les projections.

**6. Les perspectives de croissance pour 2015 se sont dégradées en raison de la chute des cours du pétrole, mais devraient s'améliorer par la suite.** Ainsi, d'après les projections, la croissance économique devrait reculer à 4½ % en 2015, mais elle devrait être en moyenne de 5,7 % sur les cinq années suivantes, portée par l'investissement public, les ressources naturelles autres que le pétrole et les services. Il est probable que la diminution graduelle de la production de pétrole — qui tient à l'arrivée à maturité des champs — se poursuive au cours des années à venir, mais elle pourrait être légèrement atténuée par l'introduction de nouvelles techniques d'extraction et la découverte de nouveaux gisements à petite échelle<sup>3</sup>. Plusieurs projets en cours dans des zones économiques spéciales dans les secteurs de l'agroalimentaire, des mines et de la transformation du bois devraient soutenir la croissance hors pétrole attendue.

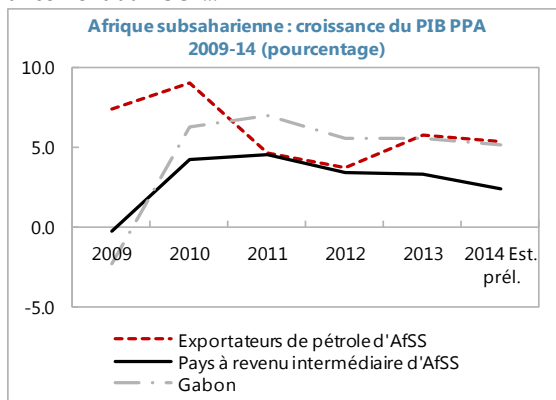
**7. Le principal risque pour les perspectives économiques à court et moyen terme réside dans un ajustement inadéquat de la politique budgétaire compte tenu du niveau extrêmement bas des cours du pétrole et de la faible capacité d'exécution des investissements.** Cela pourrait conduire à une nouvelle réduction des amortisseurs budgétaires et à une insuffisance de l'espace budgétaire pour s'attaquer aux obstacles à la croissance (voir la matrice d'évaluation des risques), ce qui pourrait peser à la fois sur la demande et sur l'offre globales. À plus long terme, il serait possible de rehausser la croissance économique si le PSGE réussit rapidement à atteindre ses objectifs de réduction des contraintes «horizontales», telles que les goulets d'étranglement infrastructurels, le manque de main-d'œuvre qualifiée et la médiocrité du climat des affaires. De fait, la stratégie de diversification commence à porter ses fruits en attirant de nouveaux IDE dans les secteurs des mines, de la transformation du bois et de l'industrie agroalimentaire. Le scénario de référence s'appuie sur un taux de croissance économique légèrement plus élevé vers la fin de la période de projection, sous l'effet notamment de l'augmentation de l'IDE. Les projections

<sup>3</sup> Le net recul accusé en 2015 s'explique en partie par la remise en état à grande échelle de certains puits.

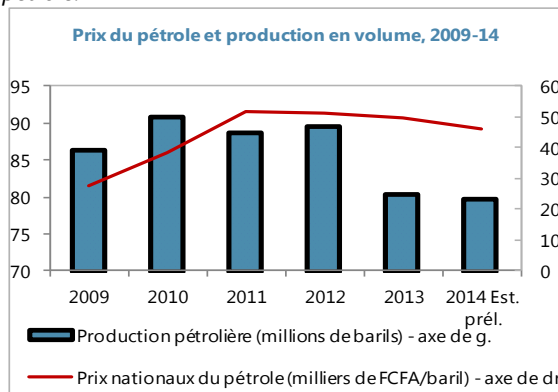
de référence partent aussi du principe que l'ajustement budgétaire additionnel ira au-delà de ce que les autorités envisagent actuellement. Si l'ajustement budgétaire est inadéquat ou retardé, l'insuffisance d'espace budgétaire pourrait faire dérailler la stratégie de diversification visant à ce que la croissance économique s'appuie davantage sur le secteur privé (graphique 4). Étant donné que les projections font apparaître une baisse tendancielle des exportations de pétrole, le solde extérieur courant devrait devenir négatif à moyen terme.

### Graphique 3. Gabon : principaux indicateurs économiques

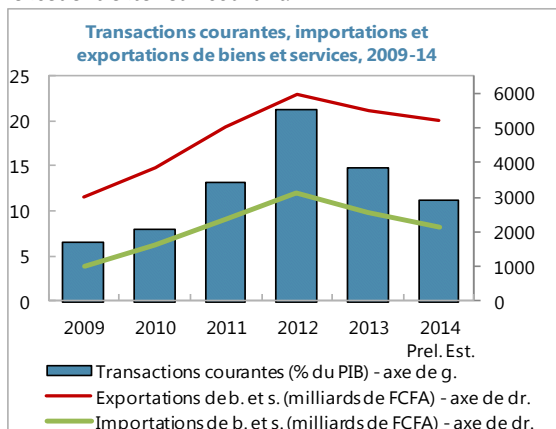
La croissance reste relativement forte depuis le lancement du PSGE...



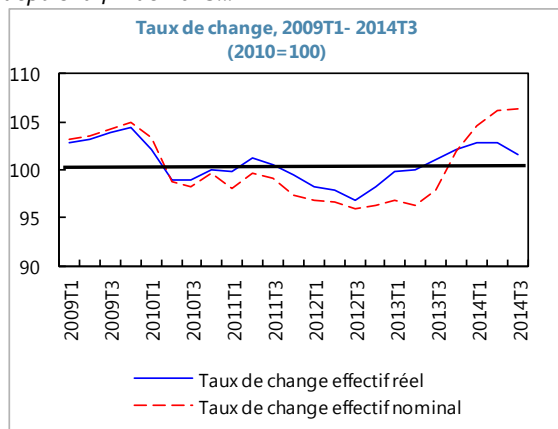
...malgré la baisse des cours et de la production de pétrole.



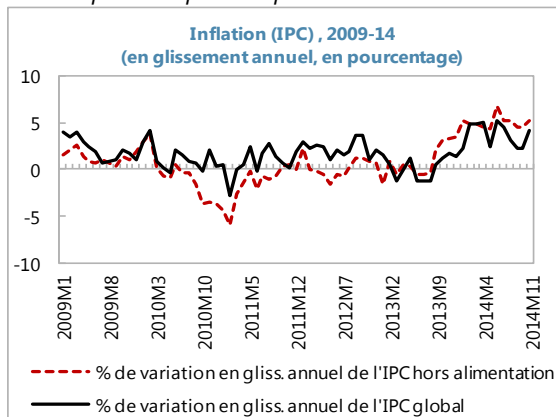
La baisse des exportations de pétrole fait diminuer l'excédent extérieur courant.



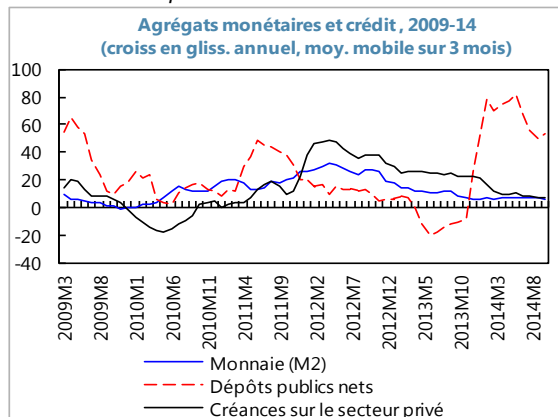
Le taux de change effectif nominal s'est apprécié depuis la fin de 2013...



...tandis que l'inflation a augmenté en glissement annuel après une poussée ponctuelle en 2013.

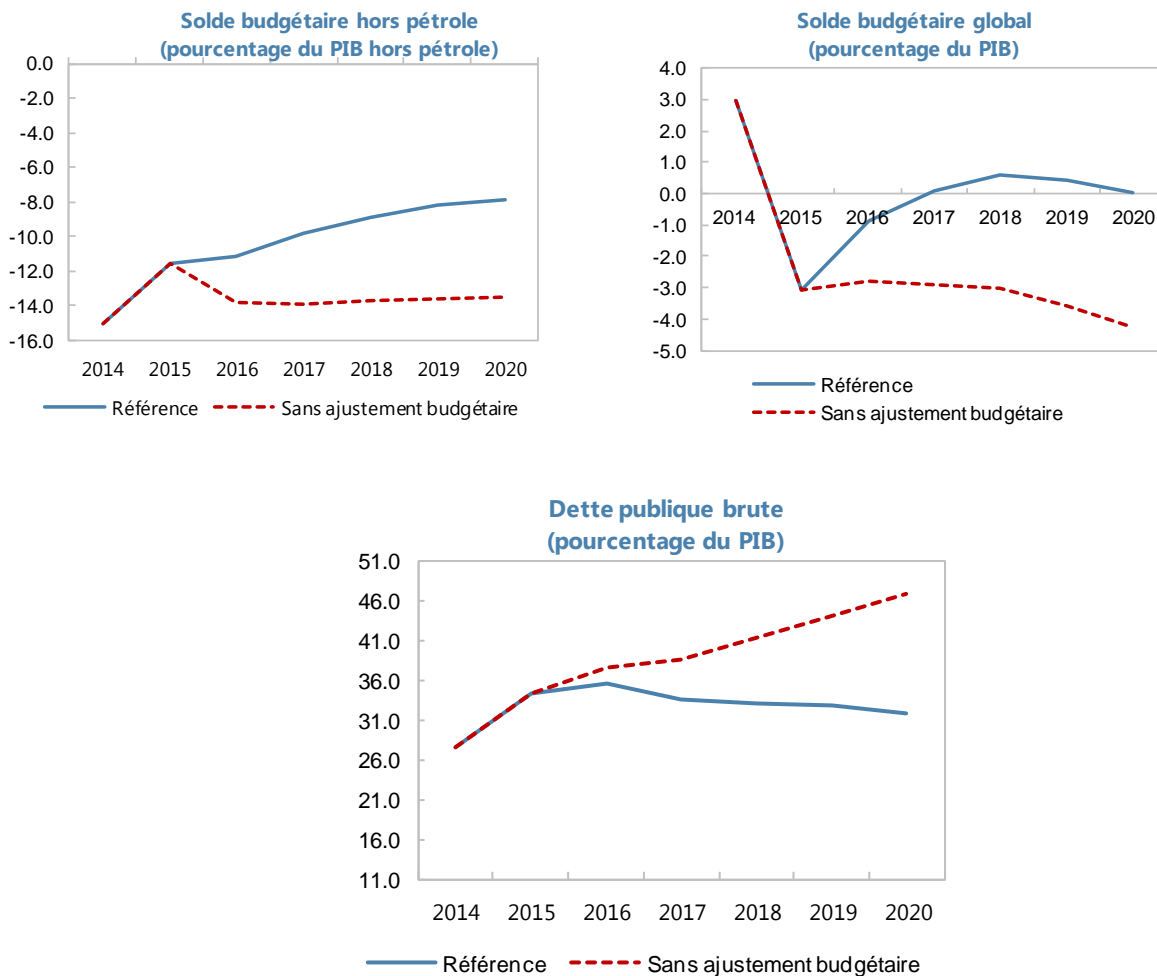


Le crédit à l'économie et M2 sont en recul après deux années de forte croissance.



Sources : FMI; autorités gabonaises.

Graphique 4. Gabon : scénario sans ajustement de la politique budgétaire, 2014–20



Source : estimations des services du FMI.

Dans le scénario sans ajustement budgétaire, les dépenses publiques continuent d'augmenter parallèlement à la croissance du PIB hors pétrole, tandis que dans le scénario de référence les subventions pétrolières sont progressivement réduites à compter de 2016 et les autres postes de dépenses diminuent en proportion du PIB hors pétrole.

**8. Dans le passé, le Gabon a relativement peu suivi les recommandations formulées à l'issue des consultations au titre de l'article IV et n'a commencé à le faire que récemment (tableau 2 du texte).** Le Gabon n'a pas de règle de lissage des prix du pétrole et les marges de manœuvre budgétaires n'ont pas été reconstituées en raison surtout de la persistance de dépenses élevées, en particulier au titre des salaires et des subventions énergétiques. Cependant, en 2014, les autorités ont supprimé les subventions au gazole industriel pour la plupart des secteurs et réduit les dépenses d'investissement, qui étaient très élevées. Elles ont aussi réduit le nombre de jours nécessaires pour ouvrir une entreprise dans les zones économiques spéciales et lancé une évaluation de la situation financière des banques publiques fragiles.

**Tableau 2. Gabon : état d'exécution des principales recommandations formulées à l'issue des consultations de 2012 au titre de l'article IV**

Recommandation	État d'exécution
Constituer des marges budgétaires plus amples	Non exécutée; les dépôts à la BEAC ont continué de diminuer
Adopter une règle de lissage des prix du pétrole pour le budget	Non exécutée
Mieux maîtriser la masse salariale	Non exécutée
Reduire les subventions aux carburants	En partie exécutée; la plupart des subventions au gazole industriel avaient été supprimées en janvier 2014
Freiner la forte hausse des dépenses publiques d'investissement	Exécutée à la mi-2014; dépenses réduites de plus de 50 %
Améliorer le climat des affaires	Premières mesures prises
Redresser la situation financière des banques publiques en difficulté	Premières mesures prises
Sources : rapport des services du FMI sur les consultations de 2012 au titre de l'article IV et informations communiquées par les autorités.	

## AJUSTER LA POLITIQUE BUDGETAIRE POUR ASSURER UN FINANCEMENT SOUTENABLE DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE DIVERSIFICATION DES AUTORITES

**9. Étant donné les problèmes économiques auxquels le Gabon est confronté, les consultations au titre de l'article IV ont porté essentiellement sur les moyens de concrétiser le PSGE tout en assurant la viabilité des finances publiques face à une évolution fortement défavorable des termes de l'échange.** Plus précisément, les entretiens ont porté sur les points suivants : i) la création de l'espace budgétaire nécessaire pour financer le PSGE sans compromettre la viabilité des finances publiques, notamment en maîtrisant l'accumulation rapide de dette publique en dépit de la chute des cours du pétrole; ii) les politiques à mener pour renforcer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie; et iii) le développement du secteur financier et la consolidation de la stabilité financière.

### A. Financer le PSGE sans compromettre la viabilité des finances publiques

#### *Cadre et politique budgétaires*

**10. Malgré les cours historiquement élevés du pétrole, l'orientation de la politique budgétaire s'est nettement dégradée ces dernières années sous l'effet de l'augmentation massive des investissements publics.** La mise en œuvre accélérée du PSGE a entraîné une forte augmentation des dépenses publiques, qui sont passées de 38 % du PIB hors pétrole en 2009 à 46,5 % en 2013 (graphique 5)<sup>4</sup>. En conséquence, le déficit primaire hors pétrole est passé dans le même temps de 11,7 % à 19,6 % du PIB hors pétrole entre 2009 et 2013. La hausse massive des dépenses publiques, alors que les recettes pétrolières baissaient graduellement, a été en partie financée par une forte augmentation de la dette publique, qui est passée de 16,5 % du PIB en 2011 à 27,6 % en 2013, par des avances statutaires au niveau maximum autorisé et une ponction accélérée sur les dépôts à la banque centrale en 2014, par une accumulation marquée d'arriérés de paiement intérieurs et de remboursements de TVA, et même par une certaine accumulation d'arriérés extérieurs<sup>5</sup>.

**11. Les autorités ont reconnu que la situation budgétaire était tendue, ont rectifié en conséquence leur budget 2014 de manière à réduire leur programme d'investissement et elles finalisent actuellement un budget plus prudent pour 2015 qui repose sur l'hypothèse d'un niveau beaucoup plus bas des recettes pétrolières.** La loi de finance rectificative approuvée par le

<sup>4</sup> En ce qui concerne l'aspect qualitatif du surcroît d'investissements publics, il est bon de rappeler que, pour une part considérable, il s'agissait de dépenses extrabudgétaires et une somme élevée a été allouée à la mise en place des infrastructures nécessaires pour accueillir la Coupe africaine des nations en 2012.

<sup>5</sup> La non-accumulation d'arriérés publics (intérieurs ou extérieurs) est un des critères de convergence de la CEMAC.

Parlement en juillet 2014 réduit fortement les dépenses d'équipement par rapport au budget initial en les amputant de l'équivalent de 12 % du PIB hors pétrole de 2014. D'après les premières estimations, l'ajustement opéré en 2014 s'est traduit par un excédent global de 4½ % du PIB hors pétrole sur la base des engagements, ce qui a permis au gouvernement de régler environ 435 milliards de FCFA d'arriérés<sup>6</sup>. Les autorités ont aussi pris récemment des mesures pour accélérer les remboursements de TVA. La version la plus récente du budget 2015 qui sera transmise au parlement table sur l'hypothèse prudente d'un baril de Brent à 45 dollars, diminue les dépenses au titre des biens et des services par rapport à 2014, réduit considérablement les subventions aux carburants, rééchelonne l'apurement des arriérés intérieurs<sup>7</sup>, et gèle l'investissement public. Pour préserver les dépenses d'investissement, le gouvernement a l'intention d'émettre des euro-obligations en 2015<sup>8</sup>. Le scénario de référence des services du FMI (tableaux 1 à 5 et graphique 7) se fonde sur les dépenses proposées dans le dernier budget 2015, réduit de moitié l'émission d'euro-obligations et estime les recettes pétrolières sur la base d'un prix à 51 dollars le baril, conformément à l'hypothèse retenue dans les PEM du 20 janvier 2015. À partir de 2016, les projections s'appuient sur la lecture que font les services du FMI des politiques à moyen terme prévues par les autorités, et présente un scénario d'ajustement visant à maîtriser le niveau de la dette publique et à assurer l'apurement des arriérés, essentiellement en contenant la croissance de la masse salariale et en réduisant considérablement les subventions aux carburants.

**12. En l'absence d'un assainissement additionnel des finances publiques, la baisse prononcée et persistante des recettes pétrolières compliquera la mise en œuvre soutenue du PSGE.** Étant donné que, selon les prévisions, les cours du pétrole s'établiront à la moitié de leur niveau de 2014 et que la production de pétrole du Gabon poursuit sa tendance à la baisse, un ajustement budgétaire considérable s'impose. Comme le montre le graphique 4, en l'absence d'ajustement, la situation budgétaire se détériorerait fortement et la dette dépasserait très largement le plafond de 35 % du PIB que s'est imposé le gouvernement. Le projet de financer les déficits de 2015 et de 2016 par des emprunts internationaux dans un contexte d'augmentation potentielle des taux d'intérêt mondiaux pourrait être rendu encore plus difficile par les perspectives négatives dans le secteur du pétrole et l'impression d'une dégradation de la situation budgétaire. De fait, la marge sur l'euro-obligation de 2013 du Gabon a grimpé d'environ 200 points de base entre fin novembre 2014 et la mi-janvier 2015 (graphique 6) et, un grand nombre de pays exportateurs de pétrole de la région cherchant aussi à obtenir des financements additionnels, le marché obligataire régional pourrait aussi se resserrer. La mise en œuvre du PSGE lui-même pourrait être compromise si les ressources budgétaires nécessaires pour un grand nombre des investissements publics et des partenariats public-privé qu'il prévoit venaient à manquer. En même

<sup>6</sup> Les recettes pétrolières ont été meilleures que prévu initialement en raison notamment du règlement d'arriérés et du paiement de plus de 190 milliards de FCFA d'amendes.

<sup>7</sup> Les autorités négocient l'apurement des arriérés sur les trois prochaines années. Elles entendent veiller à ce que les remboursements de TVA soient systématiquement effectués à temps.

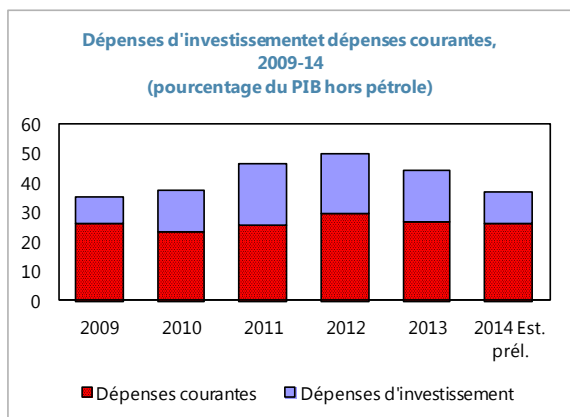
<sup>8</sup> Le budget 2015 initial prévoyait l'émission de 1 milliard de dollars d'euro-obligations, mais les autorités pourraient revoir ce montant à la baisse compte tenu du durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux pour le Gabon (graphique 3) et les autres producteurs de pétrole.



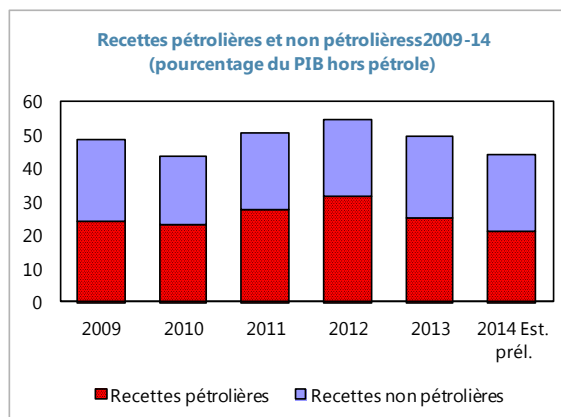
temps, même si les projets prévus par le PSGE atteignent le stade de la production à moyen terme, les généreuses concessions fiscales accordées limiteront fortement pendant un certain temps encore leur contribution potentielle aux recettes budgétaires nettes<sup>9</sup>.

### Graphique 5. Indicateurs budgétaires du Gabon

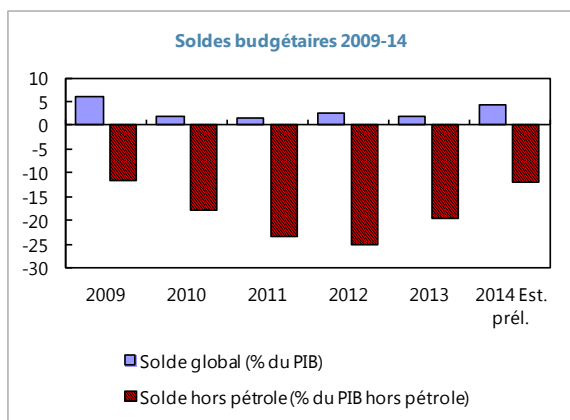
*Le PSGE s'est traduit par une forte augmentation de l'investissement public...*



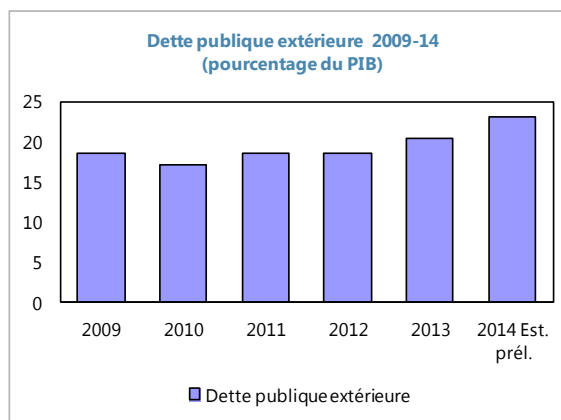
*... alors que les recettes pétrolières baissaient, ...*



*... que les soldes budgétaires se dégradent...*



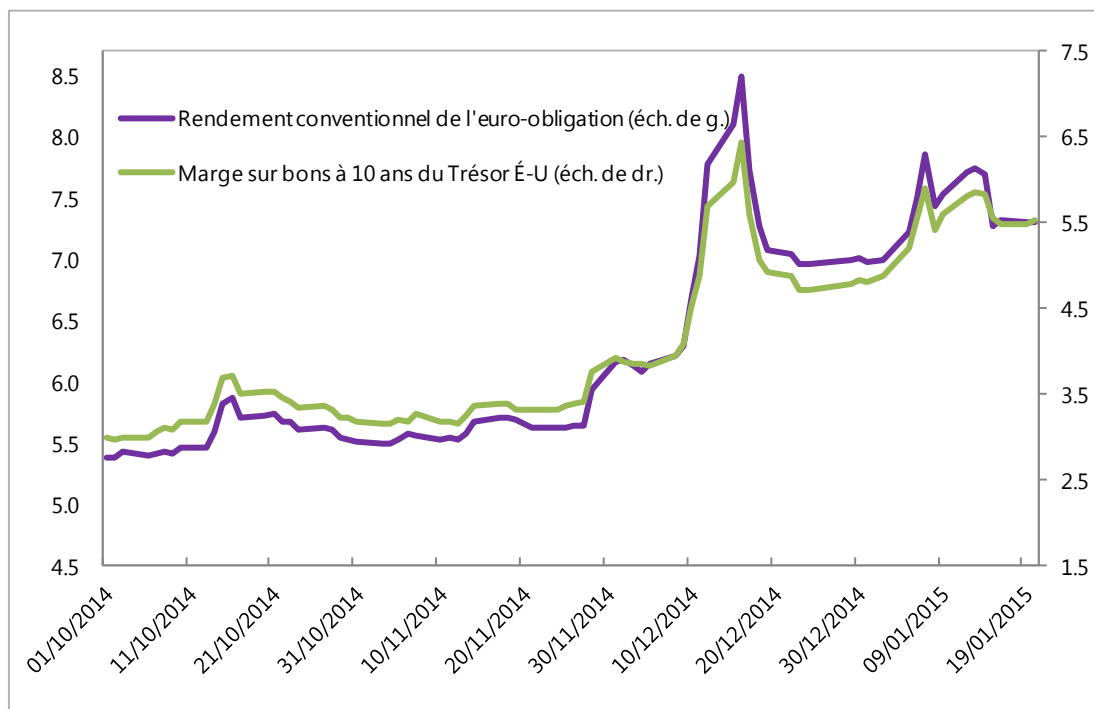
*... et que la dette extérieure augmentait .*



Sources : FMI; autorités gabonaises.

<sup>9</sup> Même si les nouvelles opérations d'exploration portent leurs fruits, la phase de production ne commencera qu'au cours de la prochaine décennie.

**Graphique 6. Gabon : rendement de l'euro-obligation de 2013 et marge par rapport aux bons à 10 ans du Trésor américain (pourcentage)**



Source: Bloomberg.

**13. Dans ce contexte, pour assurer la viabilité budgétaire du PSGE, il est nécessaire de prendre d'emblée des mesures sur le plan des recettes et des dépenses.** Il conviendrait d'élargir l'assiette de l'impôt en dehors du secteur pétrolier, notamment en réduisant les exonérations fiscales par trop généreuses. Du côté des dépenses, le gouvernement devrait contenir rigoureusement la croissance des dépenses courantes, surtout de la masse salariale, et saisir l'occasion offerte par le niveau bas des cours du pétrole pour supprimer progressivement les subventions aux carburants, qui sont élevées et mal ciblées (appendice III), tout en préservant les dépenses bien ciblées sur les secteurs sociaux essentiels. Le gouvernement devrait éviter toute augmentation des dépenses au-delà de ses projections actuelles à l'approche des élections de 2016. Le cadre macro-économique établi par les services du FMI repose sur l'hypothèse que ces mesures seront entièrement mises en œuvre et montre comment les dépenses d'investissement peuvent être progressivement accrues pour financer le PSGE tout en accumulant des dépôts publics, dont le niveau est actuellement bas, pour protéger l'économie contre des chocs exogènes et sans dépasser

en permanence le plafond fixé par les autorités pour la dette publique<sup>10,11</sup>. Le gouvernement devrait continuer de renforcer l'environnement juridique pour promouvoir les partenariats public-privé afin de contribuer au financement des infrastructures indispensables, en veillant à ce que les sauvegardes nécessaires soient en place pour éviter de faire courir des risques excessifs à l'État. Enfin, les services du FMI recommandent d'ancrer la politique budgétaire à moyen terme sur un déficit primaire hors pétrole de moins de 10 % du PIB et un excédent global d'au moins 2 % du PIB, ce qui permettrait aux autorités de reconstituer progressivement les marges de manœuvre budgétaires.

**14. Dans le scénario proposé par les services du FMI, la dette publique ne s'approche que temporairement du plafond fixé par le gouvernement puis diminue progressivement par la suite, mais des chocs pourraient provoquer une aggravation considérable sur le plan de la dette (voir l'analyse de viabilité de la dette — AVD).** La dette devrait poursuivre son mouvement de hausse rapide en 2015 et en 2016, et dépasser légèrement le plafond de 35 % du PIB en 2016, avant de diminuer progressivement par la suite sous l'effet de l'action continue du gouvernement pour maîtriser les dépenses. Selon les projections, la dette extérieure devrait aussi s'accroître jusqu'en 2016, puis diminuer progressivement par la suite. L'absence d'ajustement budgétaire, une croissance du PIB inférieure aux projections et/ou des chocs sur les recettes publiques auraient pour effet d'accélérer sensiblement l'accumulation de dette publique et de la porter à un niveau considérablement supérieur au plafond fixé par le gouvernement. La dette extérieure pourrait aussi fortement s'alourdir si le compte extérieur courant hors intérêts se dégradait et si le taux de change réel se dépréciait<sup>12</sup>. Les effets déstabilisants des scénarios de chocs mettent en évidence l'urgence de constituer des marges de manœuvre budgétaires.

### *Point de vue des autorités*

**15. Face à la situation budgétaire tendue et à l'effondrement des cours du pétrole, les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de poursuivre l'ajustement.** À leur avis, la chute des cours du pétrole a mis en évidence le besoin d'accélérer les réformes structurelles pour stimuler la croissance hors pétrole. Tout en soulignant l'importance de maintenir la dette publique en dessous du plafond prudent qu'elles ont fixé en limitant la croissance des dépenses courantes, elles insistent sur la nécessité de financer de façon adéquate leur stratégie de diversification. Pour ce faire, elles

<sup>10</sup> En fait, le cadre proposé repose sur l'hypothèse que, compte tenu du resserrement des conditions financières pour les pays exportateurs de pétrole sur le marché pétrolier, les autorités émettront 500 millions de dollars d'euro-obligations en 2015, et non 1 milliard de dollars comme prévu auparavant. Pour 2016, l'hypothèse est que le Gabon émettra 250 millions de dollars d'euro-obligations.

<sup>11</sup> Pendant toute la période de projection, le Gabon respecterait les critères de convergence de la CEMAC, notamment celui qui a trait à la non-accumulation d'arriérés de paiement publics, qui a été enfreint ces dernières années.

<sup>12</sup> Les scénarios de chocs envisagés dans l'AVD pourraient résulter, par exemple, d'une baisse des cours du pétrole plus prononcée que dans les projections des PEM ou d'un effet relativement limité du PSGE sur la croissance économique.

ont convenu qu'il fallait éliminer les exonérations fiscales discrétionnaires et supprimer progressivement les subventions aux carburants, tout en maîtrisant plus résolument les dépenses courantes après 2016. En même temps, elles ont insisté sur la nécessité de préserver les dépenses d'investissement en réaffectant les ressources consacrées aux dépenses courantes, notamment aux biens et services. Elles ont aussi souligné qu'elles renforçaient aussi le cadre réglementaire des partenariats public-privé et qu'elles intensifiaient leurs efforts de recouvrement des impôts. En ce qui concerne les recettes, les mesures prises consistent aussi à donner un plus grand rôle aux audits axés sur les risques et à renforcer les contrôles douaniers, notamment par l'utilisation de scanners, ce qui sera facilité par l'examen des dépenses fiscales déjà entrepris par les autorités. Pour rendre le système fiscal plus crédible, les autorités sont déterminées à veiller à ce que les remboursements de TVA soient effectués dans les délais requis.

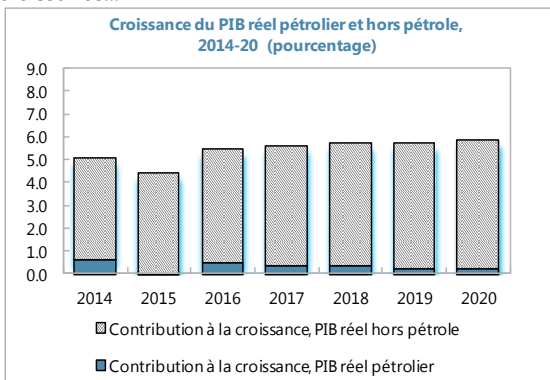
### ***Gestion des finances publiques***

**16. Pour assurer la viabilité budgétaire du PSGE, il convient de continuer à améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques.** Une évaluation récente des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) a révélé de nombreuses déficiences dans le système de gestion des finances publiques, à savoir : i) faible crédibilité du budget en raison de fréquentes révisions à la hausse et d'un suivi inadéquat des arriérés; ii) médiocrité de la comptabilité et des informations financières; iii) insuffisance des contrôles et d'audit externe, et manque de contrôle parlementaire; iv) insuffisance des contrôles internes; et v) manque de transparence des transactions budgétaires et des transferts aux autorités locales. Du côté positif, l'évaluation PEFA a révélé que le budget annuel était préparé selon un processus participatif et dans un cadre à moyen terme.

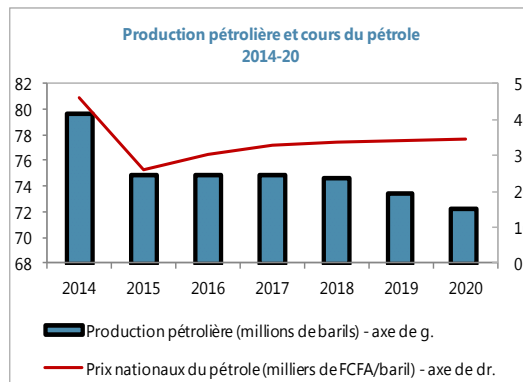
**17. Globalement, l'évaluation PEFA conclut que le système de gestion des finances publiques reste obsolète et relativement inefficace.** On relève des écarts entre les transactions budgétaires et la comptabilité qui s'y rapporte, des retards dans la chaîne de dépense, des systèmes d'information financière inadéquats, des écarts énormes entre l'état de paie et les fichiers du personnel, et des contrôles internes *ex post* insuffisants. Il est nécessaire d'améliorer la qualité des dépenses, surtout pour l'investissement («investir dans l'investissement») en renforçant la sélection, l'exécution et le suivi des projets (graphique 8), de limiter les dépenses extrabudgétaires, qui sont aujourd'hui élevées, ce qui risque de conduire à l'accumulation d'arriérés, et de renforcer les sauvegardes anti-corruption. Ces améliorations devraient être facilitées par des niveaux d'investissement plus gérables.

### Graphique 7. Perspectives à moyen terme du Gabon, 2014–2020

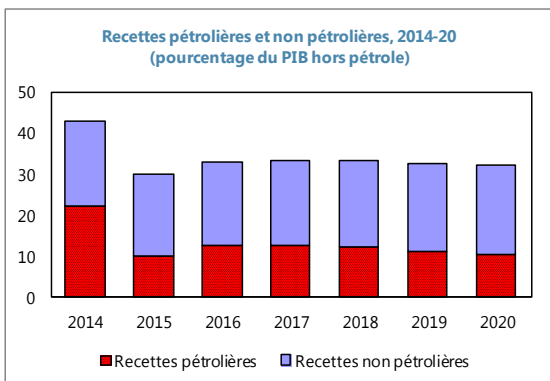
La croissance hors pétrole restera le moteur de la croissance...



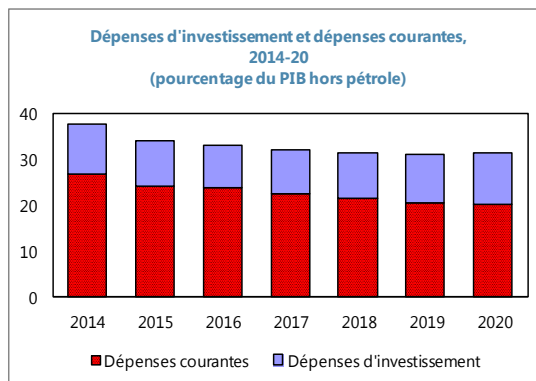
...tandis que la production et les cours du pétrole resteront faibles...



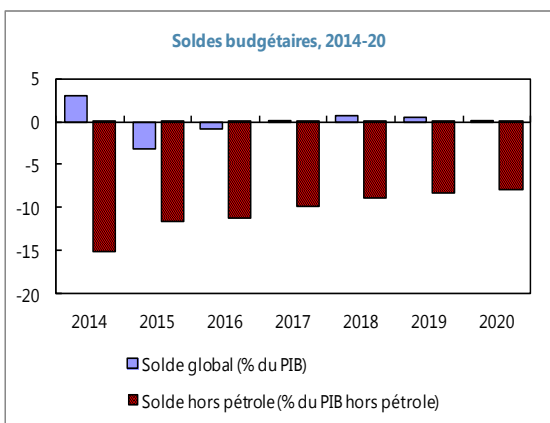
...ce qui limitera les recettes publiques...



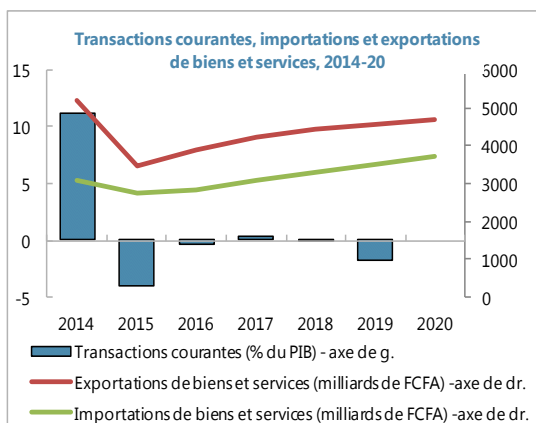
...et obligera à ajuster les dépenses publiques...



...de manière à dégager de nouveau un excédent budgétaire.



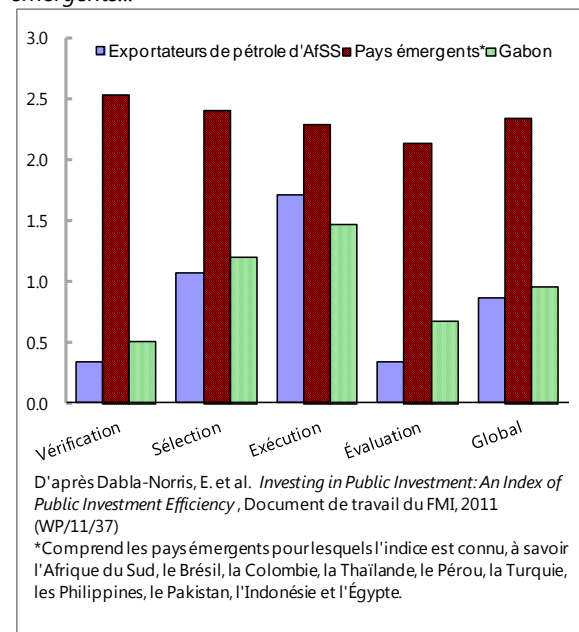
La baisse des exportations de pétrole continuera de peser sur le compte des transactions courantes.



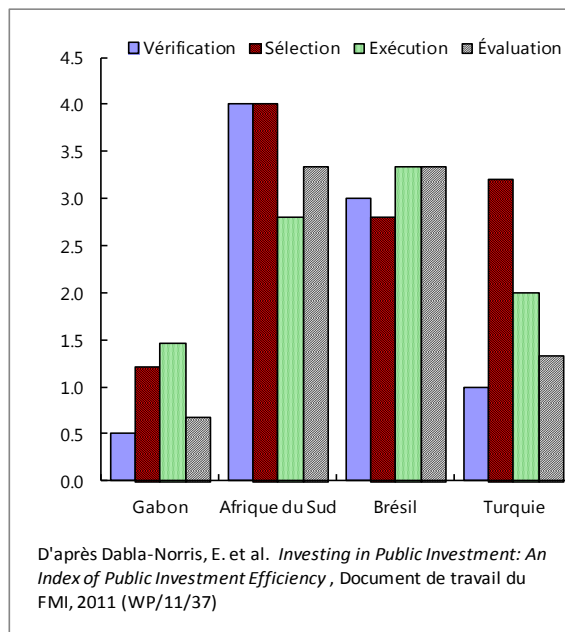
Sources : FMI; autorités gabonaises.

**Graphique 8. Indice de gestion des investissements publics, 2011**

Sur le plan de la gestion des investissements publics, le Gabon est nettement distancé par les autres pays émergents...



...notamment ceux dont le revenu par habitant est comparable.



**18. Un plan d'action devrait être élaboré pour remédier aux insuffisances relevées par l'évaluation PEFA.** Les autorités devraient poursuivre les objectifs suivants : i) améliorer les transactions afin qu'elles soient enregistrées de façon plus complète dans le budget de l'État en intégrant toutes les recettes et dépenses actuellement réalisées en espèces dans les comptes du Trésor; ii) renforcer la supervision financière des institutions publiques; iii) moderniser les fonctions comptables afin de produire des comptes plus fiables dans un délai raisonnable; et iv) renforcer la collaboration entre les unités de recouvrement des recettes (au Ministère de l'économie) et les unités effectuant les dépenses (au Ministère du budget).

#### Point de vue des autorités

**19. Les autorités se sont dites déterminées à renforcer le système de gestion des finances publiques et se sont réjouies de recevoir l'assistance du FMI dans ce domaine.** Elles ont aussi rappelé les réformes menées récemment dans le domaine de la gestion des finances publiques, telles que la création récente d'un compte unique du Trésor, l'unification des déclarations douanières et fiscales, et l'introduction en cours du «Budget par Objectifs de Programmes» (BOP), qui devrait permettre l'exécution du budget en mode BOP dès janvier 2015<sup>13</sup>. La loi régissant

<sup>13</sup> Les services du FMI ont souligné que la mise en œuvre effective risque de se heurter à des difficultés considérables, compte tenu en particulier de la formation insuffisante du personnel et du fait que le nouveau logiciel n'a pas été testé convenablement; ils ont donc recommandé de prévoir des solutions de rechange.

l'exécution du budget en mode BOP devrait être adoptée d'ici fin 2014. Les autorités ont souligné qu'elles étaient déterminées à accroître la transparence des recettes provenant des ressources naturelles. À cette fin, elles ont adopté un plan d'action en vue d'obtenir le statut de «pays conforme» de l'ITIE en 2015. En ce qui concerne la qualité des investissements, les autorités ont rappelé qu'elles avaient adopté un code des marchés publics et institué l'obligation de finaliser les études techniques qui sous-tendent les projets d'investissement spécifiques avant le décaissement des fonds ainsi que l'obligation de n'effectuer les paiements qu'après avoir obtenu la preuve que les travaux prévus ont bien été exécutés. Elles ont aussi noté que Bechtel Corporation, une grande société multinationale de construction et d'ingénierie, participe à l'élaboration des projets d'infrastructure prévus par le PSGE ainsi qu'au suivi de leur mise en œuvre.

## B. Améliorer la compétitivité pour promouvoir la diversification économique et la transformation structurelle

**20. Le PSGE a pour but de parvenir à une plus grande diversification économique et à une progression dans la chaîne de la valeur ajoutée des exportations.** Étant donné que le pétrole a compté pour environ 35 % du PIB et que les exportations de pétrole ont représenté environ 80 % des exportations de marchandises en 2014, et compte tenu de la baisse des cours du pétrole et du vieillissement des puits<sup>14</sup>, les autorités ont reconnu la nécessité de développer les secteurs autres que celui du pétrole (essentiellement l'industrie agroalimentaire, la transformation du bois, la pêche industrielle et l'exportation de services). Globalement, le PSGE poursuit l'objectif ambitieux de créer 325.000 nouveaux emplois à l'horizon 2025. D'après les analyses de la chaîne de valeur effectuées par la Banque mondiale pour l'agriculture, la sylviculture et le tourisme, les principaux obstacles à l'expansion de l'économie hors pétrole résident dans le coût élevé des transports et de la main-d'œuvre, la faible productivité de la main-d'œuvre, et le manque de qualifications et de savoir-faire technique<sup>15</sup>.

**21. Pour atteindre les objectifs du PSGE, le gouvernement a pris plusieurs mesures.** En 2010, il a interdit l'exportation de grumes. Une zone économique spéciale a été créée à Nkok (près de Libreville) et une zone franche a été créée à Port-Gentil. Ces deux zones offrent des incitations très généreuses aux entreprises qui exportent plus de 75 % de leur production, notamment une exonération d'impôt sur les sociétés pendant dix ans, une exonération totale de droits de douanes sur les biens d'équipement et les pièces détachées importés, une exonération totale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pendant les 25 premières années, le rapatriement illimité et défiscalisé des bénéficiaires, et des lois souples sur le travail pendant sept ans pour l'emploi de travailleurs étrangers<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Même si l'exploration actuelle en eaux profondes porte ses fruits, le stade de la production ne serait atteint qu'au cours de la prochaine décennie; par conséquent, la production de pétrole devrait accuser une baisse de 10 % entre 2013 et 2020.

<sup>15</sup> Banque mondiale, 2014, *Gabon — Export Diversification and Competitiveness Report*, Notes de la Banque mondiale, Rapport ACS10571.

<sup>16</sup> Banque mondiale (2014), *op. cit.*

Des mesures ont aussi été prises pour faciliter l'activité des entreprises, telles que la réduction de moitié, c'est-à-dire à deux semaines, du délai moyen nécessaire pour créer une entreprise dans la zone économique spéciale de Nkok, et le délai d'octroi de permis de construction a été ramené de plus de six mois à dix jours.

**22. Pour soutenir le décollage économique, le PSGE vise à améliorer les infrastructures publiques et le climat des affaires ainsi qu'à renforcer le capital humain.** Les objectifs fixés pour moderniser les infrastructures publiques sont les suivants : mise en place d'une infrastructure de fibre optique à l'échelle du pays, le doublement de la capacité énergétique du pays, qui passerait à 1.000 MW, et la création d'un réseau national de 3.600 kilomètres de routes revêtues<sup>17</sup> et de 3.000 kilomètres de voies fluviales à l'horizon 2025. Les réformes du climat des affaires ont pour but de faire du Gabon l'un des dix pays les plus performants d'Afrique dans le classement de la Banque mondiale selon les indicateurs *Doing Business* à l'horizon 2020 (graphique 9). En ce qui concerne la formation de capital humain, l'objectif est de recentrer le système éducatif sur la formation technique dans les secteurs visés par le PSGE.

**23. Bien que des progrès considérables aient été accomplis sur le plan des mesures prises pour attirer l'investissement et améliorer les infrastructures (appendice I), le gouvernement doit centrer ses efforts sur les politiques «horizontales» pour que le PSGE ait un impact positif sur la population gabonaise.** Parmi les principaux résultats obtenus dans le cadre du PSGE figurent l'amélioration des infrastructures de transport et énergétiques, ainsi que la formation de coentreprises avec des sociétés étrangères dans les secteurs stratégiques, mais il reste beaucoup à faire. En effet, les investisseurs étrangers citent généralement l'insuffisance et le manque de fiabilité de l'approvisionnement en électricité, le manque de main-d'œuvre qualifiée et la sécurité incertaine des contrats comme principaux facteurs les dissuadant d'investir au Gabon. Étant donné que les coûts de main-d'œuvre sont élevés, les autorités ont cherché à les compenser en accordant aux investisseurs étrangers des exonérations fiscales et de l'électricité à tarifs subventionnés. Cela pourrait avoir l'effet pervers d'attirer des industries à forte intensité de capital, ce qui ne conduirait qu'à une augmentation limitée de l'emploi et des recettes publiques. Les services du FMI ont souligné que, comme le montre l'expérience d'autres pays, pour attirer des industries à forte intensité de main-d'œuvre qui n'ont pas besoin d'aide directe de l'État, la priorité devrait être donnée aux réformes «horizontales<sup>18</sup>». Il s'agit notamment des réformes visant à améliorer le climat des affaires, les infrastructures physiques et la qualité de l'enseignement technique. Il conviendrait de définir des objectifs clairs pour les indicateurs sociaux et des enquêtes devraient être réalisées périodiquement pour suivre les progrès accomplis en la matière. Cela est d'autant plus important que le Gabon n'a pas atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (tableau 7).

<sup>17</sup> En 2009, le Gabon avait environ 1.060 kilomètres de routes revêtues.

<sup>18</sup> FMI, 2014, *Soutien de la croissance à long terme et de la stabilité macroéconomique dans les pays à faible revenu — le rôle de la transformation structurelle et de la diversification*.



**24. À la suite de la chute des cours du pétrole, le taux de change effectif réel est surévalué de 9 à 15 % (annexe II).** La chute récente des cours du pétrole a grandement affaibli le solde des transactions courantes, qui devrait, selon les prévisions actuelles, passer d'un excédent de 11 % du PIB en 2014 à un déficit d'environ 4 % en 2015. Selon les projections à moyen terme, le déficit extérieur courant devrait diminuer quelque peu grâce à l'augmentation des exportations de bois traité et de manganèse. Ce déficit devrait être financé par les entrées d'IDE dans les secteurs stratégiques<sup>19</sup> et des emprunts extérieurs de l'État, sans compromettre la viabilité de la dette. Pour renforcer la stabilité extérieure, des politiques structurelles devraient être mises en œuvre afin de limiter les coûts des facteurs, qui sont considérés élevés par rapport aux normes régionales. Les principales priorités sont les suivantes : 1) adopter une orientation plus prudente de la politique budgétaire à moyen terme pour soutenir la mise en œuvre des programmes et projets dans le cadre du PSGE; et 2) accélérer le rythme des réformes structurelles afin de renforcer le développement du capital humain et d'améliorer le climat des affaires.

#### *Point de vue des autorités*

**25. Les autorités reconnaissent la nécessité d'améliorer les infrastructures, de renforcer le développement du capital humain et d'accélérer les réformes touchant au climat des affaires pour diversifier l'économie gabonaise.** Elles ont convenu en outre que les réformes sur le climat des affaires seraient essentielles à la réalisation des partenariats public-privé nécessaires pour soutenir le PSGE, et elles ont noté la création récente d'une agence spéciale pour améliorer le climat des affaires (l'Agence nationale de la promotion des investissements) ainsi que les efforts qui sont déployés pour améliorer l'enseignement technique dans le cadre du PSGE. Elles ont aussi rappelé que des discussions étaient en cours avec les entreprises locales pour accroître leur rôle dans la formation sur le tas et qu'elles avaient l'intention de créer un tribunal spécialisé pour régler les litiges du travail en 2015. Cependant, elles ont fait valoir que, compte tenu du coût élevé de la main-d'œuvre, de la petite taille de l'économie et de la concurrence internationale, elles n'avaient pas d'autre choix que d'offrir des incitations et de l'électricité abordable aux zones économiques spéciales, ce qui a été rendu possible en partie par la construction de nouvelles usines moins coûteuses. Enfin, elles ont estimé que les projections de croissance des services du FMI pêchaient peut-être par excès de prudence.

### **C. Améliorer l'accès aux services financiers et la stabilité financière**

**26. Le secteur financier du Gabon est composé essentiellement de banques et est fortement concentré.** Trois banques détiennent près de 75 % du total des actifs et leur activité est concentrée sur les grandes sociétés finançant les grands projets. L'intermédiation financière reste limitée (le crédit au secteur privé s'établit à 15 % du PIB) et nettement inférieure à la moyenne des pays émergents comparables. Le marché obligataire régional naissant, qui reste relativement peu

<sup>19</sup> Il s'agit de la transformation du bois et de la production de caoutchouc, d'huile de palme, de manganèse et de minerais de fer.

profond et caractérisé par des titres à échéances courtes, ne peut répondre qu'à une petite partie des besoins de financement intérieur. Neuf établissements de microfinance et huit compagnies d'assurances opèrent au Gabon et y jouent un rôle croissant en facilitant l'accès des ménages et des PME aux services financiers. La supervision bancaire est assurée par l'autorité régionale, la COBAC. Si la réforme du cadre réglementaire a récemment progressé, en particulier pour ce qui est du règlement des faillites bancaires et de l'octroi de licences, la COBAC se heurte aussi à de graves contraintes de capacités, qui l'empêchent d'être pleinement efficace. Des efforts supplémentaires seront nécessaires pour porter le marché obligataire régional ne serait-ce qu'à un niveau comparable à celui de l'UEMOA.

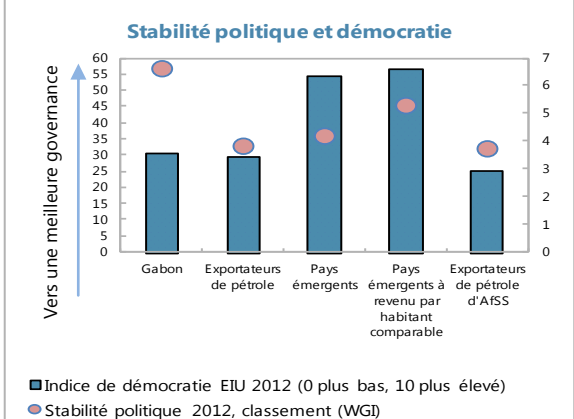
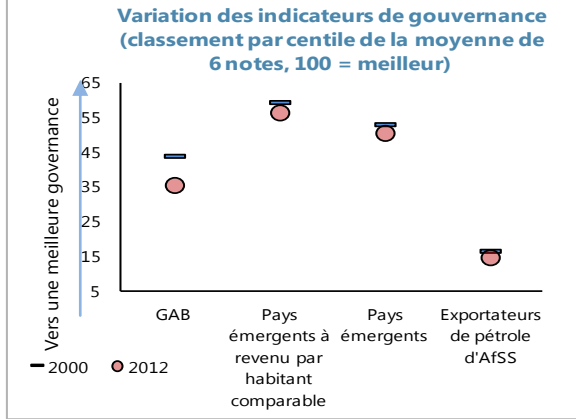
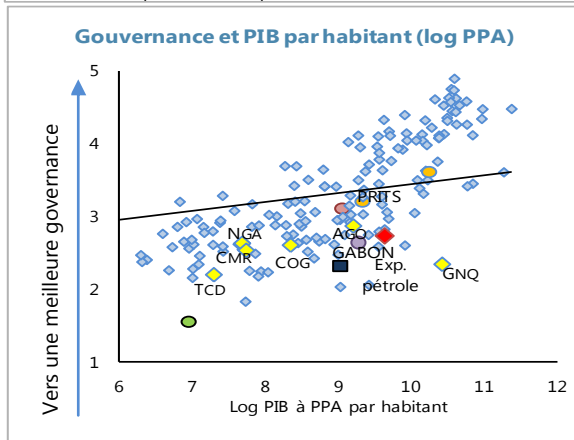
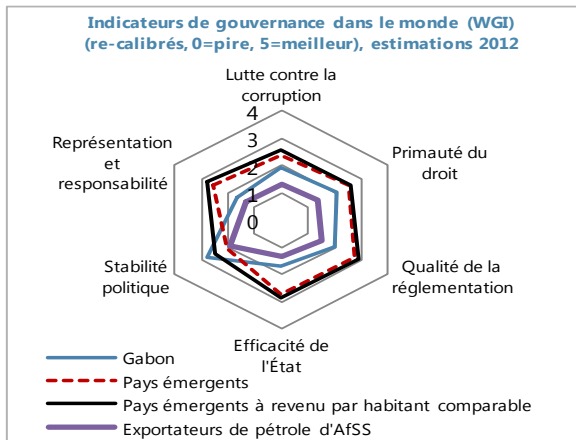
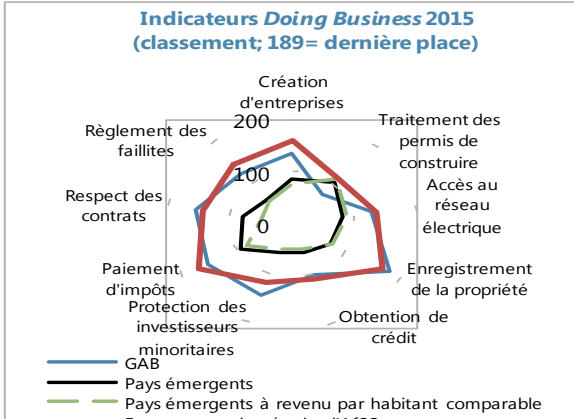
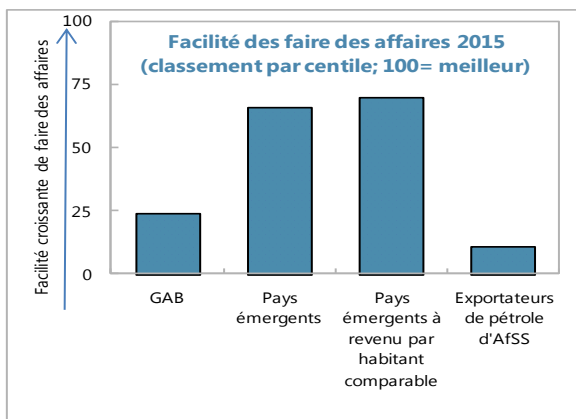
**27. L'accès aux services financiers est peu développé au Gabon en raison de plusieurs facteurs.** Bien que la proportion de la population qui détient des comptes bancaires s'est accrue, elle reste inférieure à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne et les pays émergents. Le crédit total aux ménages a représenté 3 % du PIB en 2013. Étant donné que le secteur financier est peu profond, les PME ont encore moins d'accès aux financements que leurs homologues des pays comparables. Les banques citent l'absence de centrale des risques ainsi que le manque de garanties et d'informations sur les entreprises comme principales raisons expliquant la faible offre de crédit et le niveau élevé des taux débiteurs (graphique 10). Le manque de profondeur du système financier et l'accès insuffisant aux services financiers de même que la liquidité élevée du secteur bancaire sont autant de facteurs qui rendent aussi moins efficace la transmission de la politique monétaire. Cependant, la parité fixe du taux de change a ancré de façon adéquate les anticipations inflationnistes, de sorte que l'inflation est assez basse.

**Globalement, le secteur bancaire du Gabon est encore liquide, rentable et généralement bien capitalisé, mais les banques publiques subissent des tensions financières<sup>20</sup>.** D'une manière générale, les indicateurs de solidité financière révèlent que les banques sont suffisamment capitalisées, le rendement des actifs et des fonds propres ayant été légèrement plus élevé en 2013 qu'en 2012. Le ratio de liquidité a diminué sous l'effet de l'augmentation du crédit à l'économie, mais il reste élevé. Les fonds propres réglementaires sont en diminution, mais ils restent supérieurs à la norme légale de 8 %, tandis que les prêts improductifs sont peu élevés, à 3,5 % du total des actifs. De même, le ratio provisions/prêts improductifs a diminué en 2013, mais il reste à un niveau confortable. Bien que les banques ne soient pas très exposées directement à l'État, l'affaiblissement des comptes publics aura sans aucun doute un effet négatif sur le système bancaire en faisant augmenter les créances improductives. Outre la détérioration des perspectives de croissance, le principal canal de transmission sera vraisemblablement la fragilisation financière des entreprises dont l'activité repose sur des contrats avec l'État.

<sup>20</sup> Une évaluation plus détaillée sera disponible lorsque le programme d'évaluation du secteur financier (PESF) régional sera terminé.

Les expressions du Doing Business : Octroi de permis de construire, Transfert de propriété,...

**Graphique 9. Gabon : climat des affaires et gouvernance**



Sources : *Doing Business, 2015*; *Indicateurs de gouvernance dans le monde (WGI)* de la Banque mondiale, 2012, (moyenne de lutte contre la corruption, efficacité de l'État, primauté du droit, qualité de la réglementation, stabilité politique, et représentation et responsabilité); Economist Intelligence Unit (EIU); et calculs des services du FMI.  
 WGI= Worldwide Governance Indicators.  
 Exportateurs de pétrole d'AfSS = Angola, Cameroun, Congo, Rép. du, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria, Tchad.

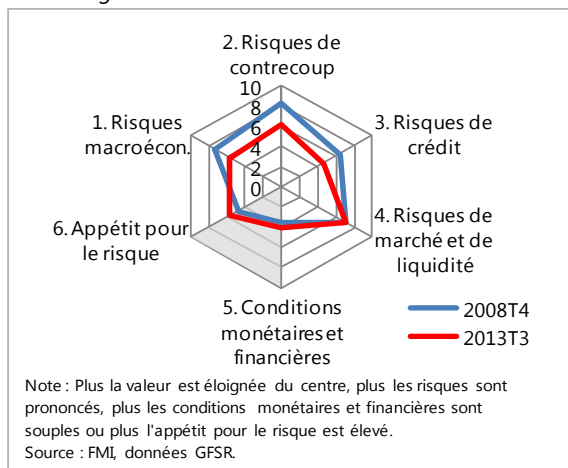
**28. Il convient de prendre sans tarder des mesures pour remédier à la fragilité financière des trois banques publiques en difficulté.** Collectivement, les actifs de ces banques atteignent 9 % du total des actifs du système bancaire et 3 % du PIB. Les banques connaissent des problèmes structurels qui entraînent une forte sous-capitalisation et l'une d'entre elles connaît de graves problèmes de gouvernance. Confrontées à des frais généraux élevés par rapport à leurs homologues, ces banques sont incapables de tirer suffisamment de recettes de leurs activités de prêt. Elles continuent donc d'enregistrer des pertes, mais elles ont des relations limitées avec les autres banques. Les services du FMI félicitent les autorités d'avoir reconnu la gravité de la situation et d'avoir entrepris une évaluation des besoins financiers pour élaborer un plan d'action. Ils recommandent d'élaborer diverses formules de résolution en consultation avec l'organe régional de supervision bancaire, la COBAC, puis de prendre rapidement des mesures — qui auront vraisemblablement un coût budgétaire — pour préserver la stabilité financière.

#### *Point de vue des autorités*

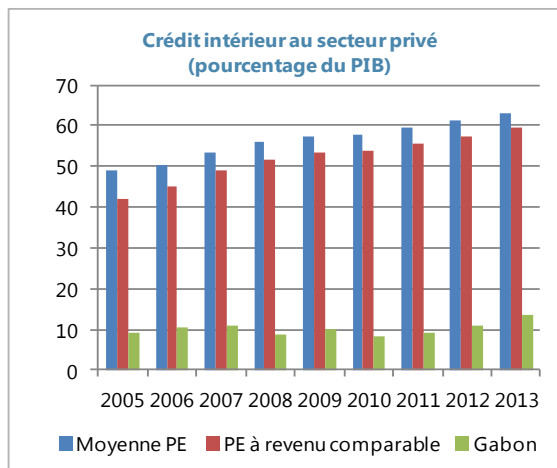
**29. Les autorités souscrivent globalement à l'évaluation du secteur financier par les services du FMI et conviennent qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès aux services financiers au sein de l'économie.** Elles ont indiqué qu'elles avaient l'intention de poursuivre leurs efforts pour mettre en place un registre du crédit, qui devrait rendre plus facile l'accès aux financements. En ce qui concerne les trois banques en difficulté, les autorités ont informé les services du FMI qu'elles avaient engagé des conseillers internationaux pour évaluer la situation de ces banques ainsi que pour élaborer un plan d'action et un montage financier. Pour ce qui est des établissements de microfinance, les autorités restent vigilantes à l'égard des risques macroprudentiels que ces établissements pourraient engendrer.

### Graphique 10. Indicateurs financiers

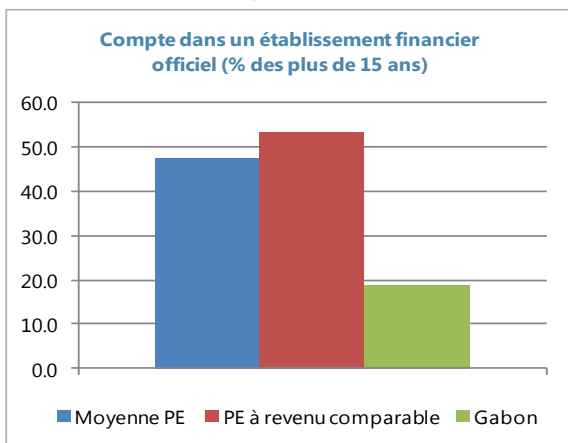
Les risques pesant sur la stabilité financière du Gabon semblent gérables ...



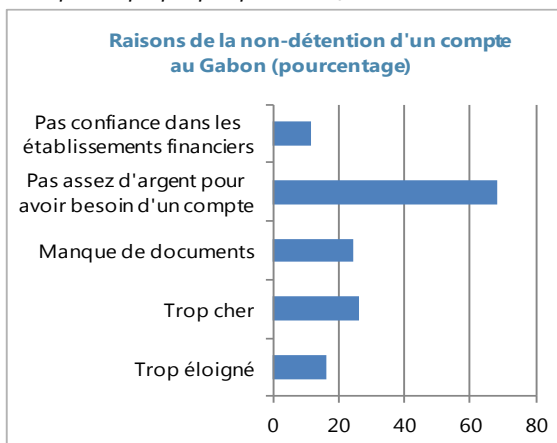
... mais l'intermédiation financière est peu développée ...



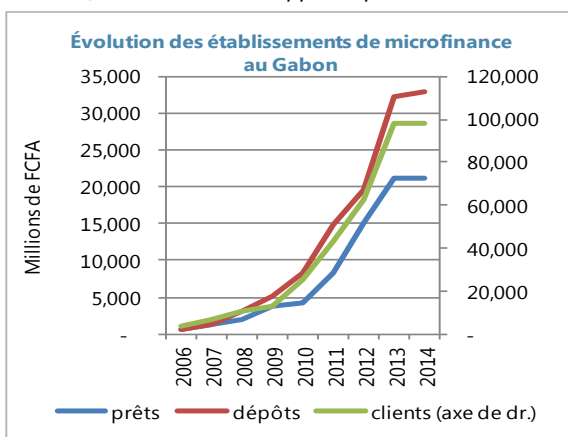
... et l'accès aux services financiers est restreint, ...



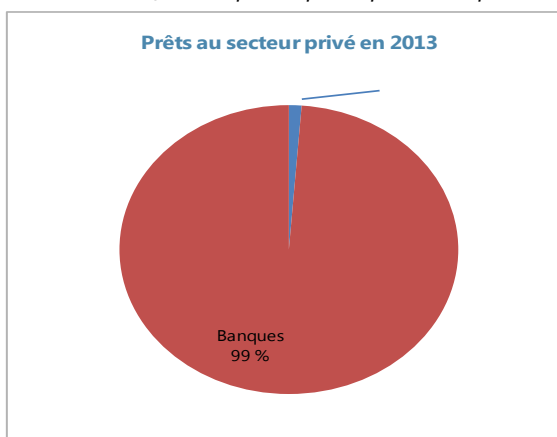
... ce qui s'explique par plusieurs facteurs.



La microfinance s'est développée rapidement ...



... mais elle ne fournit qu'une petite partie des prêts.



Sources : FMI, Enquête sur l'accès aux services financiers (Financial Access Survey); Indicateurs du développement dans le monde; Findex; calculs des services du FMI.

## AMELIORER LA QUALITE DES DONNEES POUR FACILITER LA PRISE DE DECISIONS ET LE SUIVI DU PSGE ET QUESTIONS STATUTAIRES

**30. Le suivi de l'économie gabonaise et du PSGE exige une nette amélioration de la qualité, de l'actualité et de la transparence des statistiques.** Pour élaborer convenablement une stratégie de développement et en suivre l'exécution, il est indispensable que les statistiques soient exhaustives, disponibles en temps opportun et de haute qualité. Des statistiques fiables sont particulièrement importantes pour que le pays atteigne un niveau d'accès aux marchés comparable à celui des pays émergents.

**31. Malheureusement, les statistiques du Gabon laissent beaucoup à désirer sur le plan de leur exhaustivité, de leur disponibilité et de leur qualité.** À cet égard, le Gabon est distancé non seulement par les pays émergents, mais aussi par des pays d'Afrique subsaharienne dont le revenu par habitant est nettement inférieur. Les statistiques de la balance des paiements laissent particulièrement à désirer : on constate par exemple des incohérences marquées entre les données relatives à la production et aux exportations de pétrole ainsi que l'absence de données sur la position extérieure globale. Les indicateurs de solidité financière sont très médiocres et sont produits avec de longs retards.

**32. Depuis les consultations de 2012 au titre de l'article IV, les états financiers ne sont fournis aux services du FMI que de façon sporadique.** Les autorités communiquent les documents budgétaires avec retard. En outre, ces documents sont de qualité relativement faible, dans la mesure où ils ne rendent pas compte de l'accumulation rapide d'arriérés de ces dernières années, en raison notamment du niveau élevé des dépenses extrabudgétaires effectuées par divers organismes publics. Les autorités doivent améliorer d'urgence la qualité et la fréquence de leurs documents budgétaires pour permettre un meilleur suivi de la viabilité budgétaire du PSGE.

**33. Les autorités doivent sensiblement améliorer le calcul des indicateurs sociaux de base.** Les enquêtes auprès des ménages sont peu fréquentes. La dernière enquête pour l'établissement d'indicateurs sociaux au Gabon remonte à 2012 et ne portait que sur les données démographiques et de santé. Les derniers chiffres du chômage du Gabon remontent à 2010.

**34. Questions statutaires relatives aux relations avec le FMI.** Comme cela a été noté dans des rapports précédents des services du FMI pour les consultations au titre de l'article IV, le Gabon applique une taxe de 1,5 % sur les transferts télégraphiques à l'étranger, taxe qui n'est pas compatible avec les obligations du Gabon au titre de l'article VIII, Section 2 a), des Statuts. Le produit de cette taxe sert à financer le système d'assurance-santé du Gabon. Les autorités font observer qu'elles ont exempté de cette taxe un certain nombre de transactions (notamment tous les transferts interbancaires), mais elles ne proposent pas de la supprimer.

## ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

**35. L'économie gabonaise est à la croisée des chemins et la chute récente des cours des produits de base rendra inévitable un ajustement budgétaire supplémentaire.** Bien que des progrès ont été accomplis dans la réalisation de certains des objectifs du PSGE, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Une accélération récente des investissements publics a amélioré en partie les infrastructures et lancé une transformation structurelle. Cependant, le pays est aujourd'hui confronté à une évolution fortement défavorable des termes de l'échange et ses marges de manœuvre budgétaires sont limitées. Pendant la période à venir, l'enjeu sera d'éviter que l'accélération récente de la croissance ne fasse long feu. En particulier, il convient de poursuivre l'ajustement budgétaire en allant au-delà de ce que les autorités envisagent actuellement pour dégager l'espace budgétaire nécessaire et faire en sorte que la dynamique de la dette reste favorable. Une croissance forte, surtout en dehors des secteurs enclavés, est nécessaire pour faire baisser le chômage aujourd'hui élevé, en particulier celui des jeunes. Compte tenu de son rôle dominant au sein de la CEMAC, le Gabon devrait jouer un rôle clé de champion de la réforme.

**36. Confronté à la difficulté de répondre aux besoins en infrastructures alors que les recettes pétrolières sont en diminution, le gouvernement a décidé à juste titre de procéder à un ajustement budgétaire en 2014.** Le niveau très élevé des dépenses d'investissement réalisées entre 2010 et 2013 était manifestement intenable, dans la mesure où il a entraîné une accumulation considérable d'arriérés. Dans la mesure où ils permettent de mieux équilibrer la nécessité de remédier aux goulets d'étranglement infrastructurels et le souci de préserver la viabilité de la dette à moyen terme, les mesures budgétaires prises en 2014 et le budget 2015 révisé qui sera soumis au parlement vont dans le bon sens, mais il est clair qu'un ajustement supplémentaire s'imposera à moyen terme.

**37. Bien que les recettes pétrolières aient beaucoup diminué, le gouvernement doit apurer les arriérés et maîtriser la dynamique de la dette tout en améliorant considérablement la qualité des investissements.** Du côté des recettes, il convient de compenser la baisse des recettes pétrolières par un élargissement de la base d'imposition, notamment en réduisant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration fiscale. En même temps, il sera crucial d'améliorer la gestion des recettes pétrolières à moyen terme. Cela dit, l'action gouvernementale devrait porter principalement sur les dépenses, en visant à contenir la croissance des dépenses courantes, surtout de la masse salariale, et en profitant du bas niveau des cours du pétrole pour supprimer progressivement les subventions aux carburants, qui sont coûteuses, inefficaces et inéquitables. Après la réduction récente des investissements, l'accent devrait donc être mis maintenant sur l'amélioration de la qualité de l'investissement («investir dans l'investissement») en revoyant la hiérarchisation des investissements, autrement dit en donnant la priorité à ceux dont le rendement est le plus élevé ainsi qu'à la préparation, à l'exécution et au suivi des projets.

**38. Les services du FMI appuient les efforts qui sont déployés actuellement pour améliorer la gestion et la transparence des finances publiques.** À cet égard, la mise en œuvre prévue des budgets-programmes à partir de 2015 va dans le bon sens. Pour en assurer la pleine réussite, il convient de mieux former le personnel concerné à l'utilisation des nouveaux instruments

comptables et de suivi. Il est aussi nécessaire d'assurer une meilleure coordination entre les ministères de l'économie et du budget, en particulier pour ce qui est de la gestion de trésorerie, afin de mettre un terme à l'accumulation fréquente d'arriérés de paiement. Il conviendrait de communiquer au public de plus amples informations sur les finances publiques, y compris sur l'exécution du budget. Les services du FMI saluent les efforts renouvelés que déploient les autorités pour que le Gabon respecte pleinement les normes de l'ITIE d'ici fin 2015 afin d'assurer une gestion transparente et responsable des ressources naturelles.

**39. Le gouvernement s'est fixé à juste titre le but de diversifier l'économie afin de la rendre moins tributaire du pétrole et la chute des cours du pétrole a mis en évidence la nécessité de promouvoir la diversification.** Sa stratégie repose sur la suppression d'un certain nombre d'obstacles à la croissance, en particulier la faiblesse des infrastructures de production et de transport d'électricité, mais le gouvernement accorde aussi des exonérations fiscales trop généreuses à un grand nombre de projets, ce qui limite considérablement la contribution qu'ils pourraient apporter aux recettes publiques. Sans un vigoureux ajustement budgétaire tenant compte de la perspective d'une évolution très défavorable des cours des produits de base, le risque est considérable que l'insuffisance d'espace budgétaire n'empêche les autorités d'appliquer une stratégie de diversification bien ciblée. Il est donc nécessaire d'accorder une plus large place aux politiques «horizontales» qui visent à améliorer le climat des affaires et le système éducatif afin de former une main-d'œuvre mieux qualifiée. Ces politiques aideraient à abaisser les coûts des facteurs, ce qui rehausserait la compétitivité du Gabon et contribuerait à la stabilité extérieure.

**40. Il convient de développer le secteur financier et de le rendre accessible au plus grand nombre, et de remédier résolument aux difficultés financières des trois banques publiques.** Les services du FMI recommandent d'améliorer le fonctionnement des registres du cadastre et du commerce, de simplifier les procédures d'enregistrement et de recouvrement des garanties, et de renforcer la défense des droits des créanciers en améliorant la gouvernance des tribunaux compétents. Les services du FMI félicitent les autorités de s'être conformées à leur devoir de vigilance en évaluant la situation financière des banques fragiles afin d'élaborer un plan d'action. Ils recommandent d'élaborer des formules de résolution puis de prendre des mesures en temps opportun en collaboration avec l'autorité régionale de supervision.

**41. Les données fournies au FMI sont dans l'ensemble suffisantes pour les besoins de la surveillance, mais on a constaté une nette détérioration pour ce qui est des délais de communication de ces données.** Les statistiques relatives à la balance des paiements et à la stabilité financière laissent particulièrement à désirer, et les statistiques budgétaires ne sont pas communiquées de façon régulière et en temps opportun. Les efforts en cours pour renforcer les services statistiques officiels doivent être intensifiés et, en particulier, il convient de produire et de publier les données relatives à la position extérieure globale.

**42. Le Gabon applique une taxe sur les virements télégraphiques qui est incompatible avec ses obligations au titre de l'article VIII.** Les services du FMI ne recommandent pas l'approbation de cette restriction.

**43. Il est prévu que les prochaines consultations au titre de l'article IV aient lieu selon le cycle ordinaire de 12 mois.**



**Tableau 1. Principaux  
indicateurs économiques, 2012–20**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est.	Est. réal.			Proj.			
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
<b>Secteur réel</b>									
PIB à prix constants	5.5	5.6	5.1	4.4	5.5	5.6	5.7	5.7	5.9
Pétrolier	-4.4	-0.9	2.5	0.1	2.0	1.7	1.6	1.3	1.1
dont : solde primaire	-4.2	-5.3	-0.9	-6.0	0.1	-0.4	-0.6	-1.3	-1.6
Hors pétrole	10.4	7.9	5.9	5.8	6.5	6.8	6.9	6.9	7.1
Déflateur du PIB	-16.8	-2.7	-4.6	-9.4	2.6	1.9	0.5	0.0	0.6
Pétroliers	-6.4	-5.1	-9.1	-30.7	10.8	4.7	1.8	-0.2	0.1
Prix à la consommation									
Moyenne annuelle	2.7	0.5	4.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Fin de période	2.2	3.3	1.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
<b>Secteur extérieur</b>									
Exportations, f.à.b.	9.1	-6.0	-5.7	-41.3	13.3	9.7	6.3	3.7	1.1
Importations, f.à.b.	-4.2	9.0	4.5	-22.4	8.6	9.6	9.6	9.0	7.9
Termes de l'échange (détérioration= -)	-14.2	1.7	-5.9	-40.2	11.6	6.2	2.7	0.1	-0.8
<b>Finances de l'administration centrale</b>									
Total des recettes	6.1	-0.6	-9.6	-24.3	17.0	9.0	7.4	5.5	6.5
Recettes pétrolières	12.5	-12.2	-8.7	-52.2	37.4	7.5	3.1	-0.6	-0.6
Total expenditure	9.8	-1.2	-14.2	-3.6	6.1	4.7	5.4	6.3	8.3
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Solde primaire hors pétrole (en pourcentage)	-25.1	-19.6	-15.0	-11.6	-11.2	-9.8	-8.9	-8.2	-7.9
Solde global (base engagements)	2.6	1.8	2.9	-3.1	-0.9	0.1	0.6	0.4	0.0
Solde globale (base caisse)	2.4	0.2	-2.2	-3.8	-2.2	-1.1	0.6	0.4	0.0
Financement intérieur net	-3.6	-10.1	2.7	0.6	-1.6	1.4	-2.6	-2.3	-1.5
Financements extérieurs nets	-0.4	9.7	0.6	4.5	4.6	0.1	1.8	1.7	1.5
Dettes publiques extérieures (y compris envers FMI)	17.2	24.0	24.3	30.5	31.5	29.3	28.9	28.7	28.1
Dettes publiques totales (pourcentage du PIB)	21.1	26.9	27.7	34.4	35.7	33.7	33.2	32.9	31.9
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)									
<b>Monnaie et crédit</b>									
Crédit à l'économie	24.1	23.6	-7.5	7.2	7.5	9.0	7.3	7.4	9.3
Masse monétaire au sens large	15.7	8.8	1.4	4.2	4.0	5.5	4.8	4.8	8.3
Vitesse de circulation PIB hors pétrole/masse monétaire au sens large	2.4	2.4	2.5	2.6	2.6	2.7	2.8	2.8	2.8
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Épargne nationale brute	42.3	40.6	36.9	28.5	30.4	31.9	33.3	33.2	33.5
Investissement fixe brut	21.0	25.8	25.8	30.9	31.2	31.8	33.6	35.2	36.3
dont : secteur privé	9.0	14.9	18.7	23.5	24.6	24.9	26.1	27.2	27.7
secteur public	12.0	10.9	7.1	7.4	6.7	7.0	7.5	8.0	8.5
Solde extérieur courant	21.3	14.8	11.1	-4.0	-0.4	0.3	-0.1	-1.8	-2.9
(milliards de FCFA, sauf indication contraire)									
<b>Pour mémoire :</b>									
PIB nominal	8,274	8,500	8,518	8,062	8,722	9,388	9,975	10,546	11,235
PIB hors pétrole nominal	4,879	5,307	5,541	5,996	6,389	6,903	7,404	7,948	8,605
Monnaie nationale/dollar EU (moyenne)	510	494	494	..	..	..	..	..	..
Cours du pétrole (PEM, dollars EU/baril)	105	104	96	51	59	64	67	68	68

Sources : autorités gabonaises, et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2. Gabon : comptes de l'administration centrale, 2012-20

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.	Est.	Est. pré.				Proj.		
	(milliards de FCFA)									
Total des dons et des prêts	2,486	2,638	2,622	2,370	1,794	2,098	2,288	2,457	2,592	2,760
Recettes	2,486	2,638	2,622	2,370	1,794	2,098	2,288	2,457	2,592	2,760
Recettes pétrolière	1,361	1,531	1,344	1,226	586	805	865	893	887	881
Recettes non pétrolières	1,125	1,107	1,278	1,143	1,208	1,295	1,424	1,565	1,707	1,881
Recettes fiscales	1,036	1,048	1,055	995	1,091	1,166	1,284	1,409	1,532	1,686
Impôt sur les revenus, les bénéfices et les plus-values	344	310	343	360	408	425	470	519	558	611
Taxe intérieure sur les biens et services	197	184	280	195	239	264	294	326	361	404
Taxe sur la valeur ajoutée	144	126	213	98	165	182	205	229	255	288
Autres	53	58	67	97	74	81	89	97	106	117
Taxe sur le commerce et les transactions internationales	378	407	401	398	403	430	466	504	546	595
Droits d'importation	367	397	389	378	379	403	436	467	502	543
Taxes à l'exportation	11	11	12	20	24	26	31	37	44	52
Autres taxes non pétrolières	117	146	31	42	42	48	53	60	67	76
Recettes non pétrolières	89	59	222	148	117	127	139	155	173	193
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses et prêts nets	2,354	2,420	2,468	2,118	2,043	2,178	2,281	2,397	2,547	2,759
Dépenses courantes	1,268	1,427	1,419	1,477	1,439	1,517	1,547	1,577	1,628	1,727
Traitements et salaires	450	515	553	681	733	741	755	767	781	834
Biens et services	299	328	239	279	254	270	281	296	316	340
Paievements d'intérêts	79	87	152	144	141	169	177	175	185	198
Intérieurs	13	15	22	25	27	26	26	27	28	29
Extérieurs	66	72	130	119	114	143	151	149	157	168
Transferts et subventions	440	498	476	374	312	337	334	339	346	355
dont : subventions pétrolières	163	229	220	125	36	19	9	7	8	8
Dépenses d'investissement	1,000	995	925	601	599	580	653	745	843	956
Financées sur ressources intérieures	750	813	655	331	321	138	392	483	573	673
Financées sur ressources extérieures	250	183	271	270	278	442	261	262	270	284
Prêts nets	8	-78	-99	0	0	10	10	5	5	5
Fonds routier (FER) et fonds spéciaux	78	75	223	41	5	70	71	71	71	71
Solde global (base engagements)	132	218	154	251	-249	-78	9	61	47	4
Variation des arriérés	-116	-21	-134	-435	-55	-111	-111	0	0	0
Paievement des arriérés intérieurs	-116	-21	-134	-435	-55	-111	-111	0	0	0
Arriérés extérieurs (intérêts uniquement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)	16	196	20	-184	-304	-189	-102	61	47	4
Financement total	-16	-196	-20	184	304	189	102	-61	-47	-4
Emprunts extérieurs (net)	111	-18	514	32	269	292	4	132	138	128
Tirages	250	183	271	270	278	306	261	262	270	284
Amortissement	-139	-201	-481	-238	-283	-150	-257	-130	-132	-155
Financement exceptionnel	0	0	725	0	273	136	0	0	0	0
Emprunts intérieurs (net)	-155	-178	-534	152	35	-103	98	-192	-186	-132
Système bancaire	-8	-76	-319	227	-5	-143	58	-232	-226	-132
Autorités monétaires	-32	-92	-331	250	-35	-155	46	-240	-243	-149
Banques créatrices de monnaie	24	16	11	-23	30	12	12	8	17	17
Secteur non bancaire	-118	-101	-215	-75	40	40	40	40	40	0
Besoin de financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire :</i>										
Dépôts publics bruts à la BEAC	346.3	382.9	740.0	657.5	692.1	846.9	800.7	1041.1	1283.7	1432.5
Solde primaire hors pétrole, non compris les transferts en capital	-1,150	-1,227	-1,039	-832	-694	-714	-680	-657	-654	-680
en pourcentage du PIB hors pétrole	-20.4	-25.1	-19.6	-15.0	-11.6	-11.2	-9.8	-8.9	-8.2	-7.9
PIB hors pétrole aux prix du marché	5,627	4,879	5,307	5,541	5,996	6,389	6,903	7,404	7,948	8,605

Sources : autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3. Gabon : comptes de l'administration centrale, 2012–20

	2008	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.	Est.	Est. pré.				Proj.		
	(pourcentage du PIB hors pétrole)									
Total recettes et dons	51.0	54.1	49.4	42.8	29.9	32.8	33.1	33.2	32.6	32.1
Recettes	51.0	54.1	49.4	42.8	29.9	32.8	33.1	33.2	32.6	32.1
Recettes pétrolières	33.4	31.4	25.3	22.1	9.8	12.6	12.5	12.1	11.2	10.2
Recettes non pétrolières	17.6	22.7	24.1	20.6	20.1	20.3	20.6	21.1	21.5	21.9
Recettes fiscales	16.7	21.5	19.9	18.0	18.2	18.3	18.6	19.0	19.3	19.6
Impôts sur les revenus, les bénéfices et les plus-values	5.7	6.4	6.5	6.5	6.8	6.7	6.8	7.0	7.0	7.1
Taxes intérieures sur les biens et services	3.2	3.8	5.3	3.5	4.0	4.1	4.3	4.4	4.5	4.7
Taxes sur le commerce et les transactions internationales	6.8	8.3	7.6	7.2	6.7	6.7	6.8	6.8	6.9	6.9
Autres taxes non pétrolières	0.9	3.0	0.6	0.8	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9
Recettes non fiscales	0.9	1.2	4.2	2.7	1.9	2.0	2.0	2.1	2.2	2.2
Total dépenses et prêts nets	32.8	49.6	46.5	38.2	34.1	34.1	33.0	32.4	32.0	32.1
Dépenses courantes	22.3	29.2	26.7	26.6	24.0	23.7	22.4	21.3	20.5	20.1
Traitements et salaires	7.9	10.5	10.4	12.3	12.2	11.6	10.9	10.4	9.8	9.7
Biens et services	5.1	6.7	4.5	5.0	4.2	4.2	4.1	4.0	4.0	4.0
Paiements d'intérêts	2.8	1.8	2.9	2.6	2.3	2.6	2.6	2.4	2.3	2.3
Transferts et subventions	6.4	10.2	9.0	6.7	5.2	5.3	4.8	4.6	4.4	4.1
dont : subventions pétrolières	2.1	4.7	4.1	2.3	0.6	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1
Dépenses d'investissement	7.3	20.4	17.4	10.8	10.0	9.1	9.5	10.1	10.6	11.1
Financées sur ressources intérieures	6.0	16.7	12.3	6.0	5.3	2.2	5.7	6.5	7.2	7.8
Financées sur ressources extérieures	1.3	3.7	5.1	4.9	4.6	6.9	3.8	3.5	3.4	3.3
Prêts nets	0.5	-1.6	-1.9	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Fonds routier (FER) et fonds spéciaux	1.7	1.5	4.2	0.7	0.1	1.1	1.0	1.0	0.9	0.8
Solde global (base engagements)	18.2	4.5	2.9	4.5	-4.2	-1.2	0.1	0.8	0.6	0.0
Variation des arriérés	-3.2	-0.4	-2.5	-7.8	-0.9	-1.7	-1.6	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	15.0	4.0	0.4	-3.3	-5.1	-3.0	-1.5	0.8	0.6	0.0
Financement total	-15.0	-4.0	-0.4	3.3	5.1	3.0	1.5	-0.8	-0.6	0.0
Emprunts extérieurs (net)	-21.8	-0.4	9.7	0.6	4.5	4.6	0.1	1.8	1.7	1.5
Tirages	1.3	3.7	5.1	4.9	4.6	4.8	3.8	3.5	3.4	3.3
Amortissement	-26.4	-4.1	-9.1	-4.3	-4.7	-2.4	-3.7	-1.8	-1.7	-1.8
Financement exceptionnel	3.3	0.0	13.7	0.0	4.6	2.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Emprunts intérieurs (net)	6.8	-3.6	-10.1	2.7	0.6	-1.6	1.4	-2.6	-2.3	-1.5
Système bancaire	6.8	-1.6	-6.0	4.1	-0.1	-2.2	0.8	-3.1	-2.8	-1.5
Système non bancaire	0.0	-2.1	-4.0	-1.4	0.7	0.6	0.6	0.5	0.5	0.0
	(milliards de FCFA, sauf indication contraire)									
Total recettes et dons	2,078	2,638	2,622	2,370	1,794	2,098	2,288	2,457	2,592	2,760
Total dépenses et prêts nets	1,336	2,420	2,468	2,118	2,043	2,178	2,281	2,397	2,547	2,759
Solde global	742	218	154	251	-249	-78	9	61	47	4
Pour mémoire :										
Dépôt public brut à la BEAC (pourcentage du PIB)	9.4	4.6	8.7	8.2	7.4	8.5	7.6	9.3	10.8	11.4
Solde global (pourcentage du PIB)	10.2	2.6	1.8	2.9	-3.1	-0.9	0.1	0.6	0.4	0.0
Solde primaire hors pétrole, non compris les transferts en capital	-467	-1,227	-1,039	-832	-694	-714	-680	-657	-654	-680
en pourcentage du PIB hors pétrole	-11.5	-25.1	-19.6	-15.0	-11.6	-11.2	-9.8	-8.9	-8.2	-7.9
Recettes pétrolières (pourcentage du PIB pétrolier)	42.3	45.1	42.1	41.2	28.4	34.5	34.8	34.7	34.1	33.5
Solde de base (pourcentage du PIB)	10.9	4.8	5.0	6.1	0.4	4.2	2.9	3.2	3.0	2.6
Dettes publiques (pourcentage du PIB)	15.4	21.1	26.9	27.7	34.4	35.7	33.7	33.2	32.9	31.9
Dettes intérieures (pourcentage du PIB)	2.0	3.8	2.9	3.3	3.9	4.1	4.4	4.3	4.3	3.8
Dettes extérieures (pourcentage du PIB)	13.4	17.2	24.0	24.3	30.5	31.5	29.3	28.9	28.7	28.1
PIB hors pétrole aux prix du marché	4,077	4,879	5,307	5,541	5,996	6,389	6,903	7,404	7,948	8,605

Sources : autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. Gabon : situation monétaire, 2012–20

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est.	Est. pré.			Proj.			
(milliards de FCFA, sauf indication contraire)									
Avoirs extérieurs nets	1106	1424	1328	1464	1571	1611	1695	1975	2096
Avoirs intérieurs nets	924	732	741	874	861	956	994	845	956
Crédit intérieur	1131	999	995	1071	1033	1214	1110	1032	1091
Créances sur l'administration centrale (net)	82	-250	-175	-195	-338	-292	-516	-725	-840
Créances sur les organismes publics (net)	-32	-124	-136	-136	-136	-136	-136	-136	-136
Créances sur les organismes non publics	1081	1373	1306	1402	1506	1641	1762	1892	2066
Autres postes (net)	-207	-268	-255	-197	-171	-258	-115	-187	-134
Masse monétaire au sens large (M2)	2034	2212	2243	2338	2432	2567	2689	2820	3053
Monnaie	295	348	333	350	424	447	469	491	532
Dépôts	1739	1809	1736	1988	2008	2120	2221	2328	2521
(variation annuelle en pourcentage de la masse monétaire au sens large)									
Avoirs extérieurs nets	3.4	15.6	-4.3	6.1	4.6	1.7	3.3	10.4	4.3
Avoirs intérieurs nets	10.4	-8.7	0.4	5.7	-0.5	3.7	1.4	-5.3	3.7
Crédit intérieur	9.9	-5.9	-0.2	3.2	-1.6	7.1	-3.9	-2.8	1.9
Créances sur les administrations publiques (net)	-1.0	-15.0	3.3	-0.8	-5.9	1.8	-8.3	-7.4	-3.8
Créances sur les organismes non publics	11.9	13.2	-2.9	4.1	4.3	5.3	4.5	4.6	5.7
Autres postes (net)	-0.5	-4.1	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>	(variation annuelle en pourcentage)								
Masse monétaire au sens large (M2)	15.7	8.8	1.4	4.2	4.0	5.5	4.8	4.8	8.3
Monnaie centrale	40.7	-32.6	-2.7	-8.3	-5.1	2.5	1.9	2.0	5.4
Crédit à l'économie	24.1	23.6	-7.5	7.2	7.5	9.0	7.3	7.4	9.3
Crédit au secteur privé (en pourcentage du PIB hors pétrole)	21.3	24.2	21.5	21.3	21.5	21.7	21.7	21.7	21.9
Masse monétaire au sens large (en pourcentage du PIB global)	24.6	26.0	26.3	29.0	27.9	27.3	27.0	26.7	27.2
Dépôts autres qu'en numéraire de l'État à la BEAC (milliards de FCFA)	265.7	205.0	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Gabon : balance des paiements, 2012-20

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est.	Est. pré.				Proj.		
(milliards de FCFA)									
Transactions courantes	1,760	1,261	947	-324	-35	32	-12	-189	-327
Biens (net)	4,087	3,483	3,106	1,642	1,924	2,088	2,135	2,086	1,963
Exportations de biens (f.à.b)	5,730	5,216	4,914	3,197	3,605	3,912	4,109	4,217	4,263
Hydrocarbures	4,749	4,198	3,800	2,020	2,348	2,526	2,605	2,588	2,572
Grumes	456	436	453	489	504	584	648	715	715
Manganèse	431	447	511	529	585	624	666	712	767
Autres	94	135	150	158	168	179	190	202	210
Importations de biens (f.à.b)	-1,643	-1,732	-1,809	-1,555	-1,681	-1,824	-1,974	-2,131	-2,300
Secteur pétrolier	-405	-358	-324	-172	-200	-215	-222	-221	-216
Autres	-1,238	-1,374	-1,484	-1,382	-1,481	-1,608	-1,752	-1,910	-2,084
Services (net)	-990	-944	-972	-914	-877	-929	-981	-1,014	-989
Exportations	257	292	292	272	290	313	338	363	418
Importations	-1,247	-1,235	-1,264	-1,186	-1,167	-1,242	-1,319	-1,377	-1,407
Autres services privés	-360	-451	-487	-458	-463	-472	-472	-441	-489
Revenu (net)	-1,185	-1,121	-1,031	-903	-926	-968	-1,004	-1,098	-1,146
Transferts courants (net)	-152	-157	-156	-148	-156	-159	-161	-163	-156
Compte de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte d'opérations financières	-964	-269	-1,063	311	151	-60	266	447	309
Investissements directs (net)	425	478	481	585	634	657	666	702	727
Investissements de portefeuille (net)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres avoirs et engagements (net)	-1,389	-747	-1,544	-274	-483	-717	-399	-255	-141
Opérations à moyen et long terme	-117	432	-34	216	238	-58	62	57	37
Opérations à court terme	-1,272	-1,180	-1,510	-490	-720	-658	-462	-312	-179
Erreurs et omissions	-716	-741	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	80	252	-116	-12	116	-28	254	258	190
Financement	-80	-252	116	12	-116	28	-254	-258	-190
Variation des avoirs extérieurs nets	-80	-252	116	12	-116	28	-254	-258	-190
Utilisation des crédits et des prêts du FMI (net)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire :</i>									
(pourcentage du PIB)									
Transactions courantes	21.3	14.8	11.1	-4.0	-0.4	0.3	-0.1	-1.8	-2.9
Pétrole	39.6	33.0	28.9	12.2	14.2	14.2	13.4	11.8	10.8
Hors pétrole	-18.3	-18.1	-17.8	-16.2	-14.6	-13.8	-13.5	-13.6	-13.7
Exportations de biens et services	72.4	64.8	61.1	43.0	44.7	45.0	44.6	43.4	41.7
Importations de biens et services	-34.9	-34.9	-36.1	-34.0	-32.7	-32.7	-33.0	-33.3	-33.0
Comptes de capital et d'opérations financières	-5.9	-1.6	-6.2	2.1	0.9	-0.3	1.4	4.2	5.2
Investissement direct étranger	5.1	5.6	5.6	7.3	7.3	7.0	6.7	6.7	6.5
Solde global	0.5	1.5	-0.7	-0.1	0.7	-0.2	1.4	2.4	1.7
(Billions of CFAF, sauf indication contraire)									
Réserves officielles brutes imputées au Gabon	1064.0	1315.8	1200.1	1187.6	1303.7	1275.6	1529.5	1787.1	1977.2

Sources : autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 6. Gabon : indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2009–13**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Capital</b>						
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	19.4	24.0	22.6	21.1	17.1	11.6
Fonds propres/total des actifs	10.7	16.2	11.3	10.9	10.0	9.2
<b>Qualité des actifs</b>						
Prêts bancaires improductifs/total des actifs	8.5	7.2	9.9	4.4	3.4	3.5
Provisions bancaires pour prêts improductifs	61.4	71.0	56.8	93.2	84.2	63.0
<b>Bénéfices</b>						
Rendement des actifs	1.8	2.8	0.5	0.6	1.4	1.6
Rentabilité des fonds propres	20.8	17.2	5.8	5.1	13.9	14.7
<b>Liquidité</b>						
Actifs liquides/passifs à court terme	243.0	197.0	158.0	137.9	143.2	125.2
Sources : BEAC, COBAC, et estimations des services du FMI, sur la base des définitions figurant dans le <i>Guide pour l'établissement des indicateurs de solidité financière</i> du FMI.						

Tableau 7. Gabon : objectifs du Millénaire pour le développement, 1990-2012

	1990	1995	2000	2005	2009	2012
<b>Objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim</b>						
Ratio emploi/population, 15 ans et +, total (%)	60	60	60	61	62	..
Ratio emploi/population, 15 à 24 ans, total (%)	40	41	40	39	38	..
Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5 ans)	..	..	9	..	..	6
<b>Objectif 2 : éducation primaire universelle</b>						
Taux d'achèvement de la scolarité primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	70	68	72	69	..	88
Scolarisation primaire totale (% net)	..	92	82	..	..	96
<b>Objectif 3 : promouvoir l'égalité entre femmes et hommes et autonomiser les femmes</b>						
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	13	..	8	9	17	..
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	100	99	100	99	..	1
Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire (%)	86	82	86	..	..	1
Ratio femmes/hommes dans l'enseignement tertiaire (%)	42	..	54	..	..	..
Proportion de femmes employées dans le secteur non agricole (% de l'emploi non agricole total)	..	29.3	..	..	..	..
<b>Objectif 4 : réduire la mortalité infantile</b>						
Vaccination, rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	76	57	55	55	55	74
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	68	65	63	59	55	43
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	93	89	88	82	75	65
<b>Objectif 5 : améliorer la santé maternelle</b>						
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans)	..	130	116	97	86	114
Naissances en présence de personnel de santé qualifié (% du total)	..	..	86	..	..	89
Prévalence de la contraception (% des femmes de 15 à 49 ans)	..	..	33	..	..	31
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	260	250	260	260	260	316
Femmes enceintes recevant des soins prénataux (%)	..	..	94	..	..	95
Besoins de contraception non satisfaits (% des femmes mariées de 15 à 49 ans)	..	..	28	..	..	27
<b>Objectif 6 : lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</b>						
Enfants fiévreux recevant des médicaments anti-paludisme (% des enfants fiévreux de moins de 5 ans)	..	..	..	..	..	26
Utilisation de préservatifs, 15 à 24 ans, femmes (% des femmes de 15 à 24 ans)	..	..	..	..	..	60
Utilisation de préservatifs, 15 à 24 ans, hommes (% des hommes de 15 à 24 ans)	..	..	..	..	..	78
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)	153	155	248	326	502	428
Prévalence du VIH, femmes (% des 15 à 24 ans)	..	..	..	..	3.5	2.4
Prévalence du VIH, hommes (% des 15 à 24 ans)	..	..	..	..	1.4	0.4
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	0.9	3.1	5.2	5.4	5.2	1.5
Taux de détection des cas de tuberculose (%), toutes formes)	65	66	73	56	41	71
<b>Objectif 7 : assurer un environnement durable</b>						
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB à PPA)	0	0	0	0	0	..
Émissions de CO2 (tonnes par habitant)	5	4	1	1	2	..
Proportion de zones forestières (% de la surface terrestre)	85.4	..	85.4	85.4	85.4	85.4
Infrastructures d'assainissement améliorées (% de la population y ayant accès)	..	36	36	33	33	38
Eau potable améliorée (% de la population vit ayant accès)	..	84	85	86	87	89
Zones marines protégées (% des eaux territoriales)	0	0	1	7	7	2
APD nette reçue par habitant (dollars courants)	141	132	9	44	52	..
<b>Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>						
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, % des exportations, hors envois de fonds des expatriés)	5	15	9	3	..	..
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0.0	0.0	1.2	4.9	6.7	8.6
Abonnement à la téléphonie mobile ( pour 100 personnes)	0	0	10	54	93	180
Lignes de téléphone fixe (pour 100 personnes)	2	3	3	3	2	1
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	5	5	4	4	3	4

Sources : autorités et Indicateurs du développement dans le monde.

Annexe 1. Gabon : matrice d'évaluation des risques<sup>21</sup>

	Source du risque	Probabilité que le risque se réalise au cours des trois prochaines années	Impact prévisible sur l'économie si le risque se réalise
Risques mondiaux	Effets secondaires de la situation financière mondiale	<p><b>Évaluation : probabilité élevée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Surcroît de volatilité financière</b> : suite à une réévaluation des risques et fuite vers des actifs à faible risque étant donné la croissance lente et déséquilibrée aussi bien que l'élimination asymétrique des politiques monétaires souples</li> </ul> <p><b>Évaluation : probabilité moyenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Persistance de l'appréciation du dollar</b> : perspectives économiques des Etats Unis qui s'améliorent par rapport au reste du monde ce qui entrainerait une appréciation encore plus forte du dollar, augmentant le commerce international en dehors des Etats Unis tout en créant des déséquilibres dans les bilans des emprunteurs en dollars</li> </ul>	<p><b>Évaluation : impact prononcé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Gabon aurait des difficultés pour emettre des obligations à des taux compétitifs.</li> <li>• L'appréciation du dollar amortirait l'impact sur les recettes exprimées en FCFA, mais le service de la dette extérieure augmenterait. Toutefois, le premier effet dominerait.</li> </ul>
	Période prolongée de croissance ralentie dans les pays avancés et émergents.	<p><b>Évaluation : probabilité élevée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pays avancés</b> : croissance potentielle plus faible que prévu et persistance d'une inflation basse, attribuables au fait que les problèmes nés de la crise financière n'ont pas été réglés, d'où une stagnation séculaire.</li> <li>• <b>Pays émergents</b> : arrivée à maturité du cycle, mauvaise allocation des investissements et réformes structurelles incomplètes, d'où une période prolongée de croissance au ralenti.</li> </ul>	<p><b>Évaluation : impact prononcé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La baisse des exportations de pétrole va sensiblement réduire les recettes publiques et entraîner une augmentation de la dette publique. Le financement des infrastructures serait réduit.</li> <li>• La demande d'exportations non pétrolières serait réduite, ce qui aurait des retombées négatives sur les efforts de diversification.</li> <li>• L'IDE dans les secteurs non pétroliers diminuerait vraisemblablement, ce qui aurait un impact négatif sur la croissance hors pétrole potentielle.</li> </ul>
Risques nationaux	Relâchement de la politique budgétaire et faible capacité d'exécution des investissements.	<p><b>Évaluation : probabilité moyenne à élevée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le passé, les dépenses d'investissement ont toujours été volatiles et procycliques, sur fond d'insuffisance des capacités administratives et d'absorption.</li> <li>• Depuis 2009, le gouvernement n'a pas accru les marges de manœuvre budgétaires malgré le niveau élevé des recettes provenant des hydrocarbures.</li> </ul>	<p><b>Évaluation : impact moyen à prononcé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une politique budgétaire peu rigoureuse et inefficace ferait monter l'inflation et nuirait à la compétitivité, ce qui freinerait la croissance hors pétrole et aurait des effets négatifs sur les populations pauvres.</li> <li>• Une augmentation des dépenses d'investissement pourrait pousser à leurs limites les capacités d'absorption et d'exécution, ce qui aurait des retombées sur la sélection des projets et accroîtrait les possibilités de corruption, en entraînant un gaspillage supplémentaire de ressources.</li> </ul>
	Matérialisation incomplète de la stratégie de diversification faute d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante et d'une mise en œuvre résolue des réformes structurelles (par exemple, gestion des finances publiques, initiatives touchant à l'amélioration du climat des affaires). Accentuation des inégalités de revenu et d'accès à l'emploi. Arrêt de la réforme institutionnelle de la CEMAC	<p><b>Évaluation : probabilité moyenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'investissement et la croissance continueraient d'être freinés par un climat des affaires peu favorable et la place trop large accordée au secteur public dans le modèle de croissance.</li> <li>• Les secteurs autres que celui des hydrocarbures resteraient rudimentaires et offriraient peu de possibilités d'emploi.</li> <li>• L'intégration et la coopération régionales resteraient limitées.</li> </ul>	<p><b>Évaluation : impact prononcé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La diversification économique et la création d'emplois seraient nettement inférieures aux niveaux espérés, ce qui rendrait très difficile la réalisation de l'objectif d'accession au statut de pays émergent.</li> <li>• La persistance des inégalités sociales pourrait engendrer des tensions parmi la population. Il est urgent de progresser sur le plan du développement humain et de développer les possibilités d'emploi.</li> <li>• Les projets de développement faisant double emploi au niveau de la sous-région auraient pour effet de gaspiller des ressources et de nouvelles possibilités de croissance seraient perdues.</li> </ul>

<sup>21</sup> La matrice d'évaluation des risques montre des événements qui pourraient modifier sensiblement la trajectoire envisagée dans le scénario de référence (scénario dont la probabilité de réalisation est la plus élevée selon les services du FMI). La probabilité relative des risques indiqués ici résulte d'une évaluation subjective des risques qui entourent le scénario de référence («faible» indique une probabilité inférieure à 10 %, «moyenne» indique une probabilité située entre 10 % et 30 %, et «élevée» indique une probabilité de 30 % ou plus). Cette matrice reflète le point de vue des services du FMI sur la source des risques et le degré de préoccupation qu'ils suscitaient au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent se réaliser ensemble et avoir une influence les uns sur les autres.



## Appendice I. Résultats obtenus dans le cadre du PSGE

### *Développement industriel et agricole*

**1. Plusieurs projets ont été réalisés pour promouvoir le développement industriel et agricole, essentiellement sous forme de coentreprises (« joint ventures ») avec des investisseurs internationaux.** Parmi les principales réalisations on citera la création à Nkok (près de Libreville) d'une zone économique spéciale de 1126 ha spécialisée dans la transformation du bois, l'établissement de deux plantations d'huile de palme de plus de 100.000 ha au total ainsi que d'une plantation de caoutchouc de plus de 28.000 ha, toutes sous forme de coentreprises avec la société multinationale basée à Singapour OLAM. Les coûts financiers sont estimés à environ 400 millions de dollars, dont la plus grande partie a été apportée par OLAM, pour la zone économique spéciale de Nkok, et à 1 milliard de dollars pour les plantations d'huile de palme et de caoutchouc. Dans la zone économique spéciale de Nkok, la production a commencé en 2012 et plus de 70 investisseurs étrangers se sont enregistrés. La production devrait commencer en 2015 dans les plantations d'huile de palme et en 2019 dans les plantations de caoutchouc. À ce jour, environ 3.800 personnes ont trouvé un travail sur les plantations. En outre, OLAM participe avec le gouvernement à un projet conjoint de 2 milliards de dollars pour l'établissement d'une usine d'engrais dans la zone franche de Port-Gentil.

### *Accroissement de la valeur ajoutée des exportations de manganèse et de fer*

**2. Des usines de traitement du manganèse et du fer sont en construction pour accroître la valeur ajoutée.** Outre l'usine de traitement du manganèse en construction au gisement de Ndjolé (la production attendue atteindra 700.000 tonnes de manganèse par an), un complexe métallurgique est en construction dans la zone minière de Moanda à Franceville. Ce complexe devrait traiter en moyenne 20.000 tonnes de manganèse et 40.000 tonnes de silicomanganèse par an. Un autre complexe industriel, dont le coût est estimé à 4 milliards de dollars, sera construit à Belinga pour produire environ 44 millions de tonnes de minerai de fer et 18 millions de tonnes de fer transformé en moyenne par an.

### *Projets d'infrastructure en cours*

**3. Les infrastructures ont été renforcées pour catalyser la croissance économique.** Environ 435 km de routes revêtues ont été construites et les travaux se poursuivent pour en créer 980 km de plus. Un accord a été signé avec l'Autorité portuaire de Singapour pour moderniser et agrandir les ports d'Owendo et de Port-Gentil. Cinq quais ont été construits sur des affluents dans tout le pays et deux ports fluviaux ont été construits dans les villes de Lambaréné et Port-Gentil. Parmi les autres projets ayant trait au développement des infrastructures énergétiques, on citera la construction en cours du barrage hydroélectrique du Grand Poubara, d'une capacité de 160 MW, et du barrage hydroélectrique sur les chutes de l'Impératrice Eugénie, d'une capacité de 84 MW, ainsi que le projet de modernisation de la centrale électrique au gaz de Alenakiri (à Libreville), dont la capacité devrait doubler en passant à 70 MW.

***Développement du capital humain et réformes pour améliorer le climat des affaires***

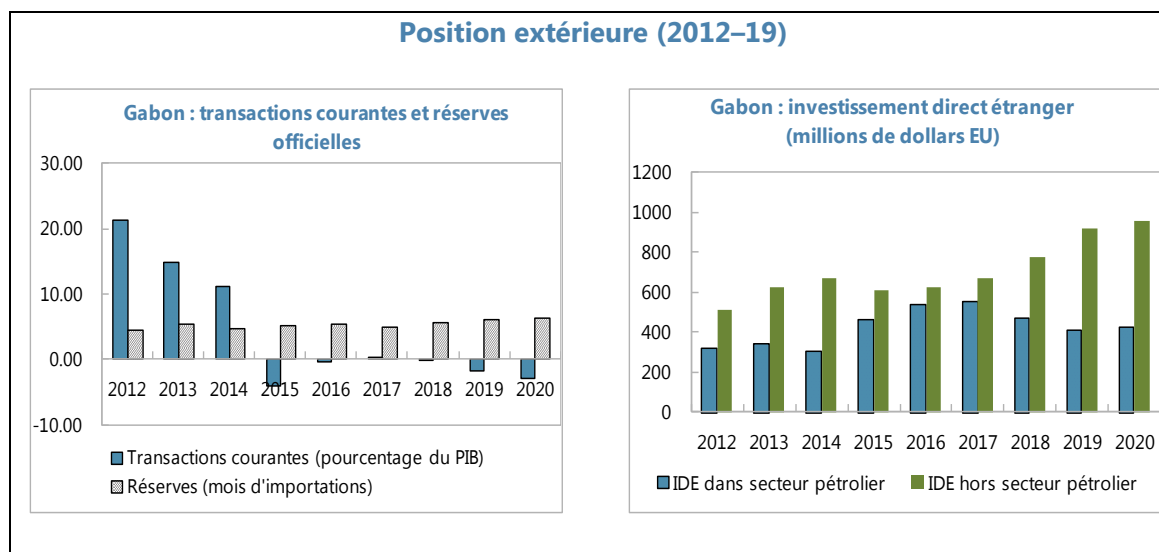
**4. Le gouvernement s'efforce de promouvoir le développement du capital humain en améliorant l'éducation et la formation techniques.** Une école des mines et de la métallurgie devrait ouvrir ses portes dans le complexe métallurgique de Moanda en septembre 2015. Des mesures ont été prises pour améliorer le climat des affaires, notamment la création d'une Agence nationale de la promotion des investissements, l'informatisation des démarches requises pour ouvrir une entreprise, la réduction du délai de traitement des demandes de permis de construire, qui est passé de plus de six mois à dix jours, et la mise en place d'un guichet unique pour les grandes entreprises à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) afin de réduire les délais de raccordement au réseau.

## Appendice II. Évaluation du secteur extérieur

*La chute des cours et de la production de pétrole a contribué à la dégradation du secteur extérieur. Selon les résultats obtenus avec la méthode Araujo et al. (2013), le taux de change effectif réel est surévalué d'environ 10 %. Selon la méthode Bems et Carvalho, qui fait abstraction des rendements des investissements, la monnaie serait surévaluée de 9 % à 15 %. Le solde extérieur courant devrait continuer de diminuer à moyen terme, mais l'afflux régulier de capitaux sous forme d'IDE et d'emprunts extérieurs de l'État devrait contribuer à maintenir un niveau confortable de réserves internationales.*

**1. Selon les projections, le solde extérieur courant du Gabon devrait passer d'un excédent de 11 % du PIB en 2014 à un déficit de 4 % en 2015 et de 3 % en 2020.** La détérioration du solde extérieur courant s'explique par la diminution des exportations de pétrole qui tient à la fois à la chute des cours du pétrole et à l'arrivée à maturité de certains puits. Selon les prévisions, les cours du pétrole devraient tomber de 96 dollars le baril en 2014 à 51 dollars le baril en 2015 puis remonter à 69 dollars le baril en 2020. Les projets d'exploration en cours pourraient mettre au jour de nouveaux gisements de pétrole, mais la production devrait diminuer de 9 % entre 2014 et 2020 en raison du vieillissement des puits. La proportion des exportations non pétrolières par rapport au total des exportations s'accroîtrait à moyen terme en passant d'environ 23 % en 2014 à 40 % en 2020, à mesure que les exportations de manganèse et de bois transformé se développeront dans le contexte du PSGE, tandis que les exportations de pétrole continueront de diminuer.

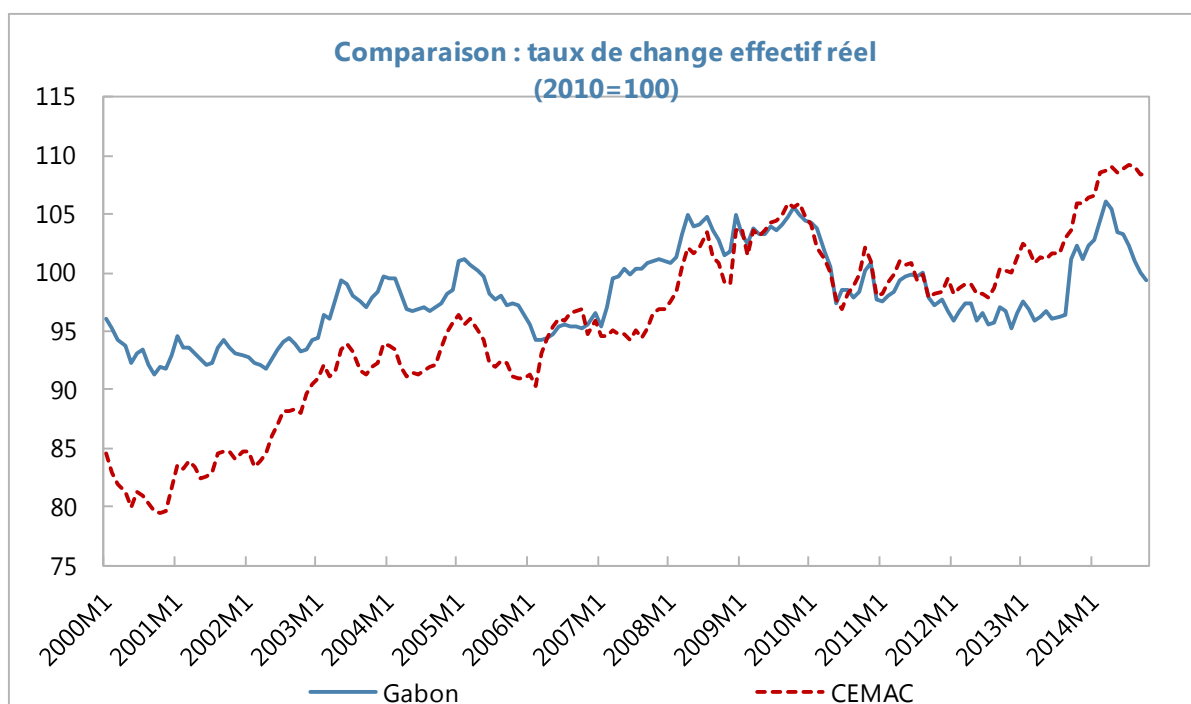
**2. Grâce à la hausse de l'IDE, les réserves internationales vont augmenter progressivement et passer de 5 à 6 mois d'importations entre 2014 et 2020.** La diminution prévue du solde extérieur courant sera en grande partie compensée par l'augmentation de l'investissement direct étranger et l'émission d'euro-obligations. À l'avenir, des émissions obligataires de l'État aideraient à financer les projets d'investissements publics concourant à la réalisation du PSGE. L'IDE attendu serait destiné essentiellement aux projets d'exploration pétrolière en eaux profondes, au traitement du bois, à la production de caoutchouc et d'huile de palme, ainsi qu'à la production de manganèse et de minerai de fer.



### Évaluation du taux de change

**3. Le taux de change effectif réel apparaît surévalué de 9 % à 15 %.** Avec une élasticité du solde commercial<sup>22</sup> estimée à -0,6 par rapport au taux de change effectif réel, la méthode Araujo *et al.* fait apparaître une surévaluation d'environ 10 % du taux de change réel. Selon la méthode Bems et Carvalho, qui fait abstraction des rendements des investissements, la monnaie serait surévaluée de 9 % à 15 %. Bien que le taux de change effectif réel du Gabon soit resté relativement stable par rapport aux autres pays exportateurs de pétrole au cours de la décennie écoulée, les deux méthodes font ressortir nettement la nécessité de renforcer la compétitivité extérieure en accélérant le rythme de la mise en valeur du capital humain et des réformes du climat des affaires.

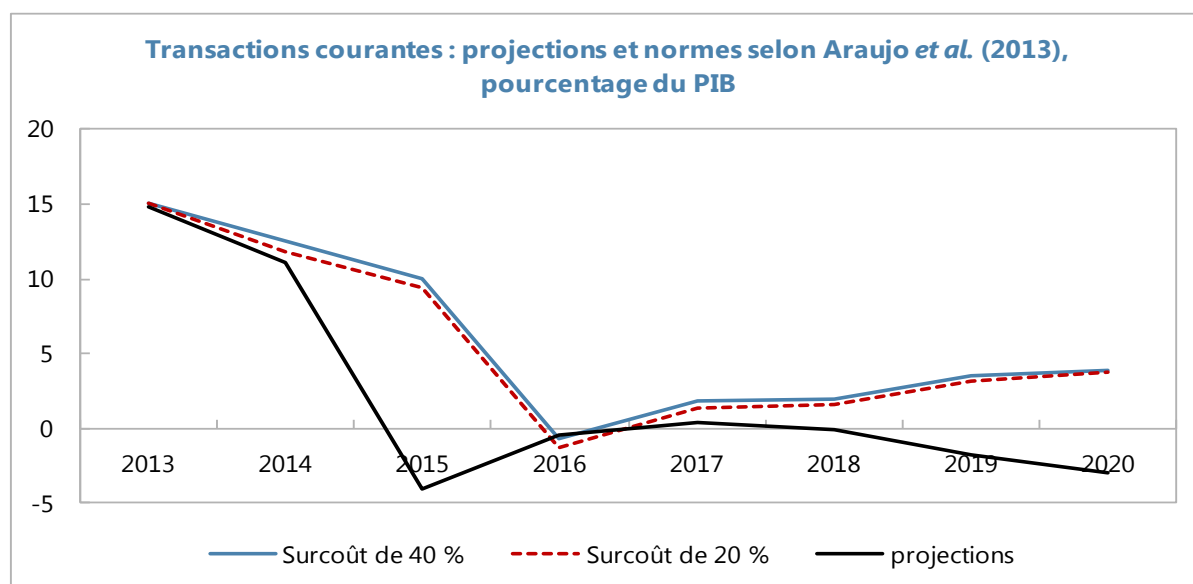
<sup>22</sup> L'élasticité du solde commercial est estimée sur la base d'élasticités des volumes d'importations et d'exportations égales à zéro, comme dans Hakura et Billmeier, 2008, «Trade Elasticities in the Middle East and Central Asia: What is the Role of Oil», Document de travail du FMI 08/216.



**4. Selon les résultats obtenus avec la méthode Araujo *et al.*, (2013), le taux de change effectif réel est surévalué<sup>23</sup>.** Cette méthode permet de trouver une norme de solde des transactions courantes résultant d'un problème de maximisation du bien-être, dans laquelle les besoins en investissements productifs peuvent être financés par des emprunts extérieurs qui seront remboursés au moyen des flux de revenus provenant des recettes pétrolières exceptionnelles. Elle tient compte des limites de la capacité d'absorption des investissements, étant donné que, bien souvent dans les pays en développement, les programmes ambitieux d'investissements publics et privés souffrent souvent d'une mauvaise planification et d'un manque de coordination, ce qui, ajouté à des contrôles déficients, contribue à des surcoûts considérables<sup>24</sup>. Les résultats obtenus selon cette méthode indiquent une surévaluation de 9,9 % et de 9,7 % dans l'hypothèse de surcoûts de l'ordre de 40 % et 20 %. Des surcoûts plus prononcés engendrent des besoins d'investissements relativement plus élevés pour compenser les carences elles-mêmes plus marquées, ce qui implique à son tour une norme de solde des transactions courantes plus élevée.

<sup>23</sup> Araujo *et al.* (2013), «Current Account Norms in Natural Resource Rich and Capital Scarce Economies», Document de travail du FMI 13/80, FMI. L'évaluation du taux de change fondée sur Araujo *et al.* (2013) a été préparée par Bin Li et Juliana Araujo.

<sup>24</sup> En comparant les flux d'investissement et les variations des évaluations physiques du stock de capital public en Colombie et au Mexique au cours de la période 1981–95, Arestoff et Hurlin (2006) estiment que 1 peso d'investissement public produit environ 0,40 peso de capital public. Selon Pritchett (1996), dans un pays en développement type, au cours des dernières décennies, moins de 50 centimes de dollar de capital ont été créés pour chaque dollar de ressources publiques investi.



Gabon - Évaluation de la stabilité extérieure, 2020				
	Bems et Carvalho		Araujo <i>et al.</i> <sup>2</sup> Surcoût de 40 %	Araujo <i>et al.</i> <sup>2</sup> Surcoût de 20 %
	Annuité réelle constante	Annuité réelle constante par habitant		
Norme du solde commercial à moyen terme (% du PIB)	3.0	6.5	3.3	3.2
Solde commercial sous-jacent (% du PIB)	-2.4	-2.4	-2.4	-2.4
Élasticité du solde commercial <sup>1</sup>	0.6	0.6	0.6	0.6
Surévaluation (pourcentage)	9.4	15.4	9.9	9.7

Source : estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> L'élasticité du solde commercial est estimée sur la base d'élasticités des volumes d'importations et d'exportations égales à zéro.

Hakura et Billmeier (2008): «Trade Elasticities in the Middle East and Central Asia: What is the Role of Oil? », WP/08/216, FMI.

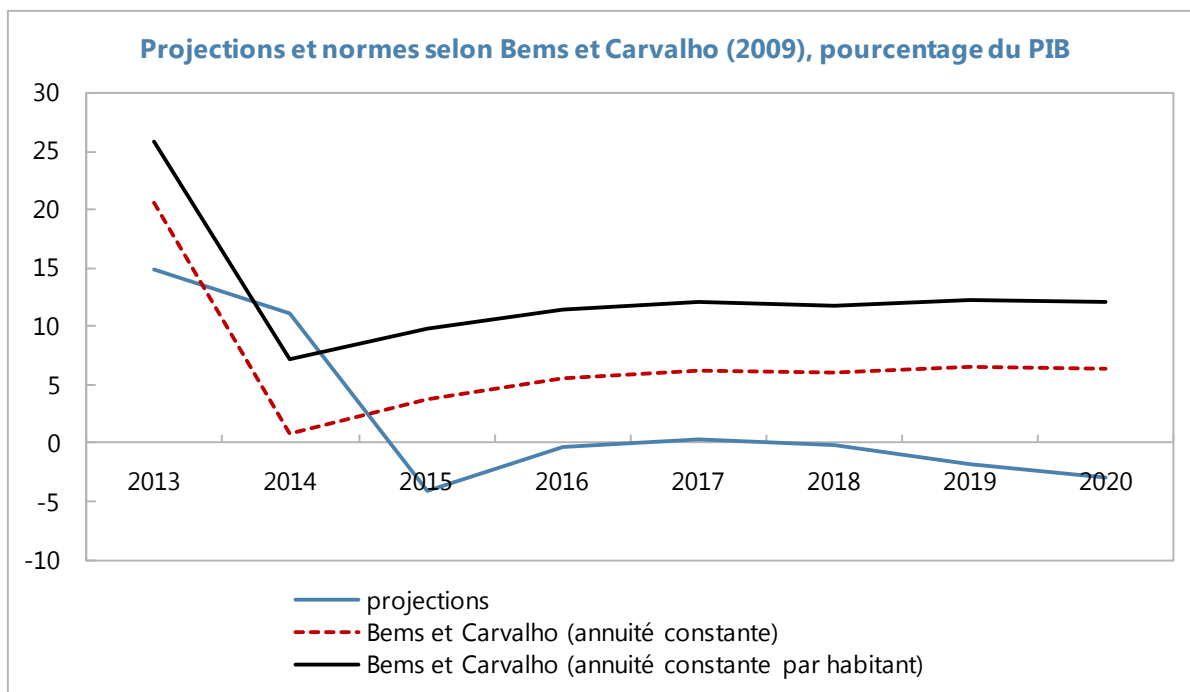
<sup>1/</sup> D'après Bems et Carvalho (2009), « Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil Exporting Countries », WP/09/281, FMI.

<sup>2</sup> Préparé par Bin Li et Juliana Araujo, sur la base d'Araujo *et al.* (2013).

**5. La méthode de Bems et Carvalho (2009) fait abstraction des besoins d'investissement existants et fait apparaître une surévaluation de 9 % à 15 % du taux de change effectif réel<sup>25</sup>.** La méthode Bems et Carvalho établit une trajectoire souhaitable pour le solde des transactions courantes sur la base de règles spécifiques pour l'allocation intertemporelle des flux de revenus pétroliers. Elle ne tient pas compte du rendement futur des investissements publics lié à la croissance future de la productivité; par conséquent, elle produit des normes du solde des transactions courantes qui sont nettement supérieures à l'évolution prévisible à moyen terme du solde des transactions courantes du Gabon. Dans le contexte actuel d'augmentation de l'investissement public, la méthode Araujo *et al.* semble plus indiquée pour évaluer les désalignements potentiels du taux de change effectif réel<sup>26</sup>.

<sup>25</sup> Bems et Carvalho, (2009), «Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil Exporting Countries», document de travail du FMI 09/281.

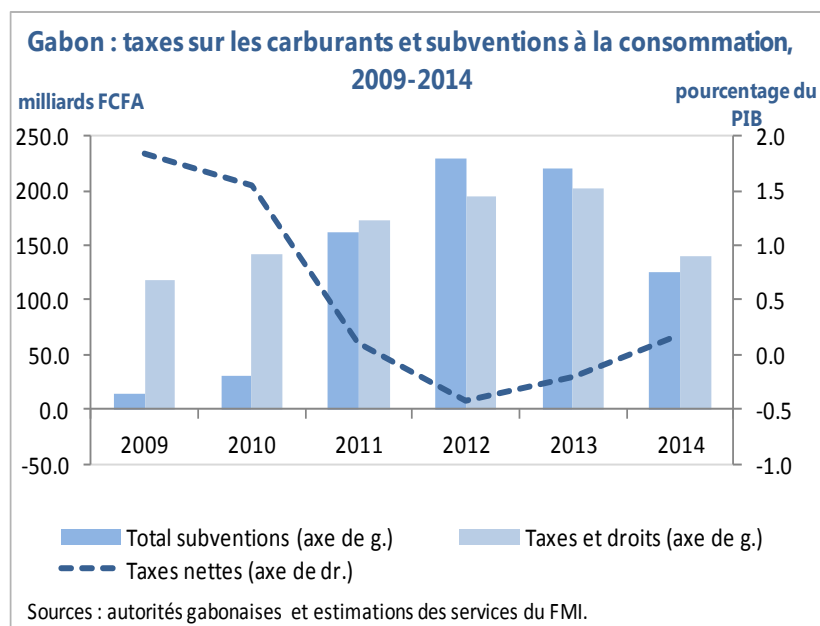
<sup>26</sup> Les méthodes plus courantes de type CGER et EBA-Lite donnent une évaluation similaire.



## Appendice III. Réforme des subventions énergétiques : progrès accomplis et perspectives

**1. Le gouvernement a avancé dans la réduction des subventions énergétiques.** La principale réforme a consisté en la suppression partielle de la subvention au gasoil industriel (excepté pour l'industrie alimentaire, la pêche, la production de ciment et la sylviculture). Une autre mesure a été la prise en compte des droits d'importations dans le calcul du prix de marché notionnel qui sert à déterminer le montant de la subvention.

**2. Les subventions énergétiques ont diminué en 2014 sous l'effet des réformes et de la baisse des cours du pétrole.** Le montant brut des subventions devrait tomber de 220 milliards de FCFA en 2013 à 125 milliards de FCFA en 2014 (voir graphique) et, grâce à la baisse des cours du pétrole, il devrait diminuer encore en 2015 pour s'établir à 24 milliards de FCFA, malgré une augmentation en volume.



**3. D'autres réformes sont encore nécessaires compte tenu de la situation budgétaire tendue.** Les subventions énergétiques ont absorbé une proportion des ressources publiques équivalente à 1,5 % du PIB en 2014. Dans le contexte de la chute des prix pétroliers, le gouvernement pourrait saisir cette occasion et éliminer graduellement le régime des subventions aux carburants. Dans l'immédiat, les réformes qui pourraient être entreprises sont les suivantes : suppression de la marge de la raffinerie SOGARA et renégociation des coûts/marges dans la structure des prix à la pompe, et introduction d'appels d'offres concurrentiels pour l'achat de produits raffinés. La suppression à terme des subventions énergétiques devrait être l'objectif ultime, en commençant par l'élimination du reste des subventions au gasoil industriel, puis la réduction des subventions à l'essence.

**4. L'expérience d'autres pays fait ressortir la nécessité d'une stratégie de réforme globale.** La réforme des prix des carburants suppose d'importants arbitrages entre différents objectifs sociaux et macroéconomiques. En s'appuyant sur l'expérience d'autres pays, les travaux



récents ont mis en lumière les principaux éléments à réunir pour assurer la réussite d'une stratégie de réforme<sup>27</sup> :

- Analyser les coûts et les avantages du système de subvention pour les différentes parties prenantes, et l'impact macroéconomique des réformes éventuelles.
- Procéder à de larges consultations avec toutes les parties prenantes.
- Présenter des informations claires : lancer un vaste programme de communication pour élargir le débat stratégique sur la tarification des carburants en mobilisant les leaders d'opinion et en ayant recours aux médias largement diffusés.
- Prendre rapidement des décisions sur les paramètres importants de la réforme, par exemple le rythme de l'ajustement des prix. La volonté de réforme doit être perçue comme inébranlable.
- Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement tangibles pour atténuer les répercussions négatives des réformes sur les parties prenantes, en particulier les ménages vulnérables. Dans l'idéal, le ciblage de ces mesures devrait s'appuyer sur une carte de la pauvreté établie sur la base d'enquêtes auprès des ménages. Il est urgent de procéder à une enquête de ce type au Gabon, la précédente n'étant plus d'actualité. Les mesures d'atténuation pourraient prendre la forme de transferts monétaires et de bons de transport public.

---

<sup>27</sup> Voir FMI, 2013, «Réforme des subventions énergétiques : enseignements et conséquences».

## ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

**Volume et structure de la dette publique.** Ces dernières années, le gouvernement du Gabon a cherché des fonds additionnels pour financer le PSGE, ce qui s'est traduit par un accroissement rapide de la dette publique. La dette publique totale est ainsi passée d'environ 16,7 % du PIB en 2008 à 27,3 % du PIB en 2013. La dette publique du Gabon est composée essentiellement d'emprunts extérieurs (la dette extérieure représente 90 % du total de la dette publique) contractés à moyen et long terme. Il convient de signaler que, alors que le groupe régional de la CEMAC fixe un plafond d'endettement public de 70 % du PIB (jugé trop élevé dans les rapports récents des services du FMI sur la surveillance régionale au niveau de la CEMAC), le Gabon se fixe un plafond plus prudent de 35 % du PIB.

**Scénario de référence.** Le scénario de référence s'appuie sur les projections du cadre macroéconomique décrit aux tableaux 1 à 6. Ce scénario s'appuie sur l'hypothèse que le gouvernement supprimera progressivement la plupart des exonérations fiscales et subventions aux carburants en place et maîtrisera les dépenses d'investissement et autres dépenses courantes à partir de 2017. Les cours internationaux du pétrole et des autres produits de base ainsi que les taux de change sont conformes aux projections des *Perspectives de l'économie mondiale* jusqu'à fin 2020. Il ressort de l'analyse de viabilité de la dette publique que le cadre macroéconomique présenté dans ce rapport est compatible avec des niveaux d'endettement respectant le plafond fixé par les autorités, puisqu'ils atteignent 35,3 % du PIB en 2016 avant de diminuer progressivement à partir de 2017.

**Chocs.** Un « scénario historique », dans lequel les besoins de financement sont bien inférieurs à ceux du scénario de référence, se traduit par une réduction de la dette publique sur la période de projection. D'autre part, en supposant que le solde budgétaire primaire reste déficitaire (équivalent à 1,3% du PIB), qui pourrait résulter d'un ajustement fiscal insuffisant, conduit à une forte augmentation de la dette publique dépassant 60% du PIB. Inversement, une croissance du PIB réel inférieure de 2 points de pourcentage pendant la période de projection (choc sur l'offre) entraînerait une forte augmentation de la dette publique, qui atteindrait presque 60 % du PIB. Cela est comparable à l'effet d'un choc combinant une diminution des recettes publiques de 2 % du PIB (qui pourrait résulter d'une baisse de 20 % des cours du pétrole, par exemple) et une réduction de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB.

## Tableau 1. Gabon : analyse de viabilité de la dette (AVD) du secteur public—Scénario de référence

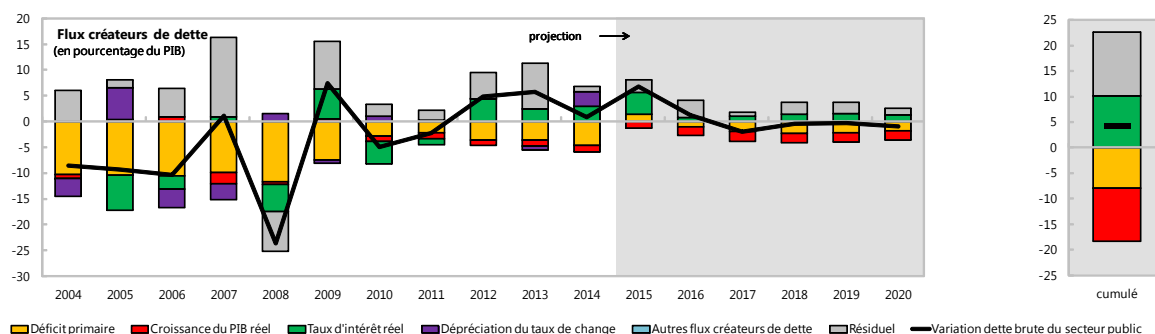
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

### Indicateurs d'endettement, indicateurs économiques et indicateurs de marché 1/

	Chiffres effectifs			Projections						Au 20 janvier 2015	
	2004-2012 <sup>2/</sup>	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Marges sur dette souveraine Obligations (pb) 3/	687
Dettes publiques brutes nominales	31.3	26.9	27.7	34.4	35.7	33.7	33.2	32.9	31.9		
Besoin brut de financement public	-1.2	3.9	-0.2	6.3	3.1	3.4	1.8	2.5	3.6	CDS à 5 ans (pb)	n.a.
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2.5	5.6	5.1	4.4	5.5	5.6	5.7	5.7	5.9	Notes	Extérieur Locale
Inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	7.2	-2.7	-4.6	-9.4	2.6	1.9	0.5	0.0	0.6	Moody's	Ba3 Ba3
Croissance du PIB nominal (en pourcentage)	10.0	2.7	0.2	-5.4	8.2	7.6	6.3	5.7	6.5	S&Ps	BB- BB-
Taux d'intérêt effectif (en pourcentage) 4/	5.7	8.7	6.3	5.0	5.0	5.0	4.7	4.7	4.6	Fitch	BB- BB-

### Contribution à l'évolution de la dette publique

	Chiffres effectifs			Projections						cumulé	Solde primaire stabilisant
	2004-2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Variation de la dette brute du secteur public	-5.1	5.8	0.8	6.7	1.3	-2.0	-0.5	-0.3	-1.0	4.2	
Flux créateurs de dette identifiés	-9.5	-3.2	-0.2	4.4	-2.0	-2.9	-2.8	-2.5	-2.4	-8.2	
Déficit primaire	-7.7	-3.6	-4.6	1.3	-1.0	-2.0	-2.4	-2.2	-1.8	-8.0	la dette 9/
Recettes et dons primaires (hors intérêts)	28.0	30.8	27.8	22.3	24.1	24.4	24.6	24.6	24.6	144.5	-0.6
Dépenses primaires (hors intérêts)	20.3	27.2	23.2	23.6	23.0	22.4	22.3	22.4	22.8	136.5	
Dynamique endogène de la dette 5/	-1.8	0.4	4.5	3.0	-1.0	-0.9	-0.5	-0.3	-0.6	-0.3	
Taux d'intérêt/différentiel de croissance 6/	-1.6	1.2	1.6	3.0	-1.0	-0.9	-0.5	-0.3	-0.6	-0.3	
Dont : taux d'intérêt réel	-1.0	2.4	3.0	4.3	0.7	1.0	1.3	1.5	1.2	10.1	
Dont : croissance du PIB réel	-0.5	-1.1	-1.4	-1.3	-1.7	-1.9	-1.8	-1.8	-1.8	-10.3	
Dépréciation du taux de change 7/	-0.2	-0.8	2.8	...	...	...	...	...	...	...	
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Veillez préciser (1) (par ex., recettes de privatisation) (+ réduit les besoins de financement) (négatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Passifs conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Veillez préciser (2) (par ex., autres flux de dette) (+ accroît les besoins de financement)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs 8/	4.4	9.0	1.0	2.4	3.3	0.9	2.3	2.2	1.4	12.5	



Source : services du FMI.

1/ Secteur public défini comme les administrations publiques.

2/ D'après les données disponibles.

3/ Marges sur les obligations à long terme par rapport aux obligations allemandes (pb).

4/ Défini comme les paiements d'intérêts divisés par le stock de dette (hors garanties) à la fin de l'année précédente.

5/ Calculée de la façon suivante :  $[r - \pi(1+g) - g + ae(1+r)] / (1+g+\pi+gt)$  fois le ratio d'endettement de la période précédente, avec  $r$  = taux d'intérêt nominal effectif,  $\pi$  = taux de croissance du déflateur du PIB;

$g$  = taux de croissance du PIB réel;  $a$  = proportion de la dette libellée en devises; et  $e$  = dépréciation du taux de change nominal (mesurée par l'augmentation de la valeur en dollars de la monnaie locale).

6/ La contribution du taux d'intérêt réel est tirée du numérateur de la note 5, à savoir  $r - \pi(1+g)$ , et la contribution de la croissance réelle,  $-g$ .

7/ La contribution de taux de change et tirée du numérateur de la note 5, à savoir  $ae(1+r)$ .

8/ Comprend les variations des actifs et les recettes d'intérêts (le cas échéant). Pour les projections, comprend des variations du taux de change pendant la période de projection.

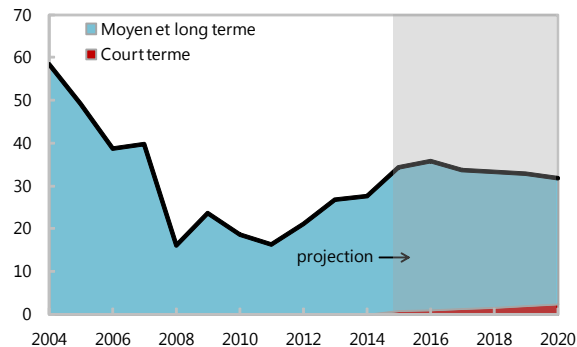
9/ Repose sur l'hypothèse que les principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt réel et les autres flux créateurs de dette) restent au niveau de la dernière année de projection.

**Graphique 1. Gabon : analyse de viabilité de la dette publique—Composition de la dette publique et autres scénarios**

**Composition de la dette publique**

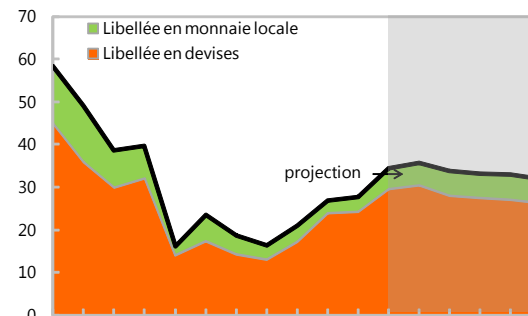
**Par échéance**

(en pourcentage du PIB)

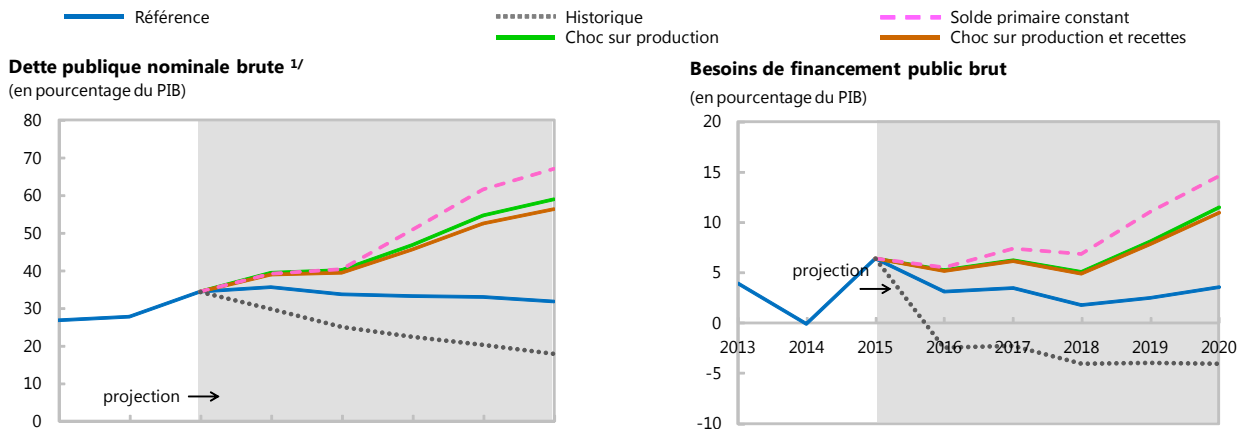


**Par monnaie**

(en pourcentage du PIB)



**Autres scénarios**



**Hypothèses de base**  
(en pourcentage)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Scénario de référence</b>						
Croissance du PIB réel	4.4	5.5	5.6	5.7	5.7	5.9
Inflation	-9.4	2.6	1.9	0.5	0.0	0.6
Solde primaire	-1.3	1.0	2.0	2.4	2.2	1.8
Taux d'intérêt effectif	5.0	5.0	5.0	4.7	4.7	4.6
<b>Scénario de solde primaire constant</b>						
Croissance du PIB réel	4.4	5.5	5.6	5.7	5.7	5.9
Inflation	-9.4	2.6	1.9	0.5	0.0	0.6
Solde primaire	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3
Taux d'intérêt effectif	5.0	5.0	4.8	4.5	4.1	3.9
<b>Choc sur la production</b>						
Croissance du PIB réel	4.4	3.5	3.6	3.7	3.7	3.9
Inflation	-9.4	2.6	1.9	0.5	0.0	0.6
Solde primaire	-1.3	-1.0	0.0	0.4	0.2	-0.2
Taux d'intérêt effectif	5.0	5.0	4.9	4.7	4.4	4.2
<b>Scénario historique</b>						
Croissance du PIB réel	4.4	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Inflation	-9.4	2.6	1.9	0.5	0.0	0.6
Solde primaire	-1.3	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7
Taux d'intérêt effectif	5.0	5.0	5.2	5.2	5.4	5.7
<b>Choc sur la production et les recettes</b>						
Croissance du PIB réel	4.4	4.5	4.6	4.7	4.7	4.9
Inflation	-9.4	2.6	1.9	0.5	0.0	0.6
Solde primaire	-1.3	1.0	2.0	2.4	2.2	1.8
Taux d'intérêt effectif	5.0	5.0	4.9	4.7	4.4	4.2

Source : services du FMI.

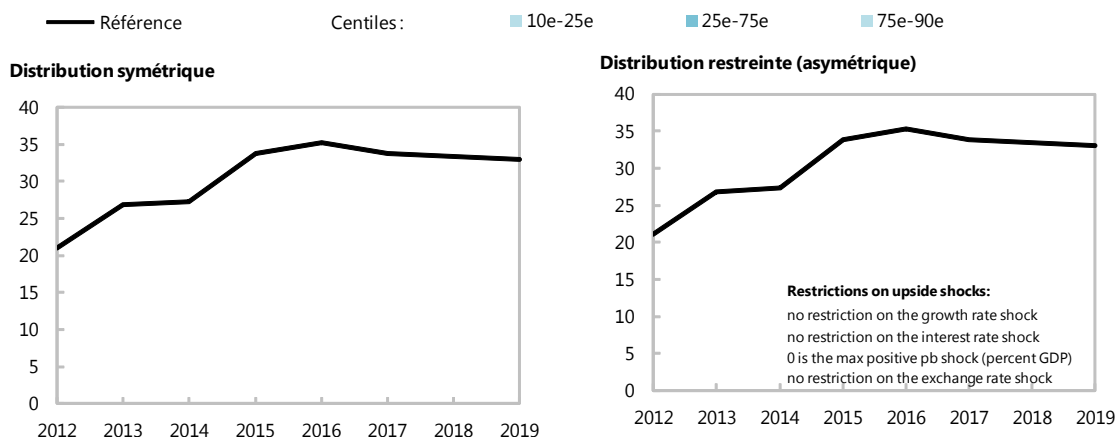
**Graphique 2. Gabon : évaluation des risques selon l'analyse de viabilité de la dette publique**

**Carte de chaleur**

Niveau d'endettement 1/	Choc sur croissance du PIB réel	Choc sur solde primaire	Choc sur taux d'intérêt réel	Choc sur le taux de change	Choc sur passifs conditionnels
Besoins de financement brut 2/	Choc sur croissance du PIB réel	Choc sur solde primaire	Choc sur taux d'intérêt réel	Choc sur le taux de change	Choc sur passifs conditionnels
Profil de la dette 3/	Perception des marchés	Besoins de financement extérieur	Variation de la proportion de la dette à court terme	Dette publique détenue par non-résidents	Dette libellée en devises

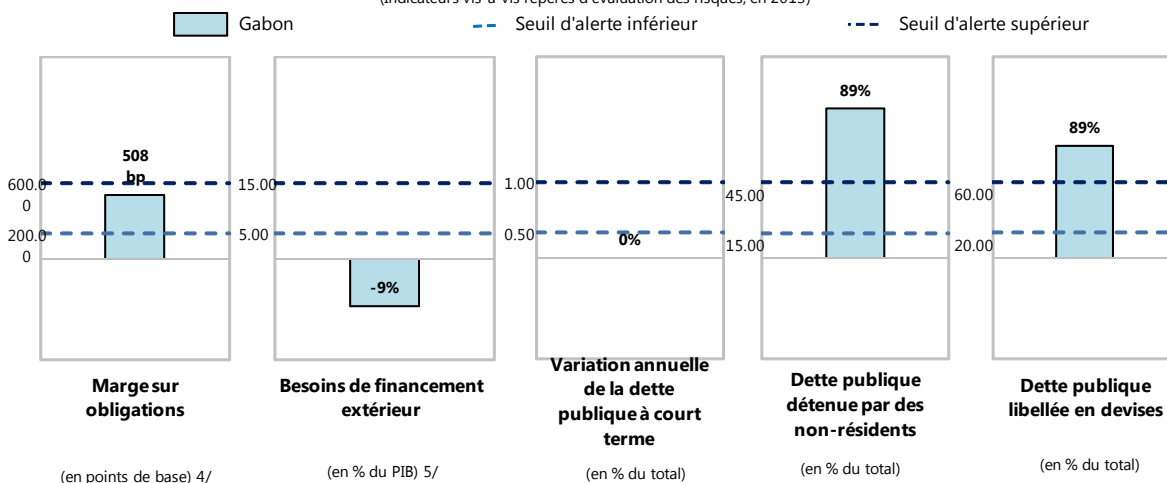
**Évolution des densités prédictives de la dette publique nominale brute**

(en pourcentage du PIB)



**Vulnérabilités liées au profil de la dette**

(Indicateurs vis-à-vis repères d'évaluation des risques, en 2013)



Source : services du FMI.

## ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

**Volume et structure de la dette extérieure.** Après une restructuration considérable et la réduction qui s'en est suivie à la fin de la décennie 2000, la dette extérieure du Gabon est passée de 2,1 milliards de dollars en 2009 à environ 4,3 milliards de dollars en 2013 (équivalant à 24,8 % du PIB de 2013). Cette augmentation s'explique en partie par l'émission de 1,5 milliard de dollars d'euro-obligations en 2013. En fin 2013, la dette à l'égard des institutions multilatérales représentait 13 % du total de la dette extérieure, la dette bilatérale 23 %, la dette envers les établissements commerciaux 24 % et les 40 % restants étaient placés sur les marchés financiers.

**Scénario de référence.** Le scénario de référence est le même que pour l'analyse de viabilité de la dette publique et s'appuie sur les projections du cadre macroéconomique décrit aux tableaux 1 à 6. En ce qui concerne la dette extérieure, le cadre macroéconomique fait l'hypothèse que autorités émettront 500 millions d'euro-obligations en 2015 et 250 millions de dollars en 2016, la moitié de ce qu'ils avaient prévu, en raison du resserrement des conditions du marché. Ce cadre repose sur l'hypothèse que l'émission obligataire internationale de 1 milliard de dollars de 2007 ne sera pas refinancée, conformément aux projections fournies par les autorités. Selon ce scénario, le cadre de viabilité de la dette extérieure fait apparaître une augmentation du ratio dette extérieure/PIB, qui culmine à 31,7 % en 2016 avant de redescendre progressivement à 28,1 % en 2020.

**Chocs.** Les autres scénarios envisagés comprennent un « scénario historique », dans lequel les principales variables sont les mêmes qu'au cours de ces dix dernières années, et d'autres scénarios, qui intègrent l'application d'un écart type de 0,25 au taux d'intérêt réel, au taux de croissance et au solde extérieur courant. Le scénario historique, dans lequel les besoins de financement sont nettement inférieurs à ceux du scénario de référence, aboutit à une forte réduction de la dette extérieure, alors que les autres chocs appliqués au scénario de référence engendrent un accroissement considérable de la dette. Plus particulièrement, les chocs sur le solde extérieur courant hors intérêts et sur le taux de change réel font monter respectivement la dette extérieure à 41 % du PIB et à 42 % du PIB à l'horizon 2020.

**Tableau 2. Gabon : cadre de viabilité de la dette extérieure, 2009-2019**  
(en % du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs					Projections						Solde courant hors intérêts stabilisant la dette 6/ -6.7	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
<b>Référence : dette extérieure</b>	14.4	12.4	17.6	24.8	22.5	<b>30.5</b>	<b>31.7</b>	<b>29.5</b>	<b>29.1</b>	<b>28.7</b>	<b>28.1</b>		
Variation de la dette extérieure	-3.6	-2.0	5.2	7.1	-2.2	8.0	1.1	-2.2	-0.4	-0.4	-0.6		
Flux créateurs de dette extérieure identifiés (4+8+9)	-15.5	-18.6	-23.5	-21.5	-16.8	-4.4	-8.4	-9.0	-8.1	-6.4	-5.1		
Déficit extérieur courant, hors paiements d'intérêts	-8.7	-13.8	-22.1	-16.4	-12.5	2.6	-1.2	-1.9	-1.4	0.3	1.4		
Déficit de la balance des biens et services	-20.2	-25.2	-37.4	-29.9	-25.0	-9.0	-12.0	-12.3	-11.6	-10.2	-8.7		
Exportations	49.1	53.5	72.4	64.8	61.1	43.0	44.7	45.0	44.6	43.4	41.7		
Importations	28.9	28.2	34.9	34.9	36.1	34.0	32.7	32.7	33.0	33.3	33.0		
Entrées nettes de capitaux non créatrices de dette (négatif)	-3.2	-3.4	-5.1	-5.6	-5.6	-7.3	-7.3	-7.0	-6.7	-6.7	-6.5		
Dynamique endogène de la dette 1/	-3.6	-1.4	3.8	0.5	1.3	0.2	0.1	0.0	-0.1	-0.1	-0.1		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.9	0.7	0.9	1.5	1.4	1.4	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5		
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.8	0.0	-0.8	-0.9	-1.3	-1.2	-1.5	-1.6	-1.6	-1.6	-1.6		
Contribution des variations de prix et de taux de change 2/	-3.6	-2.2	3.7	-0.1	1.2	...	...	...	...	...	...		
Résiduel, dont variations des avoirs extérieurs bruts (2-3) 3/	11.9	16.6	28.7	28.6	14.6	12.4	9.5	6.8	7.7	6.0	4.5		
Ratio dette extérieure/exportations (en pourcentage)	29.4	23.2	24.3	38.2	36.9	71.0	70.9	65.6	65.2	66.0	67.3		
<b>Besoins de financement extérieur brut (en milliards de dollars) 4/</b>	-0.8	-2.3	-3.1	-1.6	-1.4	1.1	0.3	0.4	0.3	0.6	0.9		
en pourcentage du PIB	-5.3	-11.6	-18.8	-9.2	-8.3	à 10 ans	à 10 ans	7.5	2.1	2.4	1.4	3.0	4.3
<b>Scénario avec les principales variables à leurs moyennes historiques 5/</b>						<b>30.5</b>	<b>19.7</b>	<b>6.4</b>	<b>-6.1</b>	<b>-20.2</b>	<b>-35.5</b>	<b>-3.0</b>	
<b>Principales hypothèses macroéconomiques du scénario de référence</b>						Moyenne historique	Écart type						
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.3	0.0	5.5	5.6	5.1	3.2	3.7	4.4	5.5	5.6	5.7	5.9	
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	25.3	17.8	-23.1	0.5	-4.6	6.3	19.0	-18.2	3.1	3.0	1.7	1.0	0.6
Taux d'intérêt extérieur nominal (en pourcentage)	6.9	6.1	5.7	9.2	5.7	6.1	1.3	5.3	5.8	5.5	5.4	5.5	5.6
Croissance des exportations (sur base valeur en dollars, en pourcentage)	23.5	37.1	9.8	-5.0	-5.4	11.4	22.8	-39.9	12.9	9.6	6.5	4.0	2.2
Croissance des importations (sur base valeur en dollars, en pourcentage)	8.9	23.2	0.3	6.1	3.6	10.8	9.1	-19.5	4.4	8.8	8.7	7.6	5.7
Solde extérieur courant, hors paiements d'intérêts	8.7	13.8	22.1	16.4	12.5	15.9	5.5	-2.6	1.2	1.9	1.4	-0.3	-1.4
Entrées nettes de capitaux non créatrices de dette	3.2	3.4	5.1	5.6	5.6	4.2	1.9	7.3	7.3	7.0	6.7	6.7	6.5

1/ Calculé de la façon suivante :  $[r - g - r(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+r+gr)$  fois le stock de dette de la période précédente, avec  $r$  = taux d'intérêt effectif nominal sur la dette extérieure;  $r$  = variations du déflateur du PIB intérieur en dollars,

$g$  = taux de croissance du PIB réel,  $e$  = appréciation nominale (augmentation de la valeur en dollars de la monnaie nationale), et  $a$  = proportion du total de la dette extérieure libellée en monnaie nationale.

2/ La contribution des variations de prix et de taux de change est définie comme suit :  $[-r(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+r+gr)$  fois le stock de dette de la période précédente.  $r$  augmente avec l'appréciation de la monnaie nationale ( $e > 0$ ) et la hausse de l'inflation (sur la base du

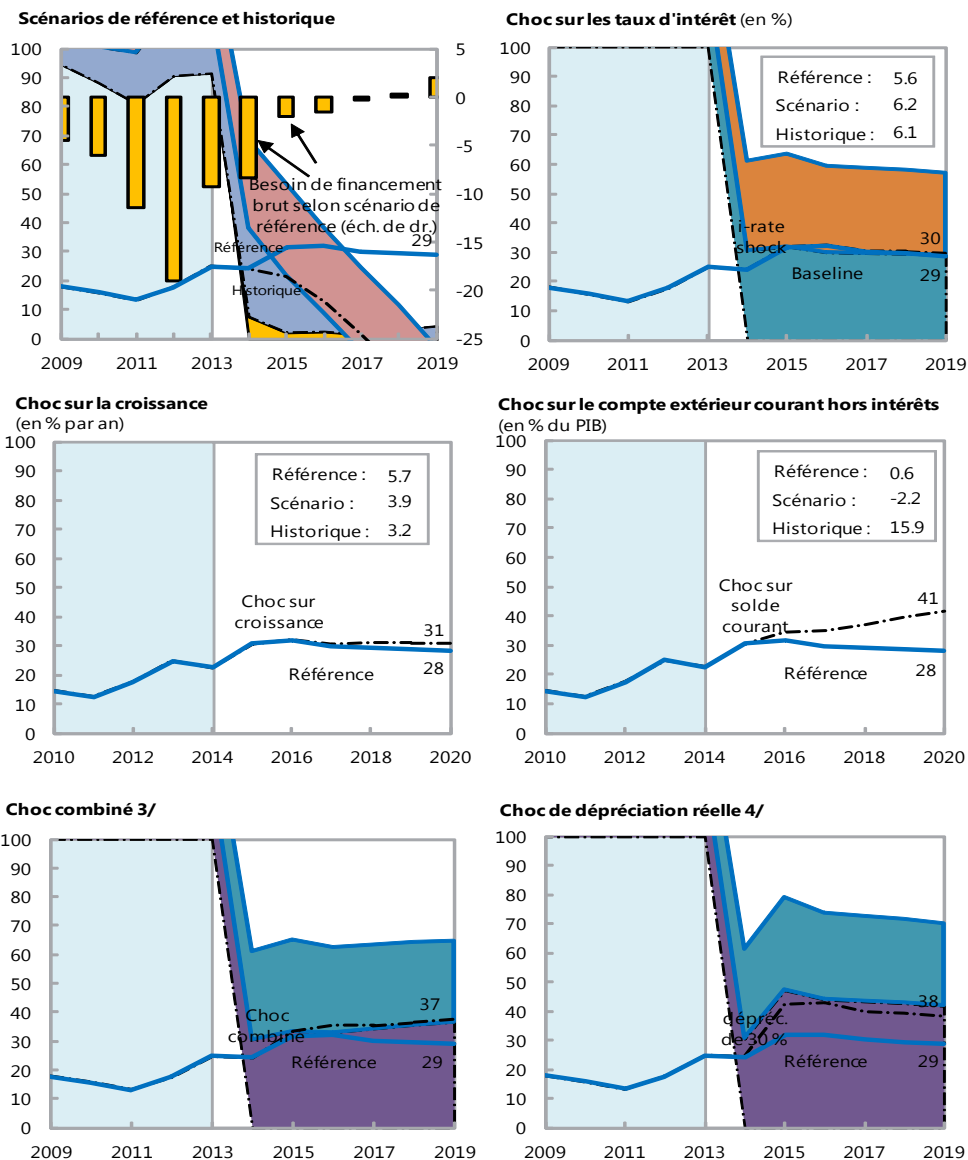
3/ Pour les projections, la ligne inclut l'impact des variations de prix et de taux de change.

4/ Défini comme le déficit extérieur courant, plus l'amortissement de la dette à moyen et long terme, plus la dette à court terme à la fin de la période précédente.

5/ Les principales variables sont la croissance du PIB réel; le taux d'intérêt nominal; la croissance du déflateur du PIB en dollars; et le solde extérieur courant hors intérêts ainsi que les entrées de capitaux non génératrices de dette en pourcentage du PIB.

6/ Solde constant à long terme qui stabilise le ratio d'endettement dans l'hypothèse où les principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt nominal, croissance du déflateur du PIB en dollars, les entrées de capitaux non génératrices de dette en pourcentage du PIB) restent au même niveau que pendant la dernière année de projection.

**Graphique 3. Gabon : viabilité de la dette extérieure—tests paramétrés<sup>1/2/</sup>**  
(dette extérieure en pourcentage du PIB)



Sources : Fonds monétaire international, données de l'économiste-pays, et estimations des services du FMI.

<sup>1/</sup> Les zones bleutées représentent les données effectives. Les différents chocs sont des chocs permanents d'un demi écart type. Les chiffres figurant dans les cadres représentent les moyennes pour les variables correspondantes dans le scénario de référence et le scénario présenté. La moyenne historique sur dix ans pour la période de dix ans pour la variable concernée est aussi indiquée.

<sup>2/</sup> Pour les scénarios historiques, les moyennes historiques sont calculées sur la période de dix ans et cette information est utilisée pour obtenir une projection de la dynamique de la dette sur cinq ans.

<sup>3/</sup> Choc permanent d'un quart d'écart type appliqué au taux d'intérêt réel, au taux de croissance et au solde extérieur courant.

<sup>4/</sup> Une dépréciation réelle ponctuelle de 30 % se produit en 2010.





# GABON

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

2 février, 2015

Préparé par

Département Afrique  
(en consultation avec d'autres départements)

### TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	3
RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE (AU 4 JANVIER 2013)	8
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	14

- **Relations avec le FMI.** Le Gabon est membre du Fonds monétaire international depuis 1963. Les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont accepté les obligations de l'article VIII en juin/juillet 1996. L'accord de confirmation triennal d'un montant d'environ 118 millions de dollars a pris fin en mai 2010, avec l'achèvement des trois premières revues seulement. Ce programme appuyé par le FMI a été difficile à maintenir en raison de dérapages budgétaires récurrents. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues le 13 février 2013.
- **Relations avec la Banque mondiale.** Un prêt de la BIRD pour un montant de 58 millions de dollars pour le projet du réseau national et régional centrafricain de fibres optiques (CAB4) à l'appui du développement de l'infrastructure de télécommunication à haut débit a été signé en mai 2012. La Banque mondiale est en train de préparer deux prêts de 100 millions de dollars, un pour financer les services urbains de base et l'autre pour renforcer la formation des jeunes.
- **Régime de change.** Le Gabon est membre de la CEMAC. La monnaie unique est le franc CFA qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 francs CFA pour un euro. La taxe prélevée par le Gabon sur les virements constitue une restriction à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales, et doit être soumise à l'approbation du FMI, conformément à la section 2 (a) de l'article VIII des statuts.
- **Questions d'ordre statistique.** Le Gabon a adhéré au Système général de diffusion des données (SGDD). Si les statistiques fournies sont globalement satisfaisantes pour permettre la surveillance, l'analyse des services du FMI a été gênée par le délai d'établissement et le champ d'application des données budgétaires, la qualité médiocre des statistiques de la balance des paiements et des données sur la stabilité financière et par l'insuffisance des informations sur les coûts de main-d'œuvre et la productivité.

## RELATIONS AVEC LE FMI

(au 31 octobre 2014)

<b>I.</b>	<b>Date d'admission</b> : 10 septembre 1963	Article VIII			
<b>II.</b>	<b>Compte des ressources générales</b>	<b>Millions de DTS</b>	<b>% quote-part</b>		
	Quote-part	154,30	100,00		
	Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	153,47	99,46		
	Position dans la tranche de réserve	0,85	0,55		
<b>III.</b>	<b>Département des DTS:</b>	<b>Millions de DTS</b>	<b>% allocation</b>		
	Allocation cumulative nette	146,72	100,00		
	Avoirs	132,80	90,51		
<b>IV.</b>	<b>Encours des achats et des prêts</b> : Aucun				
<b>V.</b>	<b>Accords financiers les plus récents</b>				
			Montant approuvé	Montant tiré	
Type	Date de l'accord	Date d'expiration	(millions de DTS)	(millions de DTS)	
Accord confirmation	7 mai 2007	6 mai 2010	77,15	0,00	
Accord confirmation	28 mai 2004	31 juillet 2005	69,44	41,66	
Accord confirmation	23 octobre 2000	22 avril 2002	92,58	13,22	
<b>VI.</b>	<b>Projections des paiements au FMI (rachats par anticipation)</b>				
	(millions de DTS sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoires en DTS):				
	<u>Échéances futures</u>				
	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Principal					
Commissions/intérêts	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01
<b>Total</b>	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01
<b>VII.</b>	<b>Mise en œuvre de l'Initiative PPTE</b> : Sans objet				
<b>VIII.</b>	<b>Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)</b> : Sans objet				

## **IX. Mise en œuvre de l'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : Sans objet**

## **X. Évaluations des sauvegardes**

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale de la CEMAC. Comme les autres banques centrales régionales, elle est soumise à une évaluation des sauvegardes tous les quatre ans. L'évaluation de 2013 s'est achevée en novembre, couvrant une période de changement à la BEAC, et s'est déroulée dans le contexte de réformes lancées pour relever les défis de la gouvernance et de l'échec des contrôles qui sont apparus en 2009. Ces événements ont débouché sur une intervention rapprochée du FMI moyennant le suivi de mesures reconductibles de sauvegardes dans le contexte de nouvelles demandes et revues de programmes pour les pays de la CEMAC. La BEAC a également mis en œuvre un plan d'action destiné à réformer sa gouvernance, renforcer les sauvegardes clés et les capacités. L'évaluation de 2013 a relevé que la BEAC avait fait quelques progrès pour renforcer son cadre de sauvegardes, mais que les risques restaient élevés. De nouvelles mesures sont nécessaires pour rétablir pleinement une gouvernance et un contrôle sains, y compris par le biais d'amendements à la charte de la BEAC et d'un engagement à terminer la mise en œuvre de la réforme et du plan de modernisation. La gouvernance de la BEAC continue d'être compromise par un cadre juridique qui ne protège pas adéquatement son indépendance institutionnelle et par le fait, qui pose problème, que plusieurs États membres n'adhèrent que partiellement aux obligations de mise en commun des réserves qui sont fondamentales pour le fonctionnement de l'union monétaire. L'évaluation a également conclu que les visites annuelles des services du FMI pour suivre les recommandations prioritaires et les progrès du plan de réforme de la BEAC devraient se poursuivre dans le cadre de la démarche des mesures reconductibles de sauvegardes. Conformément à cette démarche, une visite de sauvegarde des services du FMI a eu lieu en avril 2014. Les services ont conclu que la BEAC avait accompli de bons progrès dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de 2013 et avait fait avancer le plan de réformes destinées à renforcer les contrôles. Ceci étant, la BEAC continue de rencontrer des difficultés relatives à son indépendance institutionnelle et aux réformes plus larges de gouvernance qui restent indispensables à moyen terme. Les services continueront de travailler en collaboration étroite avec la BEAC pour évaluer la viabilité des mesures déjà en place et la mise en œuvre des réformes pour l'avenir. La progression de la mise en œuvre de ces mesures permettra aux services du FMI de décider si des progrès suffisants ont été réalisés pour justifier de mettre fin au suivi annuel des mesures reconductibles de sauvegardes et donc de revenir au cycle de quatre ans pour l'évaluation des banques centrales régionales.

## **XI. Régime de change**

La monnaie régionale est le Franc CFA. De 1948 à 1999, il était attaché au franc français. Depuis l'introduction de l'euro en 1999, il est rattaché à l'euro au taux de 655,957 FCFA pour un euro.

Le Gabon (et les autres pays membres de la CEMAC), a accepté les obligations au titre de l'article VIII le 26 juin 1996. Comme les autres membres de la CEMAC, le Gabon a accepté les obligations des sections 2, 3 et 4 de l'Article VIII des statuts du FMI. Le Gabon prélève une taxe sur les

virements, y compris ceux liés à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, ce qui constitue une restriction de change qui doit être soumise à l'approbation du FMI, conformément à la section 2 (a) de l'Article VIII des statuts. Les autorités ont exonéré certaines transactions de la taxe ; toutefois, la taxe continue de s'appliquer aux autres transferts soumis à la juridiction du FMI.

## **XII. Consultations au titre de l'article IV**

- (a) Les consultations avec le Gabon se déroulent selon un cycle de 12 mois.
- (b) Le Conseil d'Administration a achevé les dernières consultations au titre de l'Article IV avec le Gabon le 13 février 2013.

## **XIII. Participation au Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et aux RONC**

Un module national du PESF mené conjointement par le FMI et la Banque mondiale a été achevé pour le Gabon en 2002 et examiné par le Conseil d'Administration en mars de cette année (rapport du FMI N° 02/98). Le premier Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) régional a été mis en œuvre en janvier-mars 2006 et une actualisation du PESF régional est actuellement en cours de préparation. Les Rapports régionaux sur l'observation des normes et des codes (RONC) ont été réalisés dans les domaines de la transparence de la politique monétaire et financière, de la supervision bancaire et de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (BC/FT) en juin 2006.

## **XIV. Représentant résident**

Le FMI n'a plus de représentant résident à Libreville où le fonctionnement de son bureau est assuré par un économiste local.

**XV. Assistance technique****A. Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique centrale (AFRITAC)**

<i>Domaine</i>	<i>Orientation.</i>	<i>Date prestation</i>
Administration des recettes	Nouveau développement du système de gestion automatisée des risques douaniers	Nov. 2014
Gestion des finances publiques	Renforcement de l'exécution du budget	Oct. 2014
Supervision bancaire	Atelier sur la stabilité financière	Sept. 2014
Gestion des finances publiques/ Administration des recettes/ Gestion de la dette	Atelier pluri-sectoriel sur le développement et la mise en œuvre de cadres de gestion de la trésorerie de l'État	Sept 2014
Administration des recettes	Lancement d'un programme automatisé d'évaluation et de mesure de la performance pour les gros contribuables	Juin 2014
Administration des recettes	Mise au point d'un système automatisé de gestion des risques douaniers	Mai 2014
Administration des recettes	Renforcement des audits de la TVA pour les opérations commerciales et les négociants	Avril 2014
Administration des recettes	Amélioration des procédures de recouvrement et d'application	Mars 2014
Administration des recettes	Modernisation des procédures de remboursement de la TVA pour les gros contribuables	Février 2014
Statistiques macroéconomiques	Mise au point de comptes nationaux trimestriels	Oct. 2013
Gestion des finances publiques	Renforcement des procédures budgétaires et comptables	Sept. 2013
Supervision bancaire	Atelier sur la supervision bancaire basée sur les risques	Sept. 2013
Gestion des finances publiques	Renforcement de l'exécution du budget	Août 2013
Administration des recettes	Renforcement de la gestion et des procédures d'audit interne	Juillet 2013
Gestion de la dette	Mise en œuvre du cadre de gouvernance pour l'émission de titres publics	Juin 2013
Statistiques macroéconomiques	Examen des résultats de l'enquête spécialisée	Mai 2013
Gestion des finances publiques	Renforcement de l'exécution du budget	Mai 2013
Statistiques de finances publiques	Mise en œuvre d'un relevé des opérations financières de l'État	Avril 2013
Administration des recettes	Renforcement de l'administration de la TVA	Avril 2013

Statistiques macroéconomiques	Élaboration des comptes nationaux trimestriels	April 2013
Gestion des finances publiques	Atelier sur la budgétisation programmes	Février 2013
Statistiques macroéconomiques	Actualisation du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) Mise en place des comptes nationaux trimestriels	Février 2013

## B. Siège

<i>Département</i>	<i>Objectif</i>	<i>Date prestation</i>
FAD	Évaluation PESF et réformes de GFP	Mai 2014
FAD	Administration douanière	Mars 2014
FAD	Évaluation PESF	Déc. 2013
FAD	Gestion des finances publiques	Juillet 2013
FAD	Visite d'expert à court terme sur la GFP (4 missions)	2013-14
FAD	Visite d'expert à court terme sur les douanes (5 visites)	2013-14

## RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE (au 15 décembre 2014)

Fonction	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date escomptée de livraison
<b>A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents</b>			
Programme de travail de la Banque mondiale au cours des 12 prochains mois	<p><b>La Banque mondiale fournit ses services consultatifs</b> dans les domaines suivants :</p> <p>- <b>Statistiques</b> : Dans le cadre des Services consultatifs remboursables (RAS) en matière de statistiques pour un montant de 1,3 million de dollars, la Banque mondiale fournira des avis stratégiques à long terme à l'Office national de la statistique et assurera la mise en œuvre de la stratégie nationale de statistique de même qu'une assistance ciblée en vue de la mise en œuvre d'une nouvelle enquête sur les ménages — Enquête gabonaise pour l'évaluation de la pauvreté (EGEP II) ;</p> <p>- <b>Gestion : amélioration du cycle budgétaire</b> : Un accord de 700 000 dollars a été signé en mars 2014 en vue de poursuivre la mise en œuvre des outils de GFP mis au point dans le cadre des RAS précédents ;</p> <p>- <b>Réforme du régime fiscal</b> : Par le biais des RAS de la réforme du régime fiscal pour un montant de 1 million de dollars, qui sont un suivi du diagnostic du régime fiscal réalisé dans le cadre des premiers RAS signés en 2012, la Banque mondiale aidera les autorités à rationaliser les exonérations fiscales, la structure fiscale et la mise en œuvre d'un système d'audit basé sur les risques.</p>	<p>Les missions seront étalées sur les exercices 2015 et 2016</p> <p>Les missions seront étalées sur les exercices 2015 et 2016</p> <p>Les missions seront étalées sur les exercices 2015 et 2016</p>	<p>Juin 2016</p> <p>Juin 2016</p> <p>Juin 2016</p>



	<p><b>Les discussions avancent sur l'élaboration de deux autres RAS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion macro-budgétaire : une assistance technique de gestion macro budgétaire pour appuyer le Gabon dans la mise en œuvre du Plan national de développement du Gabon émergent et créer la capacité humaine et institutionnelle requise dans le pays dans ce but ;</li> <li>- Comptabilité de capital naturel pour le secteur forestier.</li> </ul>	Les missions seront étalées sur 2015	La signature des accords est attendue au cours de l'exercice 2015.
	<p><b>Note d'orientation sur la croissance et l'emploi :</b> Cette note analyse les principales raisons du faible impact de la croissance sur l'emploi et formule des recommandations pour une croissance plus solidaire.</p>	Achévé	Livré en juin 2013
	<p><b>Note d'orientation sur la diversification des exportations et la compétitivité :</b> cette note présente sous forme résumée le potentiel d'exportations hors pétrole et formule des recommandations spécifiques à certains secteurs pour relever le défi de la diversification des exportations.</p>	Achévé	Livré en septembre 2014
	<p><b>Prêts de la Banque mondiale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Projet de compétitivité et de promotion des investissements de 18 millions de dollars a été approuvé en mars 2014. L'objectif du Projet consiste à contribuer à l'amélioration du climat des investissements et à encourager le développement des entreprises au Gabon. Le Projet inclut trois volets : (i) le développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) le soutien au développement des entreprises et (iii) la coordination des projets et le dialogue public-privé.</li> </ul>	La dernière mission a eu lieu en novembre 2014	La date d'entrée a vigueur a été reportée jusqu'en mars 2015.

	<p>- Un prêt de la BIRD de 58 millions de dollars signés en mai 2012 pour le projet de réseau de fibres optiques CAB4 devant sous-tendre le développement d'une infrastructure de télécommunications à grande vitesse.</p> <p>- Un Projet d'accès aux services de base (énergie) de 60 millions de dollars pour répondre aux attentes du nouveau gouvernement du Gabon est en cours de finalisation.</p> <p>- Un don du FEM pour les zones humides de 8,5 millions de dollars destinés à renforcer la protection de la biodiversité dans certaines zones humides forestières sur la liste Ramsar moyennant la création de connaissances et la mise au point de mesures de conservation pour une gestion soutenable des zones humides.</p> <p>- Un Programme II de développement local et d'infrastructure de 100 millions de dollars est en cours de préparation. Il est destiné à améliorer l'accès aux services urbains de base des populations qui vivent dans des installations ciblées à faible revenu. La réunion d'examen du concept du projet a eu lieu le 18 novembre 2014.</p> <p>- Un Projet de soutien aux compétences en vue de l'emploi de 100 millions de dollars est en cours de préparation. L'objectif global du projet consiste à appuyer les compétences en vue de l'emploi des</p>	<p>Le projet a démarré. La dernière mission de supervision a eu lieu en mai 2014.</p> <p>Les discussions techniques entre la Banque mondiale et les autorités ont eu lieu en novembre 2014.</p> <p>La mise en œuvre du projet a démarré en novembre 2014. La première mission de supervision a eu lieu en novembre 2014.</p> <p>La mission de préparation est prévue pour décembre 2014.</p> <p>La prochaine mission de préparation est prévue pour décembre 2014</p>	<p>Projet quinquennal</p> <p>Projet quinquennal</p> <p>Le projet devrait être présenté au Conseil en mai 2015</p> <p>Le projet devrait être présenté au Conseil en 2015</p> <p>Le projet devrait être présenté au Conseil en 2015</p>
--	---	---	---

	jeunes au Gabon afin de réaliser l'objectif double qui consiste à promouvoir la prospérité partagée et à réduire l'extrême pauvreté.		
	<p><b>Investissements de la SFI :</b></p> <p>La SFI envisage actuellement des investissements dans l'industrie pétrochimique et l'infrastructure au Gabon. Les principaux investissements en cours incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SETRAG (chemin de fer privé à exploitation privée). La SFI sera le principal organisateur du programme d'investissement de SETRAG après un mandat de restructuration financière d'un an.</li> <li>- Raffinerie pétrolière du Gabon : la SFI souhaite être le principal organisateur du financement d'un nouveau projet de raffinerie par Samsung de Corée du Sud et Gabon Oil Company.</li> <li>- Société d'engrais du Gabon : la SFI est étroitement intervenue dans les discussions du financement du projet pour une importante industrie manufacturière de gaz-engrais parrainée par Olam Gabon ; le projet est actuellement suspendu en attendant qu'Olam ait identifié un partenaire stratégique crédible venant de l'industrie pétrochimique ou des engrais.</li> <li>- Projet hydroélectrique de Ngoulmendjim : le Ministère de l'énergie a officiellement manifesté son intérêt pour que la SFI appuie ce</li> </ul>	Les missions qui s'étaleront sur 2015	

	<p>Projet énergétique indépendant et partage les études de faisabilité. SFI Infraventures pourra intervenir en tant que promoteur conjoint du projet aux côtés du Fonds stratégique d'investissement du Gabon et d'Eravone, le principal promoteur du projet.</p> <p>- Périphérique de Libreville : la SFI envisage actuellement un projet éventuel de route à péage qu'elle pourrait aider à structurer et financer.</p>		
	<p><b>SFI, services de conseil sur le climat des investissements</b> : services</p> <p>La SFI fournit une assistance technique pour améliorer le climat des affaires dans des domaines mesurés par le rapport Doing Business. Quatre domaines prioritaires ont été définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Création d'entreprises</b> pour investisseurs locaux et étrangers</li> <li>- Procédures régissant les <b>permis de construire et les transferts de propriété</b>, création de guichet unique</li> <li>- Procédures régissant l'<b>importation et l'exportation de biens</b></li> <li>- <b>Incitations et administration fiscales</b> (en coordination avec d'autres activités de la Banque mondiale dans ce domaine).</li> </ul>	Achevé	
	<p><b>Renforcement des capacités des PME</b> :</p> <p>La SFI a conclu un accord de partenariat avec la Banque gabonaise de développement (BGD) pour fournir un soutien et une formation aux PME.</p>	Mars 2013 : Lancement officiel du site internet au service des PME	Mars 2013

<b>B. Demandes de contributions au programme de travail</b>			
Demande de la Banque mondiale au FMI	Bilan du cadrage macroéconomique Documents relatifs à l'article IV		Exercice 2013
<b>C. Accord sur les produits et missions conjoints</b>			
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Collaboration sur les données relatives à la croissance du secteur non pétrolier		En cours

## QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

### GABON — QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

Au 20 novembre 2014

#### Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

**Généralités.** Les données communiquées comportent des déficiences, mais peuvent dans l'ensemble être utilisées à des fins de surveillance. L'analyse des services du FMI se heurte aux insuffisances en termes d'exactitude, de fiabilité, de périodicité et de délais d'établissement de certaines données, ainsi qu'en termes de cohérence entre les bases de données. Les organismes producteurs des statistiques manquent d'accès aux données sources et de structures institutionnelles pour partager les efforts de recueil des données. Pour suivre les progrès de la mise en œuvre du PSGE, il convient de réaliser et de diffuser régulièrement les enquêtes sur les ménages.

Le Gabon participe au Système général de diffusion des données (SGDD), mais n'a pas actualisé les métadonnées ni pris de mesures d'amélioration depuis 2002. À l'exception des prix à la consommation, les autorités ne transmettent aucune statistique sur le secteur réel ou les finances publiques au Département des statistiques pour publication dans les statistiques financières internationales (International Finance Statistics ou IFS) ou pour diffusion par voie électronique. Des statistiques économiques et financières détaillées, notamment des séries temporelles historiques longues sont publiées dans les «Tendances de l'économie», publication semestrielle de la Direction générale des statistiques et des études économiques (DSGE) du Ministère de l'économie, du commerce, de l'industrie et du tourisme. L'évolution sectorielle plus récente est présentée en détail dans le «Tableau de bord de l'économie», publication trimestrielle du Ministère de l'économie.

**Comptes nationaux.** AFRITAC Centre (AFC) travaille avec les autorités afin d'incorporer les recommandations méthodologiques du Système de comptabilité nationale 1993. Une nouvelle série de comptes nationaux, qui couvre la période 2001-2009, a été préparée. L'établissement des comptes nationaux pour 2010-2013 est en cours, et la nouvelle série dans son ensemble devrait être publiée peu de temps après l'achèvement des comptes de 2010-2013. AFC aide également le Gabon à mettre en œuvre les comptes nationaux trimestriels et les indicateurs y afférents.

**Emploi et chômage.** Il n'y a pas de données disponibles de façon systématique sur la population active totale et le chômage.

**Statistiques de prix.** En 2007 les autorités ont commencé à publier un meilleur indice des prix à la consommation (IPC) qui reprend le même panier de biens et de services que celui de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de la CEMAC et utilise un système de pondération issue de l'enquête sur les dépenses des ménages de 2005 au Gabon. Il ne porte néanmoins que sur la capitale du pays, Libreville.

**Statistiques de finances publiques.** Le principal inconvénient de ces statistiques est qu'elles ne couvrent pas la totalité des institutions, puisque les activités de sécurité sociale ne sont pas incluses dans les états relatifs aux opérations de l'administration publique ou de l'administration centrale. Les comptes audités des activités du secteur pétrolier sont en général disponibles une fois par an et, dans certains cas, une fois par trimestre, mais toujours avec un important décalage dans le temps. D'autres aspects méritent d'être améliorés, notamment l'enregistrement dans les comptes budgétaires de la formation du capital public financé par les compagnies pétrolières et l'enregistrement des arriérés intérieurs de l'État. Les données fournies aux fins de la surveillance reposent sur le MSFP 1986. Le Gabon ne fournit pas de données de SFP en vue de leur inclusion dans *l'Annuaire de statistiques de finances publiques* ou dans *Statistiques financières internationales*.

**Statistiques monétaires et financières.** La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) transmet régulièrement par voie électronique les statistiques mensuelles sur les données monétaires, les taux d'intérêt et les taux de change du Gabon et des autres pays membres de la CEMAC pour publication dans les IFS, mais ces données sont parfois transmises avec retard. Les statistiques monétaires du Gabon ont une couverture institutionnelle exhaustive mais les mouvements transfrontaliers de monnaie entre les pays membres de la CEMAC nuisent à leur exactitude.

La BEAC a lancé au milieu de 2007 un projet destiné à faire migrer les statistiques monétaires des pays membres de la CEMAC vers la méthodologie du *Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF)*. Dans le cadre de ce projet, un atelier régional a été organisé par la BEAC en décembre 2007 pour finaliser le processus du passage des données sources des banques commerciales aux concepts et au cadre du *MSMF*. Le Département des statistiques a participé à cet atelier et y a prêté son concours. La BEAC a récemment présenté à titre d'essai des données monétaires pour le Gabon en utilisant les formulaires types pour la période janvier 2000-décembre 2007.

**Surveillance du secteur financier.** Le Gabon ne communique pas d'indicateurs de solidité du secteur financier au Département des statistiques du FMI.

**Statistiques du secteur extérieur.** Les statistiques de la balance des paiements sont établies par la Direction nationale de la BEAC et les estimations sont validées par les services du siège de la BEAC. Les données sont transmises avec un retard considérable et elles n'ont pas été soumises aux fins de publication dans les IFS depuis 2006. Depuis 1995, les statistiques de la balance des paiements sont établies conformément à la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements*. Les données sources sont recueillies à partir (i) des enquêtes auprès des entreprises réalisées par la banque centrale (principale source de données) ; (ii) des rapports des banques et de l'administration des postes sur les transactions en devises réalisées par d'autres entreprises, distributeurs et particuliers et (iii) des rapports de la BEAC sur les mouvements des billets de banque entre le Gabon et les autres pays de la BEAC. Les statistiques sur le commerce extérieur reposent essentiellement sur des estimations qui ne sont pas recoupées avec les

données des services des douanes. Les données sur les autres postes du compte courant ne sont ni fiables ni exactes en raison des faibles taux de réponses aux enquêtes auprès des entreprises, même si des ajustements sont faits pour apporter des corrections partielles. L'investissement direct étranger dans le compte d'opérations financières est vraisemblablement sous-estimé en raison de l'insuffisance des détails de l'analyse du secteur pétrolier. Il est difficile de connaître l'ampleur des flux de capitaux privés et leur ventilation détaillée, en particulier à court terme, car les données ne sont pas complètes.

Il existe des données exhaustives sur l'encours de la dette extérieure publique et sur sa composition, de même que des projections détaillées sur le service de la dette exigible. Les données sont fournies, généralement aux missions du FMI, par la Direction générale de la comptabilité publique du Ministère du budget et des comptes publics.



**Gabon: Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance**  
(au 15 janvier 2013)

	Date de l'observation la plus récente (pour toutes les dates du tableau, utilisez le format jour/mois/année)	Date de réception des données	Fréquence des données <sup>7</sup>	Fréquence de communication <sup>7</sup>	Périodicité de publication <sup>7</sup>
Taux de change	Déc. 2012	Déc. 2012	J	J	J
Avoirs de réserve et engagements constituant des avoirs de réserve pour les autorités étrangères des autorités monétaires <sup>1</sup>	Oct. 2012	Jan-2013	M	M	M
Monnaie centrale	08/14	23/10/14	M	M	M
Monnaie au sens large	08/14	23/10/14	M	M	M
Bilan de la banque centrale	08/14	23/10/14	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	08/14	23/10/14	M	M	M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	09/14	20/10/14	M	M	M
Indice des prix à la consommation	09/14	20/10/14	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – administrations publiques <sup>4</sup>	09/14	20/10/14	M	T	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – administration centrale	Juin 2012.	Déc. 2012	M	T	ND
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale <sup>5</sup>	Déc. 2011	Déc. 2012	T	T	ND
Solde extérieur courant 2006	Déc. 2011	Déc. 2012	I	M	A
Exportations et importations de biens et de services	Déc. 2011	Déc. 2012	M	M	I
PIB/PNB	2008	Déc. 2012	A	I	A
Dette extérieure brute 2006	Déc. 2011	Déc. 2012	T	I	I
Position extérieure globale <sup>6</sup>	ND	ND	ND	ND	ND

<sup>1</sup>Inclut les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés de charges, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

<sup>2</sup>Déterminés par le marché et officiels, y compris taux de dépôt, taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons du trésor à court et long terme.

<sup>3</sup>Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

<sup>4</sup>Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales

<sup>5</sup>Y compris la composition par monnaie et par échéance

<sup>6</sup>Y compris les positions des actifs et passifs financiers extérieurs bruts à l'égard des non-résidents.

<sup>7</sup>Quotidienne (Q); hebdomadaire (H); mensuelle (M); trimestrielle (T); annuelle (A); irrégulière (I); non disponible (ND).



Communiqué de presse n° 15/68  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 23 février 2015

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

## **Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2014 au titre de l'article IV avec le Gabon**

Le 18 février 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV<sup>1</sup> avec le Gabon.

Le Gabon a enregistré récemment une croissance économique vigoureuse, mais les tensions sur les finances publiques se sont fortement accentuées. La croissance du PIB réel a avoisiné 6 % en moyenne ces quatre dernières années grâce à une augmentation considérable des dépenses d'investissement dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) conçue par les autorités pour promouvoir la diversification de l'économie et une croissance solidaire. Le solde extérieur courant est excédentaire et l'inflation reste nettement en dessous de 10 %. Sous l'effet en partie de l'augmentation de l'investissement public, la situation budgétaire s'est tendue et des arriérés se sont accumulés, et ce en dépit du fait que, jusqu'à une date récente, les cours du pétrole se situaient à des niveaux historiquement élevés.

Les perspectives de croissance à moyen terme se sont dégradées à la suite de la chute des cours du pétrole, mais la croissance économique devrait néanmoins rester relativement vigoureuse. Elle devrait s'appuyer sur plusieurs projets en cours dans l'agro-industrie, les mines et le traitement du bois. Les autorités s'efforcent de maintenir la dette publique en dessous du plafond de 35 % du PIB qu'elles se sont fixé à moyen terme en élargissant la base d'imposition hors pétrole, en maîtrisant la croissance des dépenses courantes et en limitant le rythme de croissance de l'investissement public après l'avoir sensiblement réduit en 2014. Afin de préserver les investissements d'infrastructure face à la chute des recettes pétrolières, les autorités ont l'intention de recourir aux marchés de capitaux internationaux pour se financer.

---

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

Les principaux risques de dégradation des perspectives économiques à court et à moyen terme résident dans un ajustement insuffisant de la politique budgétaire, qui conduirait à une nouvelle contraction des marges de manœuvre budgétaires, et un espace budgétaire insuffisant pour mettre en œuvre le PSGE et remédier aux contraintes qui freinent la croissance, telles que les goulets d'étranglement infrastructurels, le manque de main-d'œuvre qualifiée et un climat des affaires peu favorable. La baisse des cours du pétrole et la non-exécution du PSGE pourraient réduire considérablement la croissance hors pétrole, dont le pays a tant besoin. À plus long terme, il est possible de rehausser la croissance économique en remédiant aux contraintes qui existent.

### **Évaluation par le Conseil d'administration<sup>2</sup>**

Les administrateurs se félicitent de la croissance économique vigoureuse enregistrée ces dernières années dans une conjoncture économique favorable, mais ils regrettent que cette croissance n'ait pas été généralisée et que ses bienfaits n'aient pas été suffisamment partagés, d'où des taux de pauvreté et de chômage qui restent élevés. Ils appuient la stratégie de diversification des autorités, qui suppose une amélioration des infrastructures et la mise en valeur du capital humain, ainsi qu'une accélération des réformes touchant au climat des affaires. Compte tenu de la chute récente des cours du pétrole, les administrateurs soulignent que la stratégie de diversification doit être financée de façon soutenable.

Les administrateurs soutiennent les efforts que déploient les autorités pour ajuster l'orientation de la politique budgétaire en 2014 afin d'éviter un emballement de la dette publique et une accumulation d'arriérés, compte tenu de la baisse des recettes pétrolières. Notant que les dépenses d'investissement ont atteint des niveaux insoutenables pendant la période 2010–13, les administrateurs conviennent que les réductions de dépenses opérées en 2014 ont préservé le développement des infrastructures tout en favorisant la viabilité des finances publiques. Ils se félicitent aussi de l'intention des autorités d'adopter une loi de finances rectificative pour 2015 qui tienne compte de l'évolution récente des cours du pétrole.

Pour la période à venir, les administrateurs insistent sur la nécessité de poursuivre l'ajustement budgétaire afin de reconstituer des marges de manœuvre tout en préservant la viabilité des finances publiques à moyen terme. Ils notent que cela supposera de freiner la croissance des dépenses courantes, notamment de la masse salariale, et de supprimer progressivement les subventions pétrolières généralisées, tout en préservant les dépenses sociales et d'infrastructure prioritaires. Les administrateurs soulignent aussi qu'il est

---

<sup>2</sup> À l'issue des délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

nécessaire d'élargir la base d'imposition hors pétrole, notamment en réduisant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration des impôts. En outre, il convient de poursuivre les efforts pour améliorer la gestion et la transparence des finances publiques ainsi que la qualité des investissements publics. Dans ce contexte, les administrateurs saluent les efforts que réalisent les autorités pour assurer une gestion plus transparente des recettes provenant des ressources naturelles ainsi que leur ferme volonté d'obtenir le statut de « pays conforme » à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en 2015.

Les administrateurs invitent les autorités à redoubler d'efforts pour rehausser la compétitivité extérieure du pays en procédant à des réformes structurelles afin de réduire le coût des facteurs de production. Ils recommandent de prendre des mesures « horizontales » pour améliorer le climat des affaires — notamment remédier aux goulets d'étranglement infrastructurels dans les secteurs de l'énergie et des transports, accroître l'investissement dans le capital humain, et renforcer l'environnement réglementaire pour les entreprises. Notant le risque de retombées régionales, les administrateurs encouragent les autorités à montrer l'exemple en jouant un rôle constructif dans la définition et la mise en œuvre de politiques communes appropriées au sein de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) pour soutenir la stabilité et la croissance de la région.

Ils soutiennent les efforts consentis pour approfondir le secteur financier et élargir l'accès aux services financiers, notamment par la création d'une centrale des risques. Ils préconisent le renforcement des capacités de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), autorité chargée de la supervision bancaire au niveau régional, ainsi que l'adoption rapide de mesures pour remédier à la fragilité financière des trois banques publiques en difficulté et pour améliorer la surveillance du secteur de la microfinance. Les administrateurs attendent avec intérêt l'achèvement du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) régional.

Les administrateurs encouragent les autorités à améliorer la qualité et l'actualité des données avec l'assistance technique du FMI. Ils notent aussi que le Gabon applique une taxe sur les virements télégraphiques qui est incompatible avec ses obligations au titre de l'article VIII.

## Gabon : principaux indicateurs économiques, 2012–20

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Est.	Est. préel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
<b>Secteur réel</b>									
PIB à prix constants	5,5	5,6	5,1	4,4	5,5	5,6	5,7	5,7	5,9
Pétrolier	-4,4	-0,9	2,5	0,1	2,0	1,7	1,6	1,3	1,1
dont : solde primaire	-4,2	-5,3	-0,9	-6,0	0,1	-0,4	-0,6	-1,3	-1,6
Hors pétrole	10,4	7,9	5,9	5,8	6,5	6,8	6,9	6,9	7,1
Déflateur du PIB	-16,8	-2,7	-4,6	-9,4	2,6	1,9	0,5	0,0	0,6
Pétrolier	-6,4	-5,1	-9,1	-30,7	10,8	4,7	1,8	-0,2	0,1
Prix à la consommation									
Moyenne annuelle	2,7	0,5	4,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
<b>Secteur extérieur</b>									
Exportations, f.à.b.	9,1	-6,0	-5,7	-41,3	13,3	9,7	6,3	3,7	1,1
Importations, f.à.b.	-4,2	9,0	4,5	-22,4	8,6	9,6	9,6	9,0	7,9
Termes de l'échange ( détérioration= -)	-14,2	1,7	-5,9	-40,2	11,6	6,2	2,7	0,1	-0,8
<b>Finances de l'administration centrale</b>									
Recettes totales	6,1	-0,6	-9,6	-24,3	17,0	9,0	7,4	5,5	6,5
Recettes pétrolières	12,5	-12,2	-8,7	-52,2	37,4	7,5	3,1	-0,6	-0,6
Total dépenses	9,8	-1,2	-14,2	-3,6	6,1	4,7	5,4	6,3	8,3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Solde primaire hors pétrole (en % du PIB hors pétrole)	-25,1	-19,6	-15,0	-11,6	-11,2	-9,8	-8,9	-8,2	-7,9
Solde global (base engagements)	2,6	1,8	2,9	-3,1	-0,9	0,1	0,6	0,4	0,0
Solde global (base caisse)	2,4	0,2	-2,2	-3,8	-2,2	-1,1	0,6	0,4	0,0
Financement intérieur net	-3,6	-10,1	2,7	0,6	-1,6	1,4	-2,6	-2,3	-1,5
Financement extérieur net	-0,4	9,7	0,6	4,5	4,6	0,1	1,8	1,7	1,5
<b>Dettes publiques</b>									
Dettes publiques extérieures (y compris envers le FMI)	17,2	24,0	24,3	30,5	31,5	29,3	28,9	28,7	28,1
Dettes publiques totales	21,1	26,9	27,7	34,4	35,7	33,7	33,2	32,9	31,9
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)									
<b>Monnaie et crédit</b>									
Crédit à l'économie	24,1	23,6	-7,5	7,2	7,5	9,0	7,3	7,4	9,3
Monnaie au sens large	15,7	8,8	1,4	4,2	4,0	5,5	4,8	4,8	8,3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Épargne nationale brute	42,3	40,6	36,9	28,5	30,4	31,9	33,3	33,2	33,5
Investissement fixe brut	21,0	25,8	25,8	30,9	31,2	31,8	33,6	35,2	36,3
dont : secteur privé	9,0	14,9	18,7	23,5	24,6	24,9	26,1	27,2	27,7
secteur public	12,0	10,9	7,1	7,4	6,7	7,0	7,5	8,0	8,5
Solde des transactions courantes	21,3	14,8	11,1	-4,0	-0,4	0,3	-0,1	-1,8	-2,9

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

**Déclaration de M. Ngueto Tiraina Yambaye, Administrateur pour le Gabon, et de  
M. Thierry Nguema Affane, Conseiller de l'Administrateur**

**12 février 2015**

Au nom des autorités gabonaises, je tiens à remercier le Conseil d'administration, la Direction et les services du FMI des conseils et de l'assistance technique qu'ils apportent sans relâche au Gabon. Les autorités gabonaises ont jugé très utiles les entretiens au titre de l'article IV qu'elles ont eus avec les services du FMI en novembre 2014 à Libreville. Elles apprécient leurs recommandations ainsi que leurs commentaires concernant le programme économique du Gabon.

Au cours de ces deux dernières années, les autorités gabonaises ont continué de mettre en œuvre leur plan national de développement, le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE), qui a été lancé en 2010. Ce plan, qui s'appuie sur un vaste programme d'investissement public et un ensemble de réformes institutionnelles et structurelles, a pour but d'accélérer la transformation structurelle de l'économie gabonaise afin d'en diversifier les sources de croissance et de la rendre moins tributaire du pétrole. Les autorités gabonaises ont profité de l'occasion offerte par le niveau élevé des cours du pétrole ces dernières années pour accélérer la mise en œuvre du PSGE, qui stimule l'activité économique dans le pays. Le PIB progresse régulièrement de plus de 5 % par an depuis 2010 grâce aux grands projets d'infrastructures publiques et à l'expansion du secteur non pétrolier. Pour faire en sorte que la croissance économique profite à tous, le volet social du PSGE a été renforcé à la suite d'une étude sur la pauvreté au Gabon réalisée par un cabinet mondial de conseil en gestion et d'une table ronde nationale sur la politique sociale qui s'est tenue en avril 2014.

Cependant, à la lumière de l'expérience acquise pendant les quatre années de mise en œuvre du PSGE, les autorités gabonaises ont décidé d'en ralentir le rythme afin d'aligner les dépenses correspondantes sur la capacité d'absorption du pays et le niveau des ressources budgétaires, et de préserver la viabilité des finances publiques. Le budget de 2014 a été révisé dans ce sens en juillet 2014, avec notamment une réduction de moitié des dépenses publiques d'investissement. En outre, face à la chute prononcée des cours internationaux du pétrole vers la fin de 2014, les autorités gabonaises ont retiré le projet initial de budget 2015 qu'elles avaient déjà soumis au Parlement pour préparer un nouveau projet sur la base d'hypothèses de recettes plus prudentes. En janvier 2015, après une retraite de trois jours du gouvernement pour examiner davantage les effets de la chute des cours du pétrole, plusieurs ajustements ont été apportés à la politique économique pour que la mise en œuvre du PSGE ne compromette pas la viabilité des finances publiques. Un grand nombre des mesures prises sont conformes aux recommandations des services du FMI et seront intégrées dans le budget 2015 en cours de révision.

## Évolution récente de l'économie

La croissance du PIB réel a ralenti, mais elle est restée élevée en 2014, à 5,1 %, contre 5,6 % en 2013. Ce fléchissement s'explique par la réduction des dépenses publiques d'investissement décidée au milieu de l'année 2014. La croissance de l'économie a été tirée par les bons résultats obtenus dans le secteur minier et celui de la transformation du bois. En raison des effets de base, l'inflation s'est fortement accentuée, passant de 0,5 % en 2013 à 4,4 % en 2014. La persistance du niveau élevé des cours internationaux des produits de base se traduisait depuis 2010 par des excédents prononcés des transactions courantes. Ces cours ayant accusé un repli vers la fin de 2014, l'excédent extérieur courant a diminué en 2014.

La situation des finances publiques a continué d'être tendue en raison du niveau élevé des dépenses liées à la mise en œuvre du PSGE. Bien que les investissements publics aient été réduits, le solde budgétaire global en base caisse est devenu négatif en 2014, à cause de l'accélération de l'accumulation d'arriérés de paiement et des remboursements de TVA. En 2014, la dette publique s'est maintenue à un niveau peu élevé, à 27,6 % du PIB, ce qui est nettement inférieur au critère de convergence régional de 70 % et au plafond d'endettement de 35 % que les autorités gabonaises se sont fixé. Le Gabon a réussi à placer 1,5 milliard de dollars d'euro-obligations en décembre 2013.

Selon les indicateurs de solidité financière, le secteur bancaire est liquide, rentable et bien capitalisé, et le niveau des créances improductives est faible. Les autorités gabonaises ont chargé des experts internationaux de procéder à une évaluation des trois banques en difficulté financière et d'élaborer un plan d'action en vue de régler leur situation.

Sur le plan structurel, les autorités ont pris des mesures pour améliorer le climat des affaires. En particulier, elles ont simplifié le cadre institutionnel de la promotion de l'investissement en créant à cette fin une agence spéciale en 2014. En outre, les délais nécessaires pour créer une entreprise, obtenir un permis de construire et raccorder une entreprise aux services publics de distribution ont été considérablement écourtés. En ce qui concerne la transparence de la gestion des recettes pétrolières, les autorités gabonaises ont adopté un plan d'action en vue d'obtenir le statut de «pays conforme» de l'ITIE en 2015.

Comme je l'ai dit, la politique sociale a pris une place centrale dans le PSGE à la suite d'une étude de 2013 sur la pauvreté au Gabon, qui a révélé que la pauvreté reste endémique alors que le pays affiche l'un des PIB par habitant les plus élevés d'Afrique et enregistre une croissance économique vigoureuse. En conséquence, pour s'attaquer résolument aux problèmes du chômage et de la pauvreté, les autorités gabonaises ont lancé en 2014 plusieurs initiatives qui ont pour buts, entre autres, de promouvoir les

activités génératrices de revenu, de développer le capital humain et d'améliorer les conditions de vie des couches les plus vulnérables de la population. En particulier, un programme agricole, le Programme GRAINE, élaboré en partenariat avec une société multinationale basée à Singapour, a été lancé pour promouvoir le développement de l'agriculture par l'apport d'une assistance multiforme aux producteurs organisés en coopératives. Grâce à ce programme, les autorités comptent autonomiser davantage les individus et freiner l'exode rural tout en améliorant l'aménagement du territoire et en contribuant à la diversification de l'économie.

Dans la même optique, les établissements chargés d'assurer la formation professionnelle et de promouvoir l'emploi font l'objet de réformes ou de nouveaux établissements sont créés pour mieux répondre aux besoins du marché du travail et améliorer les perspectives d'insertion et de réinsertion professionnelle. En particulier, un Institut du Pétrole et du Gaz (IPG) a été inauguré au début de 2014 et une École des Mines et de la Métallurgie devrait ouvrir ses portes en septembre 2015. De plus, le bureau national de l'emploi ouvrira des antennes dans les principales villes, en dehors de la capitale, pour mieux aider les demandeurs d'emploi. Enfin, les systèmes de protection sociale sont renforcés par divers dispositifs visant à faciliter l'accès aux services publics, aux services de santé et à des logements abordables.

### **Mesures prévues en 2015 et au delà**

Les autorités gabonaises sont déterminées à assurer la croissance économique et sociale à moyen terme tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité des finances publiques. Elles conviennent que la chute récente des cours du pétrole complique la mise en œuvre de leur plan de développement et a eu des effets négatifs sur les perspectives économiques à moyen terme du pays. Cependant, elles ont toujours la ferme volonté de poursuivre la modernisation des infrastructures tout en rehaussant la qualité de l'investissement, de développer le capital humain et d'accélérer les réformes structurelles pour faire sauter les goulets d'étranglement qui freinent la diversification de l'économie et améliorer la compétitivité du pays.

Le Gabon continue à bénéficier d'une bonne note souveraine de la part des agences internationales de notation malgré la conjoncture internationale défavorable, mais les autorités conviennent que, pour garder cette note, elles devront se montrer capables de mener des politiques prudentes de nature à préserver la viabilité des finances publiques et de la dette et à rendre le pays plus attractif. Cela est d'autant plus important qu'elles envisagent de faire appel aux marchés internationaux en 2015 pour financer les dépenses d'investissement à moyen terme. Cette considération, de même que l'objectif d'une croissance économique et sociale soutenue, sous-tend largement l'ensemble des mesures prises le mois dernier lors de la retraite du gouvernement pour faire face à la chute des cours du pétrole.



Ces mesures ont pour objectifs d'améliorer la gestion des recettes pétrolières, de renforcer la mobilisation des recettes intérieures, de contenir les dépenses courantes et d'accélérer la réforme de la gestion des finances publiques. Les autorités gabonaises ont déjà commencé à donner suite à ces recommandations en adoptant un grand nombre de mesures, notamment la suppression des subventions pétrolières, la création d'un fonds de stabilisation des prix du pétrole, le lancement d'une réforme de la fonction publique et la fusion de deux grandes agences de travaux publics dont les missions étaient similaires. Des mesures à court terme ont aussi été adoptées pour améliorer les recettes non pétrolières et réduire les dépenses non essentielles. Toutes ces mesures seront prises en compte dans le budget 2015 en cours de finalisation.

Le budget de 2015 fait actuellement l'objet d'une révision sur la base d'hypothèses très prudentes en ce qui concerne les cours du pétrole et le taux de change. Ce budget prévoit une forte réduction des dépenses courantes tout en préservant les dépenses sociales et d'investissement. Malgré les mesures d'ajustement budgétaire déjà prises et envisagées, un écart de financement devrait apparaître, que les autorités ont l'intention de combler en rééchelonnant la dette intérieure et en émettant des euro-obligations. Jusqu'à ce que le budget soit finalisé, 15 % seulement du projet initial de budget pour 2015 seront exécutés. Les autorités gabonaises sont déterminées à faire en sorte que les remboursements de TVA aient lieu en temps voulu et à poursuivre l'apurement des arriérés extérieurs.

Les autorités accéléreront les réformes concernant les finances publiques, avec l'assistance d'organisations internationales. La gestion des finances publiques et l'administration fiscale seront renforcées conformément aux recommandations du rapport PEFA et aux rapports d'assistance technique du FMI. En outre, la réforme en cours de la fonction publique a pour objectifs, entre autres, d'améliorer l'administration de la fonction publique et de revoir le système de rémunération en vue de contenir la masse salariale.

Pour ce qui est de la politique fiscale, les autorités gabonaises continuent de penser que la taxe sur les transferts d'argent non bancaires n'entrave pas les transferts de fonds et qu'elle est compatible avec les propositions de taxation des mouvements de capitaux qui sont faites au plan international. Par ailleurs, la suppression de cette taxe est une question politiquement sensible, car les recettes qu'elle rapporte alimentent la caisse d'assurance maladie. De même, les autorités n'ont pas l'intention de modifier les avantages dont bénéficient les entreprises opérant dans les zones économiques spéciales, car ces incitations sont indispensables au bon développement de ces zones. En revanche, elles ont l'intention de donner suite à la recommandation formulée lors de la retraite du gouvernement d'éliminer les exonérations fiscales dépourvues de fondement juridique afin d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures.

En ce qui concerne le développement du secteur financier, les autorités gabonaises poursuivront les réformes visant à élargir l'accès aux services financiers et à approfondir le marché financier. En particulier, la centrale des risques actuellement mise en place devrait faciliter l'accès aux services financiers. Elles continueront de surveiller de près l'évolution de la microfinance afin de préserver la solidité de ce segment croissant du secteur financier.

Les autorités gabonaises souscrivent à l'évaluation faite par les services du FMI des risques qui pèsent sur les perspectives de croissance du Gabon et de leurs effets prévisibles s'ils venaient à se concrétiser. Elles considèrent que les actions déjà engagées sont adaptées et contribueront à réduire les aléas négatifs identifiés par les services du FMI. Elles restent déterminées à appliquer leurs mesures d'ajustement et se tiennent prêtes à en prendre de nouvelles si cela s'avère nécessaire.

## **Conclusion**

Les autorités gabonaises ont continué d'appliquer leur ambitieux plan de développement en 2013 et 2014 et elles en ont renforcé le volet social pour que les bienfaits de la croissance économique soient plus largement répartis. Elles ont adapté le rythme de mise en œuvre de ce plan en tenant compte de la capacité d'absorption du pays et des ressources dont il dispose. Plus récemment, les autorités ont pris des mesures d'ajustement supplémentaires en raison de la chute des cours du pétrole. En particulier, elles ont décidé de créer un fonds de stabilisation des recettes pétrolières pour mettre le budget à l'abri des fluctuations futures des cours du pétrole et assurer ainsi que la mise en œuvre du PSGE ne compromette pas la viabilité des finances publiques. Pour la période à venir, les autorités gabonaises reconnaissent que, compte tenu de la conjoncture extérieure défavorable, maintenir la dynamique de la croissance en 2015 représente un important défi. Elles sont déterminées à poursuivre leur politique macroéconomique prudente et les réformes structurelles afin d'améliorer la compétitivité de l'économie et de reconstituer les marges de manœuvre. Elles continueront de surveiller l'évolution de l'économie et prendront le cas échéant les mesures additionnelles qui s'avèreraient nécessaires pour atteindre leurs objectifs.